



**Rapport
annuel
2017**

La seule banque qui **se consacre uniquement** aux entrepreneurs

Table des matières

Message du président du conseil d'administration	2
Message du président et chef de la direction	4
Rapport de gestion	7
États financiers consolidés	51
Gouvernance d'entreprise	121
Autres renseignements	130

L'exercice 2017 en chiffres

Près de
49 000 clients
servis d'un bout à l'autre du pays

118
centres d'affaires
à l'échelle du Canada

4,6
millions de visiteurs
sur le site Web de BDC

Taux de satisfaction
des clients de
94 %



29 G\$ de capital
engagé envers de petites et moyennes entreprises

Plus de **1 G\$**
investis dans 700 entreprises
de haute technologie innovatrices

Résultat net de
465 M\$
réinvesti pour soutenir les entrepreneurs

621 M\$
de financement consenti à des entreprises
majoritairement détenues par des
femmes depuis l'exercice 2016

135 M\$
affectés à un fonds de **capital de risque**
lancé pour soutenir les jeunes entreprises des
secteurs de l'énergie et des technologies propres

Message du président du conseil d'administration

Le solide rendement de BDC à l'exercice 2017 montre que la Banque a su atteindre davantage d'entrepreneurs et avoir un plus grand impact sur leurs entreprises. BDC soutient à présent directement ou indirectement un nombre record de près de 49 000 clients dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions du Canada.



Je suis heureux de présenter le rapport financier annuel de BDC pour l'exercice 2017. Une fois de plus, BDC a enregistré d'excellents résultats durant le dernier exercice, en procurant aux entrepreneurs canadiens le financement et les conseils dont ils ont besoin pour bâtir et faire croître des entreprises résilientes et rentables.

Le solide rendement de BDC à l'exercice 2017 montre que la Banque a su atteindre davantage d'entrepreneurs et avoir un plus grand impact sur leurs entreprises. BDC soutient à présent directement ou indirectement un nombre record de près de **49 000 clients** dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions du Canada. Il s'agit d'une augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent, au cours duquel nous avions servi 42 000 clients. Cette évolution démontre que de plus en plus d'entrepreneurs savent que BDC peut les aider et qu'ils trouvent nos services pertinents.

BDC est la seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs, avec pour objectif de les aider à relever leurs défis avec succès et à devenir plus concurrentiels tant au pays qu'à l'international. J'ai le plaisir de vous informer que BDC est stable et rentable et qu'elle remplit efficacement son mandat consistant à soutenir les entrepreneurs et à promouvoir l'entrepreneuriat partout au Canada.

Un plus grand impact sur davantage d'entrepreneurs

Au cours de l'exercice 2017, la Banque a accru l'accès au capital, comme en témoigne le nombre de transactions, qui a grimpé à 16 400. Le total de notre engagement envers les PME s'est hissé pour sa part à 29 milliards de dollars. Nous sommes fiers en outre d'observer que **94 % des clients de BDC sont satisfaits** des services qu'ils ont reçus.

Je tiens d'ailleurs à féliciter le président et chef de la direction, Michael Denham, ainsi que son équipe de direction pour cet excellent exercice. Les résultats de la Banque et l'impact accru de celle-ci sur les entrepreneurs confirment que Michael et son équipe continuent d'atteindre un nombre grandissant d'entreprises canadiennes pour les aider à innover, à se développer et à être concurrentielles.

Une orientation stratégique claire

BDC a mis en place une structure de **gouvernance d'entreprise robuste et efficace** afin de conserver la confiance de nos parties prenantes, à savoir les entrepreneurs, nos employés, le public et notre actionnaire unique, le gouvernement du Canada.

Durant le dernier exercice, le conseil d'administration a assuré une intendance solide, en établissant l'orientation stratégique de BDC en consultation avec l'équipe de direction, et en soutenant la principale aspiration de la Banque, qui est d'aider les entrepreneurs canadiens à être les plus concurrentiels au monde.

Au cours de l'exercice 2017, le conseil d'administration a mené certaines activités clés, dont les suivantes :

- > supervision de l'introduction de la **nouvelle identité de marque** de BDC. Cette nouvelle marque est moderne et accessible et elle reflète la priorité que nous accordons aux entrepreneurs et à leurs défis. Elle a été présentée aux Canadiens dans le cadre d'une campagne de visibilité de grande envergure, qui a produit d'excellents résultats;
- > participation aux mesures visant à faire en sorte qu'il soit plus facile et plus rapide pour les entrepreneurs de faire affaire avec BDC. Il s'agissait notamment d'augmenter le nombre de produits et services accessibles en ligne et par l'intermédiaire d'appareils mobiles. Grâce à ces initiatives, nos directeurs de comptes sont mieux outillés pour offrir aux entrepreneurs, rapidement et efficacement, les services bancaires et les conseils dont ils ont besoin. Parallèlement, BDC a continué de se rapprocher des entrepreneurs en ouvrant de nouveaux centres d'affaires, ce qui porte leur nombre à 118 dans l'ensemble du Canada;
- > surveillance des mesures prises par la Banque à la suite d'un examen effectué par le Bureau du surintendant des institutions financières, notamment la séparation des fonctions de gestion financière et de gestion du risque au sein de la structure d'entreprise. BDC a également recruté un chef de la gestion des risques pour assumer la direction des activités dans ce domaine, diriger les fonctions de surveillance du risque et définir plus précisément leurs attributions;
- > poursuite du soutien à la mise en œuvre du Plan d'action pour le capital de risque (PACR), une initiative du gouvernement fédéral destinée à favoriser l'émergence au Canada d'un écosystème du capital de risque dynamique et viable grâce à une forte participation du secteur privé. Les fonds de fonds du PACR ont mobilisé un total de 1,35 milliard de dollars, dont plus de **900 millions de dollars provenant du secteur privé, attiré par cette catégorie d'actifs**.

Un rôle central dans la création d'un Canada plus innovant

Je suis ravi que BDC soit appelée à jouer un rôle clé dans le Plan pour l'innovation et les compétences annoncé par le gouvernement fédéral dans son budget de 2017 dans le but de faire du Canada un pôle d'innovation mondial.

Parmi les points saillants de ce plan, on notera :

- > l'initiative de catalyse du capital de risque, qui comprend un investissement de 400 millions de dollars sur trois ans par l'entremise de BDC, afin de stimuler l'innovation et de soutenir les entrepreneurs canadiens;
- > l'injection de près de 1,4 milliard de dollars en financement sous forme de capitaux propres et de fonds de roulement, par l'intermédiaire de BDC et d'Exportation et développement Canada, afin d'aider les entreprises de technologies propres du pays.

La Banque a maintenu le cap en ce qui concerne son engagement de l'exercice 2016 de **hausser le financement consenti à des entreprises appartenant à des femmes** à au moins 700 millions de dollars sur trois ans. Près de 90 % de cette somme avaient été autorisés avant la fin de l'exercice 2017, ce qui nous permet d'espérer réaliser cet engagement beaucoup plus tôt que prévu.

De plus, BDC a annoncé un programme de 50 millions de dollars visant à offrir du capital de risque et du capital de croissance à des entreprises dirigées par des femmes.

Toutes ces activités n'auraient pas été possibles sans les efforts soutenus des 2 200 employés de BDC. Au nom du conseil d'administration, je les remercie sincèrement pour leur dévouement.

J'aimerais également remercier les membres du conseil pour leur travail et leur soutien remarquables. Plus particulièrement, je remercie pour leurs services les membres sortants Prashant Pathak, Brian Hayward et Eric Boyko, et j'en profite pour souhaiter la bienvenue à Sandra Bosela et à Anne Whelan au sein du conseil.

Une vision pour un avenir plus prospère

En ce qui concerne l'avenir, je suis persuadé que BDC a la vision, la volonté et les outils nécessaires pour **aider davantage les entrepreneurs à innover, à devenir plus productifs, à prendre de l'expansion et à se développer à l'international** et, ce faisant, pour contribuer à une prospérité et à une compétitivité nationales accrues dont profiteront tous les Canadiens.



Samuel L. Duboc

Message du président et chef de la direction

En tant que seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs, nous avons une raison d'être claire et unique : créer de la prospérité pour le Canada en offrant l'accompagnement et le soutien financier dont les entrepreneurs ont besoin pour réaliser leurs ambitions.



Lorsque je repense à ma première année complète en tant que président et chef de la direction de BDC, je suis fier des progrès remarquables que nous avons accomplis dans l'exécution de notre mission, qui est d'aider davantage d'entrepreneurs canadiens à bâtir des entreprises rentables, prospères et innovantes.

En tant que seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs, nous avons une raison d'être claire et unique : **créer de la prospérité pour le Canada en offrant l'accompagnement et le soutien financier dont les entrepreneurs ont besoin pour réaliser leurs ambitions.**

Nous aspirons à aider les entrepreneurs canadiens à être les plus concurrentiels au monde. Pour ce faire, nous nous sommes fixé quatre objectifs clés :

- 1. Avoir un plus grand impact sur davantage d'entrepreneurs**
- 2. Faire qu'il soit facile de faire affaire avec nous**
- 3. Être un milieu de travail remarquable**
- 4. Être rentable afin d'avoir la capacité d'en faire plus**

BDC a connu une activité considérable durant l'exercice 2017. Nous avons réussi dans une large mesure à répondre aux besoins de nos clients entrepreneurs et à réaliser chacune de ces priorités.

Nous avons eu un plus grand impact sur davantage d'entrepreneurs

Nous servons maintenant près de **49 000 entrepreneurs d'un océan à l'autre**, et le montant des prêts que nos clients ont accepté l'an dernier a bondi de 37 %.

Au cours de l'exercice écoulé, nos Services-conseils ont achevé une transformation de plusieurs années, qui visait à offrir aux entrepreneurs un accompagnement rehaussé et plus complet à l'égard des problèmes de gestion clés. Dans le cadre de cette initiative, nous avons mené à bien plus de 1 700 mandats de consultation afin d'aider les entrepreneurs à innover davantage et à rendre leurs entreprises plus productives et plus compétitives.

Nous avons aussi jeté des bases solides pour notre Programme direction croissance, une approche ciblée destinée à soutenir les dirigeants d'entreprises à impact élevé susceptibles d'avoir un effet très marqué sur notre économie.

BDC Capital, notre division d'investissement, a continué de jouer un rôle de premier plan en favorisant le développement d'un **écosystème de l'innovation sain et dynamique au Canada**.

Notre équipe Capital de croissance et transfert d'entreprise a financé un nombre croissant de PME, en fournissant davantage de capitaux à des entreprises à forte croissance qui disposent de peu d'actifs et désirent financer de nouveaux projets ou un transfert d'entreprise.

Sur le plan du capital de risque, nous avons actuellement des engagements directs et indirects de **plus de 1 milliard de dollars** dans **700 entreprises de haute technologie**.

Dans le cadre de notre stratégie visant à transformer de jeunes entreprises canadiennes prometteuses en champions mondiaux, nous avons continué, l'an dernier, de prêter une attention particulière à certains secteurs technologiques cruciaux, comme les technologies propres et l'intelligence artificielle.

Par exemple, notre Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques a investi l'an dernier 131 millions de dollars dans 26 entreprises innovantes.

Soutien accru aux femmes entrepreneurs

Depuis quelques années, nous appliquons une approche globale pour répondre aux besoins des entreprises dirigées par des femmes. Dans cet esprit, nous leur offrons désormais une gamme complète de solutions de capital de risque et de capital de croissance.

L'an dernier, nous avons annoncé un **investissement de 50 millions de dollars dans des entreprises technologiques dirigées par des femmes**. Nous voulions ainsi compléter l'engagement que nous avons pris à l'exercice 2016 de porter à au moins 700 millions de dollars sur trois ans les prêts à terme consentis à des entreprises majoritairement détenues par des femmes.

Nous soutenons une économie diversifiée

Nous avons également continué d'offrir notre soutien au secteur de l'énergie. Nous avons rendu accessibles 350 millions de dollars supplémentaires en nouveaux prêts et en services-conseils afin d'aider les entreprises aux prises avec la baisse des cours du pétrole et du gaz, ce qui porte notre **aide totale à 850 millions de dollars**.

Nous avons également signé une lettre d'intention avec le gouvernement de l'Alberta dans le but de faciliter, pour les entreprises albertaines, l'accès à du capital et à des services aux entreprises. Enfin, nous avons conclu un accord avec ATB Financial, aux termes duquel chacune des parties affectera 500 millions de dollars pour des nouveaux prêts aux PME de l'Alberta.

Il est plus facile de faire affaire avec nous

Grâce au déploiement réussi de notre nouvelle identité de marque, les entrepreneurs canadiens sont de plus en plus nombreux à nous connaître. Nous sommes fiers de notre nouvelle image et de notre nouveau message. Ils nous aident à atteindre un nombre accru d'entrepreneurs grâce à notre approche unique, qui propose non seulement du financement, mais également le savoir-faire nécessaire pour exploiter plus efficacement une entreprise.

Nous nous efforçons en outre de rendre nos interactions avec les clients plus rapides, plus simples et plus commodes. À cette fin, nous avons ouvert six nouveaux centres d'affaires de BDC, dont le nombre total s'élève maintenant à 118.

Nous avons par ailleurs poursuivi l'automatisation de nos processus de prêt et continué d'adapter davantage nos solutions selon la taille et les besoins particuliers de chaque entreprise. Cela nous a permis d'augmenter considérablement le montant des **prêts que nous autorisons en ligne**.

Notre site, **BDC.ca**, a attiré **4,6 millions de visiteurs l'an dernier**, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de l'achalandage résulte de notre détermination constante à offrir aux entrepreneurs un contenu de grande qualité, utile et inspirant, pouvant les aider à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs activités.

Par exemple, nous avons créé un outil en ligne de comparaison de la productivité, qui a reçu plus de 15 000 visites depuis son lancement, en octobre 2016. Cet outil gratuit permet aux entrepreneurs de mesurer le niveau de productivité de leur entreprise et de le comparer avec celui d'autres entreprises du même secteur. Nous sommes convaincus qu'il constitue une première étape clé pour corriger les problèmes de productivité auxquels de nombreuses entreprises canadiennes font face.

BDC demeure un milieu de travail remarquable

Je suis fier du milieu de travail que nous avons créé à BDC. D'ailleurs, pour une onzième année de suite, la Banque figure parmi les **100 meilleurs employeurs du Canada**.

Un autre signe de la qualité de vie au travail à BDC est l'attrait que nous exerçons auprès des demandeurs d'emploi. L'an dernier, quelque 29 000 candidats nous ont fait parvenir leur curriculum vitæ.

Je profite de l'occasion pour **remercier nos 2 200 employés** de contribuer au maintien de ce fabuleux milieu de travail, et de travailler sans relâche afin que nous réussissions à aider les entrepreneurs.

Nous sommes rentables, ce qui nous permet d'en faire plus pour les entrepreneurs

Nous nourrissons de grandes ambitions pour l'avenir, car nous avons des preuves solides de la différence qu'apporte notre approche unique en matière de financement et de services-conseils aux entrepreneurs. Pour être en mesure d'en faire encore plus, nous devons demeurer rentables, comme nous l'avons toujours été au fil des ans.

Au dernier exercice, nous avons déclaré un résultat net consolidé de 465 millions de dollars, ce qui nous permettra de prêter et d'investir davantage à l'avenir.

Nous collaborons avec les entrepreneurs afin de faire une différence pour tous les Canadiens

Nous sommes conscients que nous devons déployer encore beaucoup d'efforts pour **aider les entrepreneurs canadiens à être les plus concurrentiels au monde**.

Il faut que nos entreprises continuent d'innover, de croître et d'être compétitives, tant au pays qu'à l'étranger.

Année après année, nous peaufinons notre approche afin de faire notre part pour les soutenir. En tant que banque de développement du Canada, nous pourrons, de concert avec les entrepreneurs, faire une réelle différence pour tous les Canadiens.



Michael Denham

Rapport de gestion

1. L'environnement économique	9
2. Mesures de rendement	11
3. Analyse des résultats financiers	16
4. Gestion du risque	36
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	46

A large, bold, red number '1' is positioned in the center of the page. To its left is a large blue abstract shape, and below it is a dark blue abstract shape.

**L'environnement
économique**

Selon le Fonds monétaire international, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,1 % pour l'année civile 2016, en léger recul par rapport à l'année précédente (3,2 %).

Les économies avancées ont enregistré un ralentissement marqué de leur croissance, tandis que les pays émergents et en développement ont généralement affiché un rythme d'expansion comparable à celui de 2015. En Chine, cependant, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a fléchi, passant de 6,9 % en 2015 à 6,7 % en 2016. L'Empire du Milieu poursuit la transformation de son économie axée sur l'exportation en un modèle fondé sur la consommation intérieure. Cette transition se réalise toutefois au prix d'une croissance plus lente. L'Inde, pour sa part, a enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés au monde en 2016, avec une progression de 7,6 %.

Malgré le climat d'incertitude créé par le Brexit, l'économie européenne a fait preuve de résilience et le PIB de la zone euro s'est apprécié de 1,7 %. Le Japon a connu une fois de plus une croissance économique modeste, comme en témoigne la hausse de 1 % de son PIB.

Aux États-Unis, le taux de croissance s'est contracté à 1,6 % en 2016, contre 2,6 % l'année précédente. L'emploi a progressé de façon constante et le taux de chômage a reculé de quelques points de pourcentage pour finir l'année à 4,7 %. La bonne tenue du marché du travail s'est traduite par une hausse du salaire horaire moyen, qui a stimulé la consommation. Malgré des conditions de crédit toujours favorables, l'investissement résidentiel n'a pas connu une croissance aussi vigoureuse que l'année précédente et l'investissement non résidentiel s'est replié. Enfin, le dollar américain a continué de s'apprécier, ce qui a entraîné une nouvelle baisse des exportations nettes.

Au Canada, la croissance économique s'est accélérée, passant de 0,9 % en 2015 à 1,4 % en 2016. Bien que les cours du pétrole brut se soient progressivement redressés au cours de l'année, ils sont demeurés à un niveau relativement faible et ont continué de freiner la croissance économique, mais dans une moindre mesure qu'en 2015. La production du secteur de l'extraction pétrolière et gazière a de nouveau chuté en 2016, quoiqu'à un rythme plus modéré. De la même façon, les investissements dans le secteur pétrolier ont enregistré l'an dernier un net recul, dont l'ampleur a toutefois été moins importante que l'an dernier.

Dans le secteur des services, l'activité a progressé à un rythme soutenu en 2016, en particulier dans les domaines de la finance et de l'assurance, de l'immobilier, du transport et de l'entreposage, ainsi que du commerce de gros et de détail. La production manufacturière, en revanche, n'a que peu augmenté.

Après s'être fortement déprécié par rapport au dollar américain en 2015, le dollar canadien a repris de la vigueur au début de 2016 sous l'effet de la remontée des cours du brut. Cependant, les prévisions d'un accroissement de l'écart entre les taux d'intérêt américains et canadiens ont freiné l'appréciation du huard. Le marché s'attendait à ce que la Réserve fédérale relève son taux directeur, ce qui s'est effectivement produit à la fin de l'année. Sans surprise, la Banque du Canada a quant à elle préféré reconduire le sien. Bien que le dollar canadien soit demeuré à un niveau favorable aux exportations, la croissance de celles-ci a été généralement faible. Les exportations ont cependant été particulièrement vigoureuses dans certains secteurs, notamment ceux des véhicules et pièces automobiles, des produits en bois et des biens de consommation.

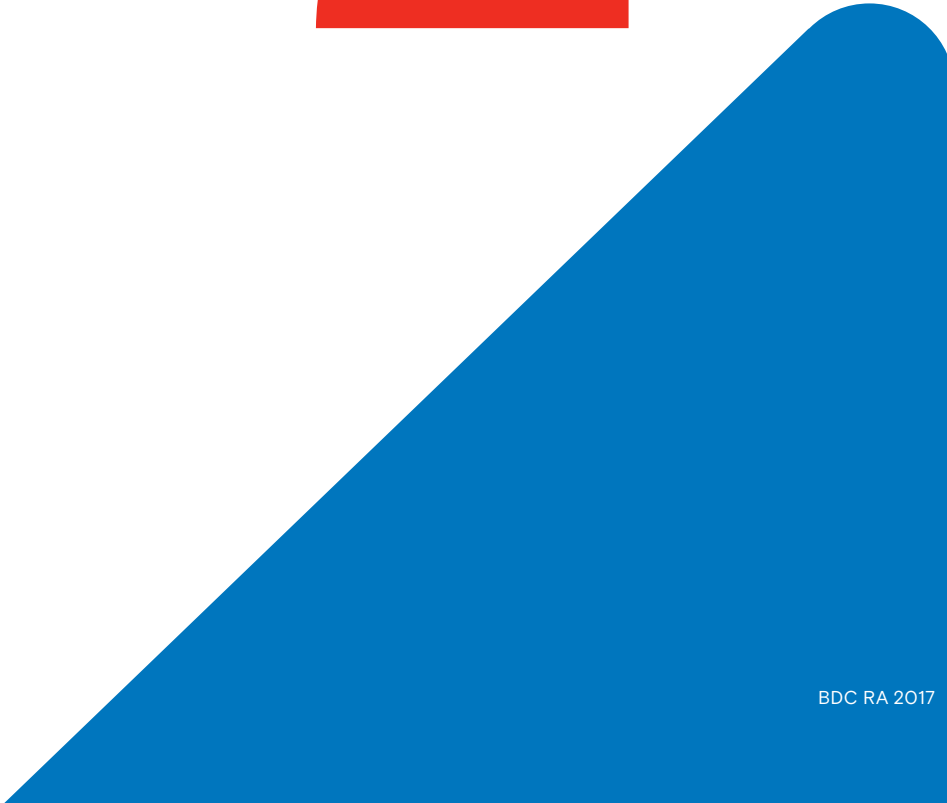
Le marché du travail canadien a connu une embellie l'année dernière. L'emploi a affiché une croissance robuste, surtout durant le deuxième semestre, et le taux de chômage a légèrement fléchi pour s'établir à 6,9 % à la fin de l'année. Cette hausse de l'emploi, combinée à des taux d'intérêt toujours très bas, a stimulé la consommation des ménages de même que l'investissement résidentiel.

En résumé, la faiblesse des cours du brut a continué de peser sur la croissance économique du Canada en 2016, mais dans une moindre mesure que l'année précédente. La production manufacturière n'a guère progressé, contrairement au secteur des services qui a connu de bons résultats. Les exportations ont été faibles dans l'ensemble, même si plusieurs secteurs ont tiré leur épingle du jeu, à commencer par celui de l'automobile. La consommation et l'investissement résidentiel ont profité de la bonne performance du marché de l'emploi et de la faiblesse des taux d'intérêt.



2

Mesures de rendement



Dans notre Plan d'entreprise, nous présentons les mesures de rendement à l'aide desquelles nous évaluons notre efficacité opérationnelle. Nous faisons le suivi de notre rendement et le présentons par rapport à ces objectifs.

Mesures clés

Objectif	Mesure de rendement
Fournir du financement et des services-conseils aux petites entreprises	→ Acceptations de prêts de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise dont l'engagement est de 750 000 \$ ou moins (nombre)
	→ Mandats de consultation individuels pour les clients dont le chiffre d'affaires est de 15 millions de dollars ou moins (nombre)
Fournir du financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie	→ Acceptations de prêts non garantis de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Financement (en millions de dollars)
Aider le capital de risque à redevenir une catégorie d'actifs rentable pour attirer des investisseurs du secteur privé	→ Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi ¹ pour les fonds de commandités de BDC
Faire qu'il soit facile pour les clients de faire affaire avec BDC	→ Clients très satisfaits ² (en pourcentage)
Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux entrepreneurs	→ Transactions réalisées dans le cadre de partenariats ³ (nombre)
	→ Clients indirects, à l'exclusion du PACR (nombre)
Soutenir les entreprises canadiennes les plus prometteuses	→ Acceptations par les entreprises à forte croissance – Capital de croissance et transfert d'entreprise (en pourcentage)
	→ Total des revenus des entreprises à impact élevé qui participent au programme (en millions de dollars)

	Cible – exercice 2017	Résultat – exercice 2017	Taux de rendement	Commentaire
	11 000	12 926	118 %	BDC s'efforce d'aider les petites entreprises et de combler leurs besoins financiers.
	1 600	1 712	107 %	Consciente qu'il faut plus que de l'argent pour assurer la croissance des petites entreprises, BDC propose à celles-ci des solutions de services-conseils.
	1 210	1 249	103 %	BDC soutient les entreprises qui ont besoin de financement, même celles qui ont peu ou pas de garanties.
	1,24	1,25	101 %	BDC s'emploie à démontrer la rentabilité de ses activités de capital de risque afin de renforcer l'attrait de cette catégorie d'actifs auprès des investisseurs.
	65	66	102 %	BDC offre une expérience client positive grâce aux efforts qu'elle déploie sans cesse pour comprendre les entrepreneurs et leurs besoins.
	2 200	2 424	110 %	BDC met à profit ses solides relations pour garantir la réussite des entrepreneurs.
	8 000	9 016	113 %	BDC s'associe à de petites sociétés de financement afin d'aider plus d'entrepreneurs et de favoriser la réussite des petites et moyennes entreprises.
	35	36	103 %	BDC reconnaît que les entreprises à forte croissance participent au dynamisme de l'économie, c'est pourquoi elle leur apporte son soutien.
	1 500	1 840	123 %	BDC soutient les entreprises canadiennes les plus prometteuses et les aide à contribuer pleinement à l'économie du pays.

(1) Le ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi est un multiple associé à l'investissement d'un fonds; on le calcule en divisant le total des distributions et la valeur résiduelle par le capital investi. Les fonds de commandités de BDC sont axés sur les technologies de l'information (TI), les soins de santé et les technologies industrielles, propres et énergétiques, tous les trois excluant les placements qui étaient déjà en place, ainsi que le Fonds TI II, le Fonds Soins de santé II et le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques II.

(2) Clients ayant donné une note de 9 ou 10 sur 10 en ce qui concerne leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC.

(3) Inclut les transactions effectuées en collaboration avec les banques à charte et autres prêteurs, les organismes gouvernementaux et autres sociétés d'État, les sociétés d'aide au développement des collectivités et autres organismes de développement économique, ainsi qu'en vertu d'ententes particulières.

Initiatives propres à BDC

Objectif	Mesure de rendement
Aider les entrepreneurs à intégrer les technologies de l'information et des communications (TIC) à leurs activités et soutenir les entreprises créatrices de TIC	→ Montant annuel accordé en financement et capital de croissance et transfert d'entreprise (en millions de dollars)
	→ Montant total cumulé de capital de risque accordé, jusqu'à l'exercice 2017 (en millions de dollars)
Soutenir les femmes entrepreneurs	→ Financement accordé aux entreprises majoritairement détenues par des femmes à l'exercice 2017 (en millions de dollars)

Impact sur les entrepreneurs

Objectif	Mesure de rendement
Fournir du financement et des services-conseils pour favoriser la croissance et le succès des clients	→ Clients qui ont indiqué avoir constaté un impact positif sur leur entreprise après avoir reçu des services de BDC (en pourcentage)
Aider les entrepreneurs à profiter d'occasions sur les marchés mondiaux	→ Clients qui exportent (nombre)

	Cible – exercice 2017	Résultat – exercice 2017	Taux de rendement	Commentaire
	200	345	173 %	BDC s'était engagée à attribuer chaque année, pendant trois ans – jusqu'à l'exercice 2017 –, un montant de 200 millions de dollars en financement et en capital de croissance et transfert d'entreprise. À l'exercice 2017, elle avait atteint cette cible annuelle à 173 %. La stratégie de BDC dans le domaine des TIC continue de répondre aux attentes des entrepreneurs.
	300	413	138 %	BDC s'était engagée à accorder un montant total cumulé de 300 millions de dollars en capital de risque sur une période de trois ans, jusqu'à l'exercice 2017. À la fin de l'exercice 2017, elle avait atteint cette cible à 138 %.
	230	329	143 %	BDC s'est engagée à consentir aux entreprises majoritairement détenues par des femmes, un financement total cumulé de 700 millions de dollars sur une période de trois ans, jusqu'à l'exercice 2018. À la fin de l'exercice 2017, elle avait atteint cet engagement annuel à 143 % ainsi que 89 % de sa cible sur trois ans. BDC porte une attention particulière aux femmes entrepreneurs et veille à s'adapter à l'évolution de leurs attentes.

	Cible – exercice 2017	Résultat – exercice 2017	Taux de rendement	Commentaire
	89	89	100 %	BDC continue de faire en sorte que ses clients reçoivent un soutien sur mesure qui répond à leurs besoins.
	5 750	5 941	103 %	BDC est consciente du rôle important de l'exportation et elle prête main-forte aux entreprises exportatrices.



3

**Analyse
des résultats
financiers**



Secteurs d'activité

BDC fait rapport sur six secteurs d'activité : Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Services-conseils (anciennement, BDC Avantage), Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque (PACR).

Activités

La Banque de développement du Canada (BDC) est la seule banque qui se consacre exclusivement aux entrepreneurs canadiens et qui les accompagne à chaque étape de leurs parcours d'affaires. BDC leur propose une gamme complémentaire de services-conseils, de services d'investissement et de soutien financier, afin de les aider à prendre les mesures nécessaires pour réussir.

Financement joue un rôle clé en facilitant l'accès des entrepreneurs à du financement et en favorisant la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME). Les clients de Financement ont accepté un total de 6,6 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice, comparativement à 4,8 milliards de dollars à l'exercice précédent. La croissance importante de l'activité durant l'exercice 2017 découle de la conjoncture ainsi que des investissements de BDC dans le rehaussement de ses technologies et de ses processus afin qu'il soit plus facile pour les entrepreneurs de faire affaire avec elle. Cela s'inscrit dans le mandat et le rôle complémentaire de la Banque en tant qu'institution financière qui répond aux besoins des entrepreneurs moins bien servis.

Capital de croissance et transfert d'entreprise continue de soutenir les plans de croissance des entrepreneurs canadiens par une offre de produits diversifiée; ses clients ont accepté un total de 320,5 millions de dollars de financement pendant l'exercice, comparativement à 259,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

BDC a continué de renforcer l'écosystème de l'innovation grâce à ses activités dans le domaine du capital de risque. Elle a ainsi aidé les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations, tout en contribuant au perfectionnement des compétences des gestionnaires de fonds de capital de risque. Au cours de l'exercice 2017, Capital de risque a autorisé 160,8 millions de dollars d'investissements, contre 253,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

Le rythme plus lent des placements de capital de risque de BDC au cours de l'exercice 2017 reflète le ralentissement des activités de mobilisation de capitaux de ce type. En outre, le marché canadien du capital de risque a évolué, dans la mesure où le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), que gère BDC pour le compte du gouvernement, a permis la croissance de plusieurs importants gestionnaires de fonds capables d'attirer de nouveaux investisseurs. Le PACR a attiré d'importants investissements du secteur privé et a maintenant atteint son objectif, qui était de soutenir la clôture de quatre fonds de fonds dirigés par le secteur privé, avec 1,35 milliard de dollars sous gestion. Cela s'est traduit par un apport de plus de 900 millions de dollars en capitaux d'investisseurs privés dans l'écosystème.

Au début de l'exercice 2017, BDC Avantage est devenue Services-conseils afin de mieux refléter la gamme complète des services qu'elle offre. Services-conseils, qui a élargi son rayon d'action pendant l'exercice 2017, a réalisé des produits de 20,4 millions de dollars, en hausse de 22 % par rapport aux 16,7 millions de dollars de l'exercice précédent, et mené à bien plus de 1 700 mandats de consultation.

BDC a aussi maintenu son rôle dans le marché de la titrisation, qui aide les PME à financer l'acquisition des véhicules et du matériel dont elles ont besoin pour améliorer leur productivité, et a décaissé 227,6 millions de dollars pendant l'exercice 2017.

Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

Résultat net consolidé

BDC a affiché un résultat net consolidé de 464,8 millions de dollars pour l'exercice. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'élève à 466,0 millions de dollars, tandis qu'une perte nette de 1,2 million de dollars est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle sont liées uniquement aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Le résultat net provenant de Financement s'élève à 447,0 millions de dollars, soit 5,2 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Le gain de rentabilité s'explique principalement par la hausse des produits d'intérêts nets et des frais découlant de la forte croissance du portefeuille. Cette hausse est en partie neutralisée par une augmentation de la dotation à la provision individuelle pour pertes sur prêts, afin de refléter l'incertitude économique liée à la baisse des cours du pétrole, et par une hausse des charges opérationnelles et administratives engagées pour soutenir la croissance du portefeuille.

Le résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise s'établit à 44,6 millions de dollars, soit 9,1 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. Ce recul est principalement attribuable à une hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements par rapport aux résultats historiquement élevés de l'exercice 2016.

Capital de risque a enregistré des résultats positifs pour le troisième exercice d'affilée. Pour l'exercice 2017, son résultat net s'établit à 5,2 millions de dollars, comparativement à 67,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat net de l'exercice 2016 avait été favorablement influencé par une plus-value importante de la juste valeur après une ronde de financement externe pour l'une des sociétés bénéficiant d'investissements.

Services-conseils a constaté une perte nette de 45,8 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 31,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette perte nette s'est accrue, car BDC continue à investir pour développer ses services non financiers. L'essentiel de l'activité de Services-conseils est considéré comme un investissement destiné à favoriser la compétitivité des entreprises canadiennes.

Le résultat net provenant de Titrisation s'établit à 3,7 millions de dollars, en hausse de 0,6 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par une augmentation des produits d'intérêts nets et des frais liée principalement à la croissance du portefeuille.

PACR a enregistré un résultat net de 10,1 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 3,3 millions de dollars à l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 1,2 million de dollars pour l'exercice 2017 (soit un résultat net de 0,2 million de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et une perte nette de 1,4 million de dollars pour Capital de risque), comparativement à un résultat net de 2,3 millions de dollars pour l'exercice 2016 (résultat net de 4,5 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et perte nette de 2,2 millions de dollars pour Capital de risque).

Résultat net consolidé, selon le secteur d'activité pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016	2015	2014	2013
Financement	447,0	441,8	453,4	433,8	433,1
Capital de croissance et transfert d'entreprise	44,6	53,7	38,5	23,3	34,7
Capital de risque	5,2	67,4	23,3	(12,0)	(8,6)
Services-conseils	(45,8)	(31,6)	(24,2)	(16,9)	(12,4)
Titrisation	3,7	3,1	4,0	5,8	11,4
Plan d'action pour le capital de risque	10,1	3,3	(4,3)	(1,4)	-
Résultat net	464,8	537,7	490,7	432,6	458,2
Résultat net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	466,0	535,4	490,5	426,0	454,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,2)	2,3	0,2	6,6	3,5
Résultat net	464,8	537,7	490,7	432,6	458,2

Rendement des capitaux propres ordinaires

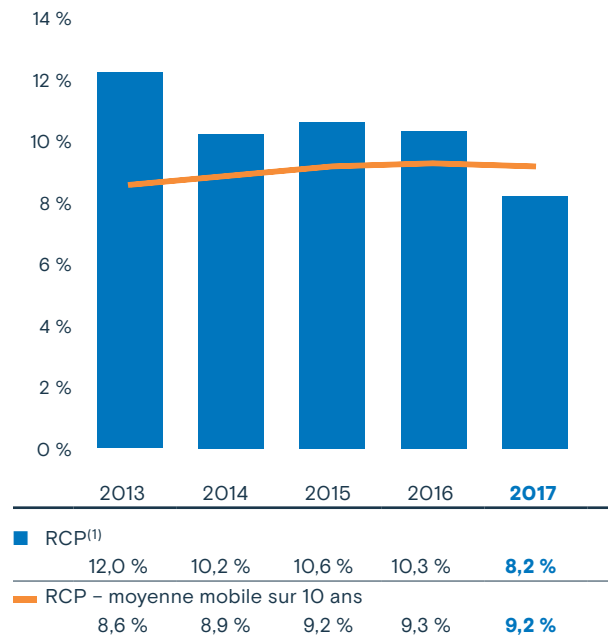
Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) de BDC a été de 8,2 % pour l'exercice 2017, soit légèrement en dessous de la moyenne mobile sur 10 ans, alors que BDC poursuit ses investissements en vue d'accroître son rayonnement et sa visibilité, de déployer de nouvelles initiatives en matière de services-conseils, de soutenir les entreprises touchées par la baisse des cours du pétrole et d'investir dans les technologies et processus.

Résultat global consolidé

Le résultat global consolidé pour l'exercice 2017 s'établit à 536,5 millions de dollars, comparativement à 494,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Cela comprend 464,8 millions de dollars au titre du résultat net consolidé et 71,7 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. La hausse des autres éléments du résultat global pour l'exercice s'explique principalement par le gain de 72,8 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à une perte de 39,5 millions de dollars pour l'exercice 2016. Ce gain est essentiellement attribuable à la hausse du rendement des actifs des régimes de retraite, qui est partiellement neutralisée par la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés.

Rendement des capitaux propres ordinaires (RCP)

au 31 mars



(1) Le RCP est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir définition détaillée dans le Glossaire, à la page 132).

Résultat global consolidé

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat net	464,8	537,7	490,7	432,6	458,2
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(1,7)	(3,0)	1,7	0,3	(4,4)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	0,6	(1,1)	0,7	(3,4)	(2,2)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(1,1)	(4,1)	2,4	(3,1)	(6,6)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	72,8	(39,5)	(32,7)	52,7	(18,3)
Autres éléments du résultat global	71,7	(43,6)	(30,3)	49,6	(24,9)
Résultat global total	536,5	494,1	460,4	482,2	433,3
Résultat global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	537,7	491,8	460,2	475,6	429,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,2)	2,3	0,2	6,6	3,5
Résultat global total	536,5	494,1	460,4	482,2	433,3

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net consolidé de 464,8 millions de dollars dépasse de 97,1 millions de dollars l'objectif du Plan d'entreprise. Tous les secteurs d'activité ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions. Le résultat net de Financement a dépassé de 25,2 millions de dollars le chiffre prévu, principalement en raison d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts inférieure aux prévisions.

Les résultats nets de Capital de risque et du Plan d'action pour le capital de risque ont été plus élevés que prévu, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements supérieure aux prévisions et d'une augmentation des profits de change nets latents dans le portefeuille de capital de risque libellé en dollars américains.

L'écart est également attribuable au résultat net de 44,6 millions de dollars de Capital de croissance et transfert d'entreprise, lequel est supérieur de 8,4 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, en raison principalement d'une variation nette de la moins-value latente sur les placements moins élevée que prévu.

La perte nette de 45,8 millions de dollars de Services-conseils a été inférieure de 8,6 millions de dollars aux prévisions, notamment en raison de charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Le résultat net de 3,7 millions de dollars provenant de Titrisation a été légèrement supérieur aux prévisions, principalement grâce aux produits d'intérêts nets et aux frais.

Financement

Financement contribue à améliorer la compétitivité des PME en répondant aux besoins de financement des entrepreneurs moins bien servis. Ce secteur offre des prêts à terme aux PME dès leur phase de démarrage et durant tout leur parcours. BDC coopère également avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché, en participant à des opérations de cofinancement ou de syndication de prêts.

Depuis l'exercice 2015, BDC met en œuvre une initiative visant à accroître son rayonnement, notamment dans l'Ouest du Canada et en Ontario, où sa présence doit être mieux adaptée aux réalités du marché. BDC a également adopté une nouvelle identité de marque au cours de l'exercice 2017 et a continué d'investir dans sa visibilité globale grâce à la publicité, notamment par une forte présence en ligne, afin de continuer à faire connaître son offre et, ainsi, de mieux répondre aux besoins des PME.

Par ailleurs, la stratégie de mobilité de BDC permet au personnel en contact avec les clients de travailler peu importe le lieu, le moment ou l'appareil. Cette stratégie permet des interactions avec les clients nettement plus efficaces et fait en sorte qu'il est plus facile pour les PME de faire affaire avec la Banque.

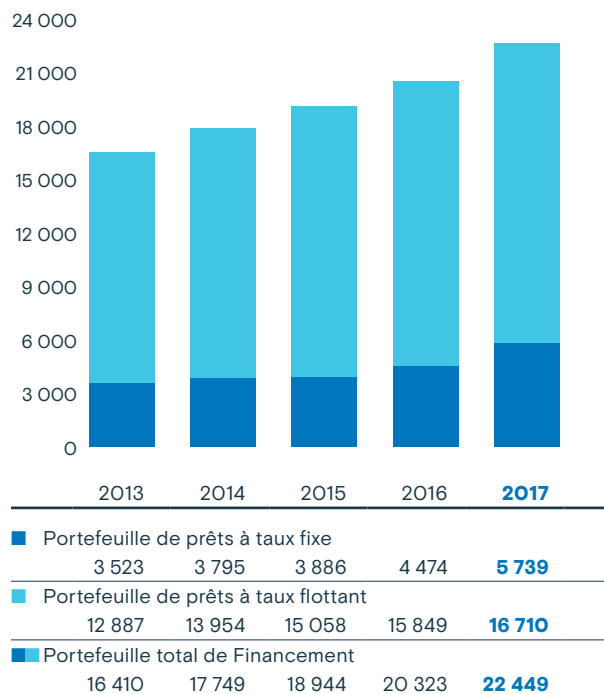
À l'exercice 2016, BDC a affecté une somme de 700,0 millions de dollars en prêts à terme sur trois ans pour les entreprises majoritairement détenues par des femmes et a, depuis lors, autorisé des prêts totalisant 620,5 millions de dollars. BDC a également continué de soutenir les entrepreneurs touchés par la chute des cours du pétrole brut, en accordant 350,0 millions de dollars de financement supplémentaire, en plus des 500 millions de dollars déjà engagés en novembre 2015. Cette enveloppe additionnelle vise à accroître le financement consenti aux entreprises de ce secteur afin qu'elles puissent se diversifier et saisir les occasions au Canada et à l'étranger. Au 31 mars 2017, Financement avait autorisé près de 2 300 prêts, pour un total de plus de un demi-milliard de dollars.

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la provision cumulée pour pertes sur prêts, a augmenté de 10,5 %, passant de 20,3 milliards de dollars à 22,4 milliards de dollars entre les 31 mars 2016 et 2017, principalement en raison de l'accroissement du niveau d'activité. Le portefeuille de clôture se compose de 21,7 milliards de dollars de prêts productifs et de 0,7 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2017, 74,4 % du portefeuille était composé de prêts à taux flottant, en légère baisse par rapport à 78,0 % au 31 mars 2016.

Portefeuille de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



Produits d'intérêts nets et frais

Les produits d'intérêts nets et les frais correspondent aux produits d'intérêts et frais, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets et les frais ont atteint 1 036,5 millions de dollars pour l'exercice 2017, comparativement à 969,9 millions de dollars à l'exercice 2016. La hausse de 66,6 millions de dollars est principalement attribuable à la forte croissance du portefeuille, en partie annulée toutefois par une baisse des marges. La marge sur les produits d'intérêts nets et les frais, soit le ratio des produits d'intérêts nets et des frais sur le portefeuille de prêts moyen, a légèrement diminué par rapport à l'exercice 2016, ce qui reflète la dynamique des taux d'intérêt sur le marché.

Résultats de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Produits d'intérêts nets et frais	1 036,5	969,9
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(179,5)	(160,9)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1,3	4,3
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	858,3	813,3
Charges opérationnelles et administratives	411,3	371,5
Résultat net provenant de Financement	447,0	441,8

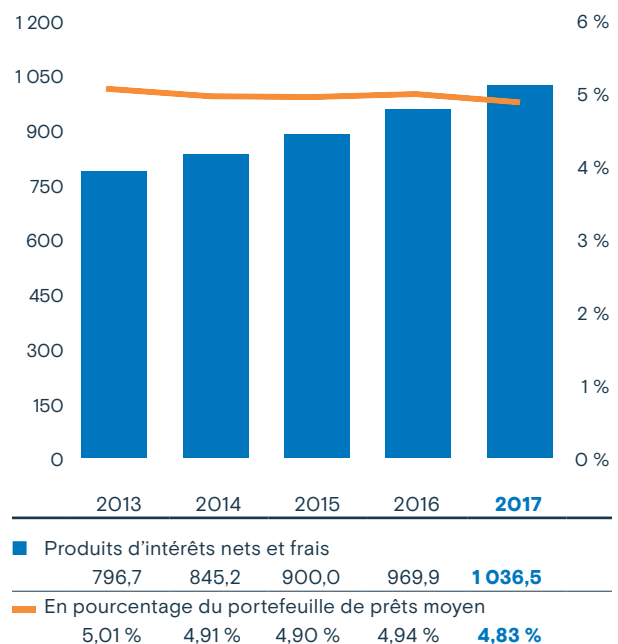
Résultats de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars
(en pourcentage du portefeuille moyen)

	2017	2016
Produits d'intérêts nets et frais	4,8 %	4,9 %
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(0,8 %)	(0,8 %)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,0 %	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	4,0 %	4,1 %
Charges opérationnelles et administratives	1,9 %	1,9 %
Résultat net provenant de Financement	2,1 %	2,2 %

Produits d'intérêts nets et frais provenant de Financement

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



Dotation à la provision pour pertes sur prêts

La dotation à la provision pour pertes sur prêts correspond au montant imputé aux produits pour amener le total de la provision cumulée pour pertes sur prêts, y compris les provisions individuelles et collectives cumulées, à un niveau qui représente la meilleure estimation par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de l'état de la situation financière. Pour l'exercice 2017, Financement a constaté une dotation à la provision pour pertes sur prêts de 179,5 millions de dollars, dont 173,5 millions de dollars liés à la provision individuelle pour pertes sur prêts douteux, et 6,0 millions de dollars liés à la provision collective.

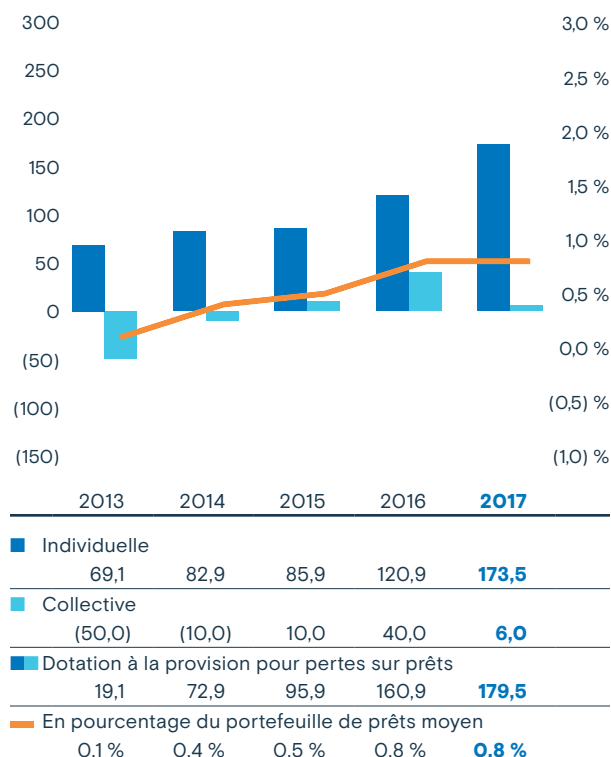
Un facteur qui influe fortement sur la provision individuelle cumulée est le nombre de prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Lorsque des prêts sont en défaut, nous les classons comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant au risque net à titre de provision individuelle cumulée. Le taux de déclassement a augmenté pour s'établir à 2,8 % du portefeuille de prêts productifs à l'ouverture de l'exercice 2017, comparativement à 2,3 % à l'exercice 2016, tandis que la dotation à la provision individuelle pour pertes sur prêts a légèrement grimpé pour s'établir à 0,8 % du portefeuille moyen en 2017, comparativement à 0,6 % en 2016. L'augmentation de la dotation à la provision individuelle pour pertes sur prêts reflète la chute des cours du pétrole brut, qui a essentiellement touché des entreprises de la région des Prairies. Cette région a contribué à elle seule à 92 % de la hausse totale de la dotation à la provision au cours de l'exercice 2017. Une dotation à la provision collective de 6,0 millions de dollars a été constatée à l'exercice 2017, comparativement à 40,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Le montant plus élevé de l'an dernier était attribuable à l'incertitude liée à la baisse des cours du pétrole, laquelle a entraîné une hausse des prêts douteux en 2017.

BDC gère très attentivement le portefeuille de prêts douteux qui, après une augmentation de 163,6 millions de dollars à l'exercice 2017, totalise 718,3 millions de dollars. Les prêts douteux représentent 3,2 % du portefeuille total au 31 mars 2017, comparativement à 2,7 % au 31 mars 2016.

BDC maintient la provision cumulée pour pertes sur prêts à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille. Cette provision cumulée comprend la provision individuelle cumulée et la provision collective cumulée. La direction établit la provision individuelle cumulée en se fondant sur l'identification et la détermination des pertes liées aux prêts douteux individuels. Elle détermine la provision collective cumulée à partir de l'évaluation des pertes de valeur dans le portefeuille de prêts productifs qui n'ont pas encore été identifiées.

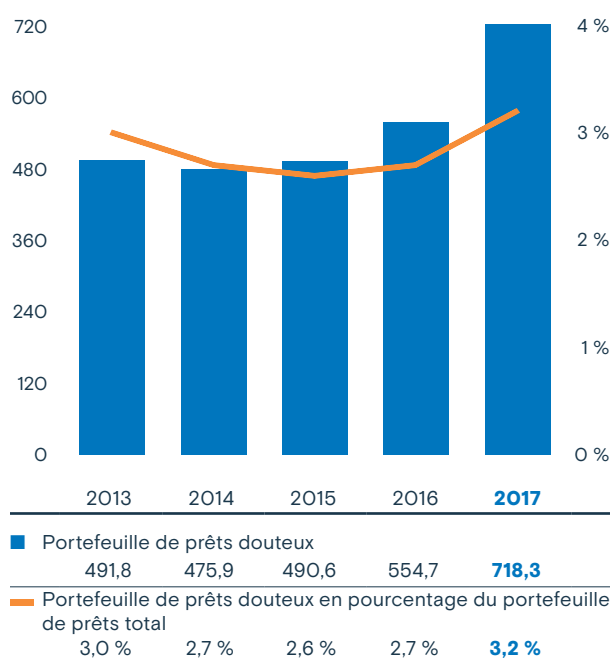
Dotation à la provision pour pertes sur prêts

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



Portefeuille de prêts douteux

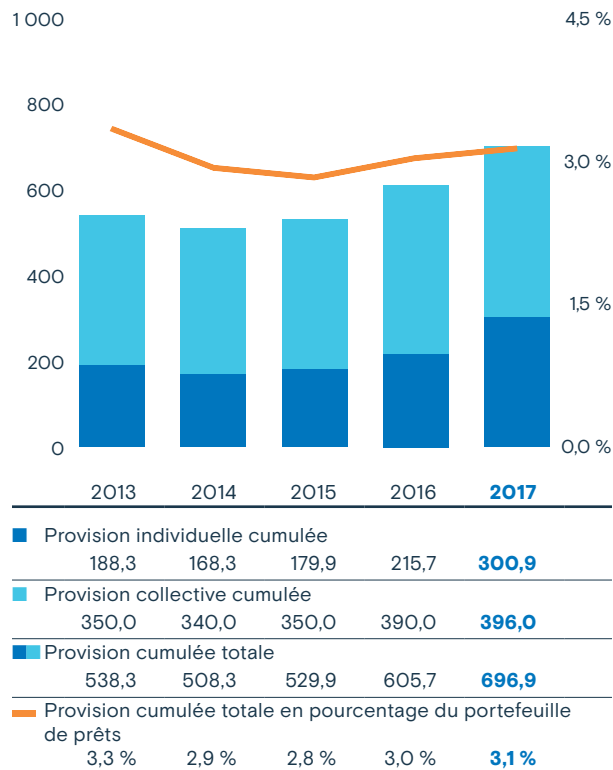
au 31 mars (en millions de dollars)



Les provisions individuelles et collectives cumulées pour pertes sur prêts ont toutes deux augmenté pour atteindre 696,9 millions de dollars au total au 31 mars 2017, comparativement à 605,7 millions de dollars à l'exercice 2016. La provision cumulée totale représente 3,1 % du total de l'encours des prêts, en légère hausse par rapport aux 3,0 % enregistrés pour l'exercice précédent.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 23, *Gestion du risque des états financiers consolidés*.

Provision cumulée pour pertes sur prêts au 31 mars (en millions de dollars)



Profits ou pertes nets sur autres instruments financiers

Les profits ou pertes nets sur autres instruments financiers découlent principalement des variations de la juste valeur des billets à long terme et des instruments dérivés dues aux fluctuations des conditions de marché. Les profits ou les pertes réalisés sont enregistrés lorsque les instruments financiers sont rachetés avant l'échéance.

Pour l'exercice 2017, Financement a comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 1,3 million de dollars, soit des profits nets réalisés de 2,4 millions de dollars et des pertes nettes latentes de 1,1 million de dollars. En 2016, Financement avait comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 4,3 millions de dollars, qui comprenaient des profits nets réalisés de 1,0 million de dollars et des profits nets latents de 3,3 millions de dollars.

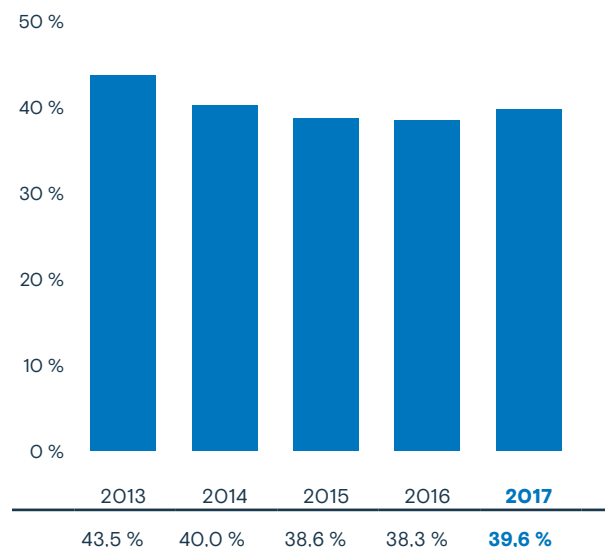
Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives totalisent 411,3 millions de dollars pour l'exercice 2017, soit une hausse de 39,8 millions de dollars par rapport à 371,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des effectifs en vue d'accroître la présence de BDC dans l'ensemble du Canada afin d'aider davantage d'entrepreneurs, ainsi que par les coûts associés au déploiement de la nouvelle identité de marque de la Banque. Cependant, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives comptent pour 1,9 %, soit un niveau identique à 2016. BDC tire également parti de sa présence en ligne par l'intermédiaire de son centre d'affaires virtuel et elle investit dans le développement de capacités mobiles évoluées pour faciliter et accélérer l'obtention de financement par les clients.

Efficacité opérationnelle

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. La Banque gère soigneusement les charges opérationnelles, détermine et réalise des gains d'efficacité et améliore son ratio d'efficacité, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour générer chaque dollar de revenu (plus le ratio est bas, plus l'efficacité est grande). Par conséquent, le ratio d'efficacité de Financement s'améliore, passant de 43,5 % pour l'exercice 2013 à 39,6 % pour l'exercice 2017. Il a toutefois augmenté par rapport au ratio de 38,3 % enregistré à l'exercice 2016, en raison de la baisse des marges dans le portefeuille de financement ainsi que des investissements dans diverses initiatives, dont l'accroissement du rayonnement et de la visibilité de BDC et l'amélioration de l'expérience client au moyen de processus et technologies améliorés. On s'attend à ce que ces investissements produisent des gains d'efficacité et améliorent le ratio d'efficacité de Financement au cours des prochaines années.

Ratio d'efficacité de Financement⁽¹⁾
pour les exercices terminés le 31 mars



(1) Plus le ratio est bas, plus l'efficacité est élevée.

Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 132.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Financement est supérieur de 25,2 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts plus faible que prévu.

Les produits d'intérêts nets, les frais et autres produits ont été supérieurs de 5,5 millions de dollars aux 1 031 millions de dollars prévus, en raison principalement de l'augmentation de la moyenne des prêts en cours tout au long de l'exercice, augmentation qui a toutefois été partiellement contrebalancée par une baisse des marges dégagées. Les charges opérationnelles et administratives totalisant 411,3 millions de dollars sont comparables à l'objectif du Plan d'entreprise. Comme prévu, BDC a continué d'investir dans l'accroissement de son rayonnement et de sa visibilité en ouvrant de nouveaux centres d'affaires et en déployant sa nouvelle identité de marque.

Le portefeuille de Financement à la clôture de l'exercice 2017, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts, s'établit à 21,8 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 4,2 % à l'objectif du Plan d'entreprise, en raison de niveaux d'activité plus élevés que prévu. Le total des acceptations pour l'exercice dépasse de 1,4 milliard de dollars l'objectif de 5,2 milliards de dollars du Plan d'entreprise, grâce aux investissements prévus par BDC, qui lui ont permis de répondre plus efficacement aux demandes du marché.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

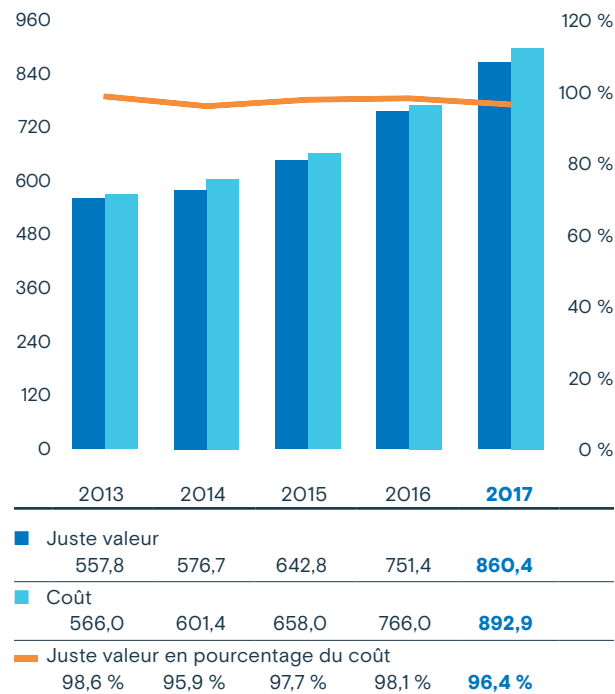
Capital de croissance et transfert d'entreprise s'intéresse aux entreprises en croissance, notamment les entreprises à forte croissance, qui peuvent compter sur une direction solide, mais qui ont souvent peu d'actifs corporels à offrir en garantie. BDC propose des solutions à risque plus élevé (financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres) pour permettre aux entrepreneurs de mettre en œuvre leurs plans de croissance et de relève tout en limitant la dilution de la propriété de l'entreprise. BDC peut également prendre des participations minoritaires lorsque les entrepreneurs ont besoin de capitaux pour accélérer rapidement la croissance de leur entreprise.

Portefeuille de placements de financement subordonné

Le portefeuille de placements de financement subordonné de BDC – soutenu par une demande toujours forte dans ce segment moins bien servi –, a augmenté de 14,5 %, pour atteindre 860,4 millions de dollars à l'exercice 2017, comparativement à 751,4 millions de dollars à l'exercice 2016. Par ailleurs, la taille moyenne des prêts a augmenté entre 2016 et 2017, passant de 1,5 million de dollars à 1,8 million de dollars.

La juste valeur du portefeuille en pourcentage du coût s'établit à 96,4 %, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une dépréciation accrue de la juste valeur dans le secteur pétrolier et gazier.

Portefeuille de placements de financement subordonné
au 31 mars (en millions de dollars)



Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a dégagé un résultat net de 44,6 millions de dollars pour l'exercice, soit 9,1 millions de dollars de moins qu'à l'exercice 2016. Les résultats de l'exercice précédent avaient été très élevés par rapport aux tendances historiques. Cette baisse s'explique principalement par une hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements. Le résultat net comprend un montant de 0,2 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, contre 4,5 millions de dollars en 2016. La baisse de la somme attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte d'une diminution de la plus-value latente sur les placements constatée dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. ainsi que d'une diminution du portefeuille.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Produits nets sur les placements	98,7	85,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(17,8)	0,5
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	80,9	85,9
Charges opérationnelles et administratives	36,3	32,2
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	44,6	53,7
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	44,4	49,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	4,5
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	44,6	53,7

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise
pour les exercices terminés le 31 mars
(en pourcentage du portefeuille moyen)

	2017	2016
Produits nets sur les placements	12,1 %	12,5 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(2,2 %)	0,1 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	9,9 %	12,6 %
Charges opérationnelles et administratives	4,5 %	4,7 %
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,4 %	7,9 %
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	5,4 %	7,2 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,0 %	0,7 %
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,4 %	7,9 %

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements et les frais et autres produits, ont atteint 98,7 millions de dollars, soit 13,3 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts nets découlant de la croissance du portefeuille à l'exercice 2017. Pour en savoir plus, se reporter à la note 25, *Informations sectorielles*.

Pour l'exercice 2017, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 17,8 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente de 0,5 million de dollars à l'exercice précédent. Le secteur pétrolier et gazier a contribué à cette hausse de la moins-value latente sur les placements au cours de l'exercice 2017. La variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements comprend les éléments figurant dans le tableau ci-dessous :

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Plus(moins)-value nette	(13,7)	1,1
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	(4,1)	(0,6)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(17,8)	0,5

Les charges opérationnelles et administratives ont augmenté de 4,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des effectifs nécessaire pour soutenir pleinement les plans de croissance et de transfert d'entreprise de sociétés partout au Canada. Cependant, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives ont baissé par rapport à l'exercice 2016.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise de 44,6 millions de dollars pour l'exercice 2017 est supérieur à l'objectif de 36,2 millions de dollars du Plan d'entreprise. L'écart s'explique principalement par une moins-value latente sur les placements plus faible que prévu.

Comme on pouvait s'y attendre, l'initiative de BDC visant à accroître son rayonnement et sa visibilité a entraîné un niveau d'activité plus élevé que prévu. Ainsi, les acceptations ont atteint 320,5 millions de dollars à l'exercice, dépassant l'objectif de 270 millions de dollars du Plan d'entreprise.

Pour l'exercice, Capital de croissance et transfert d'entreprise avait comme principal objectif d'accélérer le déploiement de sa solution de partenariat avec participation, afin de répondre encore mieux aux besoins des entrepreneurs en matière de capital de croissance à risque élevé. Comme prévu, l'augmentation des acceptations pour les solutions de capitaux propres et de quasi-capitaux propres a été conforme aux priorités pour l'exercice 2017.

Capital de risque

Capital de risque soutient activement le développement d'un écosystème sain et dynamique du capital de risque afin de favoriser l'innovation au Canada. BDC joue un rôle important en aidant les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies, à commercialiser leurs innovations et à enrichir les compétences des gestionnaires de fonds de capital de risque. Elle soutient quelque 700 entreprises par l'intermédiaire de placements directs dans de nouvelles entreprises et de placements indirects dans le cadre de partenariats avec divers accélérateurs et fonds de capital de risque. La stratégie de ce secteur pour faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement viable et attrayante pour les investisseurs du secteur privé a contribué à stimuler le marché. Depuis 2010, le nombre de transactions de capital de risque au Canada a augmenté de 38 %, tandis que le total des sommes investies a progressé de 97 %.

Investissement direct

La stratégie de placements directs de Capital de risque permet à BDC de gérer trois fonds d'investissement. Ceux-ci fonctionnent suivant les mêmes principes que les fonds du secteur privé, dans les secteurs des technologies de l'information (TI), des technologies industrielles, propres et énergétiques, et des soins de santé. Pour répondre à la demande du marché, BDC a affecté 150 millions de dollars à la création d'un deuxième fonds axé sur les TI durant l'exercice 2016, ainsi que 135 millions de dollars à la création d'un deuxième fonds axé sur les technologies industrielles, propres et énergétiques au cours de l'exercice 2017.

Par l'entremise de son équipe Investissements stratégiques et partenariats (ISP), BDC met sur pied des initiatives innovantes visant à renforcer l'écosystème de l'innovation précoce. Grâce à ISP, la Banque comble en outre les insuffisances de financement au moyen d'investissements d'amorçage au profit des diplômés prometteurs de ses accélérateurs partenaires dans le cadre du programme d'accélérateurs.

Au cours de l'exercice 2017, BDC a annoncé qu'elle augmentait son soutien aux entreprises technologiques dirigées par des femmes, en lançant une nouvelle initiative de placements directs et en affectant 50 millions de dollars de capitaux pour investir auprès de clients existants et nouveaux, ainsi que dans les diplômés des accélérateurs partenaires de la Banque par l'intermédiaire de son équipe ISP.

Investissement indirect

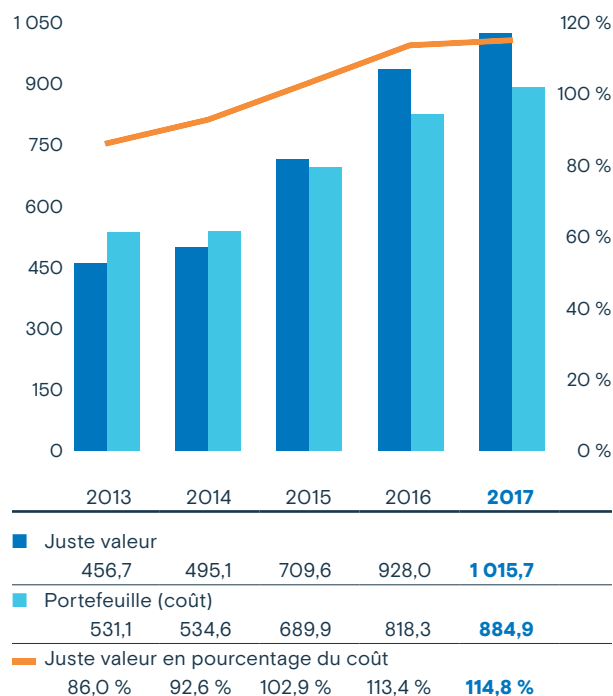
La stratégie de placements indirects de BDC est axée sur l'établissement et le soutien de fonds de capital de risque canadiens de calibre mondial à grande échelle. Pour ce faire, BDC accepte des engagements importants en faveur de fonds du secteur privé ayant une orientation sectorielle claire et une expertise reconnue.

Portefeuille de Capital de risque

La juste valeur du portefeuille a augmenté, passant de 928,0 millions de dollars en 2016 à 1 015,7 millions de dollars en 2017. Le portefeuille comprend des placements directs de 604,1 millions de dollars et des placements de 411,6 millions de dollars dans 64 fonds.

La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établit à 114,8 % au 31 mars 2017, en légère hausse par rapport à 113,4 % à la même date l'an dernier. À l'exercice 2017, la juste valeur en pourcentage du coût s'est établie à 105,5 % pour le portefeuille de placements directs et à 131,7 % pour les fonds.

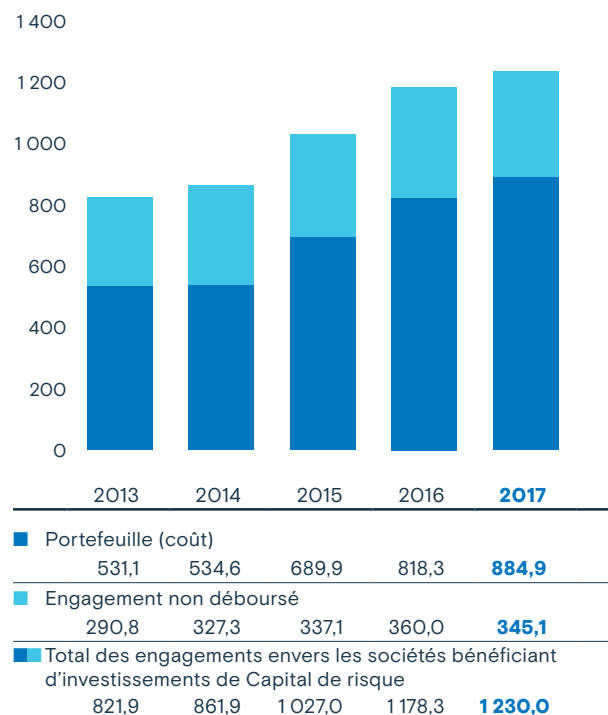
Portefeuille de Capital de risque – Placements totaux
au 31 mars (en millions de dollars)



Le total des montants engagés en capital de risque en faveur de sociétés bénéficiant d'investissements, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffre à 1 230,0 millions de dollars au 31 mars 2017. Ce total comprend des engagements de 584,5 millions de dollars en placements directs et de 645,5 millions de dollars en placements dans des fonds d'investissement du secteur privé, soit au total une augmentation de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Comme prévu, nos engagements à l'égard des fonds d'investissement du secteur privé sont supérieurs à nos engagements à l'égard des placements directs. La portion non déboursée a été engagée principalement dans des fonds privés et devrait être investie au cours des prochaines années.

Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque
au 31 mars (en millions de dollars)



Résultat net provenant de Capital de risque

Capital de risque a enregistré un résultat net de 5,2 millions de dollars, comparativement à 67,4 millions de dollars à l'exercice précédent, soit un résultat positif pour une troisième année d'affilée. Le résultat net de l'exercice 2016 avait été favorablement influencé par une hausse importante de la plus-value de la juste valeur, attribuable à une ronde de financement externe pour une des sociétés bénéficiant d'investissements.

Résultats de Capital de risque

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Produits (pertes) nets sur les placements	9,3	(2,5)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	10,2	81,6
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	10,9	8,4
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(0,1)	0,1
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	30,3	87,6
Charges opérationnelles et administratives	25,1	20,2
Résultat net provenant de Capital de risque	5,2	67,4
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	6,6	69,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,4)	(2,2)
Résultat net provenant de Capital de risque	5,2	67,4

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits nets réalisés sur les placements et les frais et autres produits, s'élèvent à 9,3 millions de dollars, ce qui est supérieur à la perte de 2,5 millions de dollars enregistrée à l'exercice 2016. Capital de risque a enregistré une diminution des radiations et une légère baisse des profits réalisés au cours de l'exercice 2017. Les produits de la cession de placements ont été solides et se sont élevés à 127,7 millions de dollars, contre 100,8 millions de dollars à l'exercice 2016. Les profits nets réalisés sur les placements ont eu une incidence minime sur les résultats, car les variations de la juste valeur sur ces placements enregistrées lors des exercices précédents ont été renversées au moment de leur sortie.

BDC a constaté une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 10,2 millions de dollars (comparativement à une variation nette de la plus-value latente de 81,6 millions de dollars à l'exercice précédent).

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Plus(moins)-value nette	(3,3)	67,8
Renversement de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	13,5	13,8
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	10,2	81,6

Une moins-value de 18,0 millions de dollars et une plus-value de 14,7 millions de dollars ont été constatées sur la juste valeur des placements directs et des placements indirects, respectivement, soit une moins-value nette totale de la juste valeur de 3,3 millions de dollars pour l'exercice 2017. La plus-value nette de 67,8 millions de dollars de la juste valeur enregistrée en 2016 résultait d'une ronde de financement externe pour une de nos sociétés bénéficiant d'investissements directs.

Les profits de change nets latents sur les placements de 10,9 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change avec le dollar américain. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir les produits en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 25,1 millions de dollars, en hausse par rapport aux 20,2 millions de dollars de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une augmentation des salaires en vue de mieux soutenir l'écosystème du capital de risque et la croissance du portefeuille.

La perte nette provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 1,4 million de dollars pour l'exercice, soit 0,8 million de dollars de moins qu'à l'exercice précédent.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 5,2 millions de dollars provenant de Capital de risque a été supérieur à la perte nette de 19,8 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Cela s'explique largement par une moins-value nette de la juste valeur sur les placements moins élevée que prévu et par des profits de change latents sur les placements. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 1,4 million de dollars a été inférieure de 1,1 million de dollars aux prévisions.

Services-conseils

Au début de l'exercice 2017, BDC Avantage est devenue Services-conseils, afin de mieux refléter la gamme complète de services non financiers qu'elle offre aux entrepreneurs. Forte de sa gamme de solutions de services-conseils de premier ordre, de son offre à l'intention des entreprises à impact élevé par l'intermédiaire du Programme direction croissance, de son contenu éducatif en ligne et de ses solutions destinées à aider les PME à s'internationaliser, BDC investit pour aider les entreprises canadiennes à renforcer leur compétitivité en prenant en charge une part importante des coûts associés à ces activités, de sorte que ces entreprises puissent en tirer un profit maximal.

Services-conseils continue de déployer le Programme direction croissance (anciennement, l'initiative Entreprises à impact élevé) pour servir les entreprises qui ont un impact important sur l'économie. Le programme, dont la prestation est assurée par des conseillers exécutifs hautement expérimentés, eux-mêmes soutenus par une équipe d'associés et d'analystes, vise principalement à aider les entrepreneurs et les équipes de direction à élaborer un plan de croissance et à le mener à bien, de sorte que les entreprises à impact élevé parviennent à réaliser tout leur potentiel.

Perte nette provenant de Services-conseils

Les solutions offertes par Services-conseils constituent un investissement continu dans les entrepreneurs. Une perte nette de 45,8 millions de dollars a été constatée pour l'exercice 2017, comparativement à une perte nette de 31,6 millions de dollars pour 2016. Services-conseils a augmenté son rayon d'action au cours de l'exercice 2017, ce qui a contribué à l'augmentation de 22 % de ses produits, lesquels se chiffrent à 20,4 millions de dollars, contre 16,7 millions de dollars à l'exercice précédent, et a réalisé plus de 1 700 mandats de consultation. Les charges opérationnelles et administratives de 66,2 millions de dollars sont supérieures de 17,9 millions de dollars à celles de 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des effectifs de BDC, qui a continué d'affecter des ressources et de bâtir une équipe de spécialistes et de conseillers pour offrir aux entreprises, dont celles à impact élevé, une gamme de services non financiers.

Résultats de Services-conseils

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Produits	20,4	16,7
Charges opérationnelles et administratives	66,2	48,3
Perte nette provenant de Services-conseils	(45,8)	(31,6)

Rendement par rapport aux objectifs

La perte nette de 45,8 millions de dollars provenant de Services-conseils pour l'exercice 2017 est inférieure à celle de 54,4 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Les produits s'élèvent à 20,4 millions de dollars, ce qui est conforme à l'objectif du Plan d'entreprise, tandis que les charges opérationnelles et administratives sont inférieures aux prévisions.

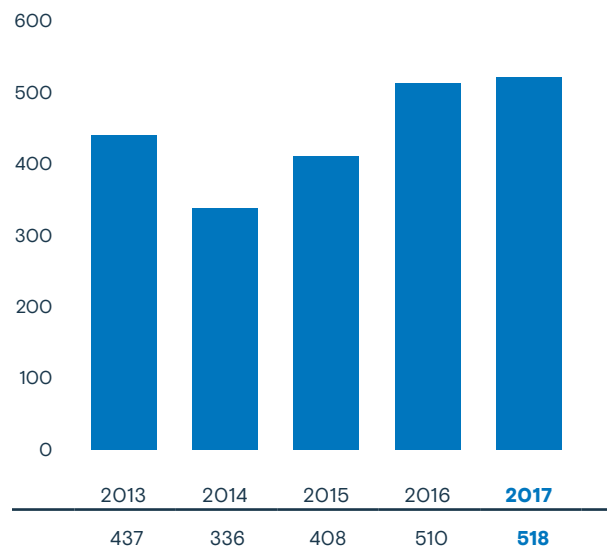
Titrisation

BDC maintient son rôle dans le marché de la titrisation, ce qui aide les PME à accéder à du financement pour les véhicules et le matériel dont elles ont besoin pour améliorer leur productivité. Grâce à la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI), BDC utilise des techniques de titrisation pour financer des sociétés de financement solvables dans le secteur de l'automobile et du matériel au moyen d'ententes de partage de risque. BDC cible ainsi les sociétés de financement indépendantes de petite taille et émergentes afin de les aider à accroître leur envergure et leur sophistication, ce qui assure un meilleur accès au crédit pour les PME.

Portefeuille de Titrisation

Au 31 mars 2017, les titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalisent 518,1 millions de dollars, soit une légère hausse comparativement à 509,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

Portefeuille de titres adossés à des créances mobilières au 31 mars (en millions de dollars)



Résultat net provenant de Titrisation

Titrisation a dégagé un résultat net de 3,7 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,6 million de dollars de plus qu'à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets consécutive à une augmentation du portefeuille moyen. Les charges opérationnelles et administratives totalisent 2,6 millions de dollars pour l'exercice 2017, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Titrisation

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Produits d'intérêts nets et frais	6,3	5,4
Charges opérationnelles et administratives	2,6	2,3
Résultat net provenant de Titrisation	3,7	3,1

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 3,7 millions de dollars provenant de Titrisation est supérieur de 0,9 million de dollars aux prévisions, en raison principalement d'une hausse des produits d'intérêts nets et des frais et d'une baisse des charges opérationnelles et administratives.

Plan d'action pour le capital de risque

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cet investissement a permis de mobiliser plus de 900 millions de dollars en capitaux privés et 113 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui porte à 1,35 milliard de dollars le financement total en capital de risque mobilisé par l'intermédiaire du PACR. En outre, le marché canadien du capital de risque a évolué, dans la mesure où le PACR a permis la croissance de plusieurs importants gestionnaires de fonds capables d'attirer de nouveaux investisseurs, avec un effort réduit de la part de BDC.

Portefeuille du Plan d'action pour le capital de risque

Au 31 mars 2017, le portefeuille total s'établit à 301,5 millions de dollars, comparativement à 137,7 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement des décaissements de 157,8 millions de dollars effectués au cours de l'exercice 2017.

Résultat net provenant du Plan d'action pour le capital de risque

PACR a enregistré un résultat net de 10,1 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 10,6 millions de dollars liée à l'augmentation de la juste valeur des fonds sous-jacents. PACR enregistre un résultat positif pour la deuxième année de suite. Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 0,6 million de dollars, un montant inférieur à celui de l'an dernier.

Résultats du Plan d'action pour le capital de risque

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2017	2016
Produits nets sur les placements	0,1	0,3
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	10,6	3,9
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	10,7	4,2
Charges opérationnelles et administratives	0,6	0,9
Résultat net provenant du Plan d'action pour le capital de risque	10,1	3,3

Rendement par rapport aux objectifs

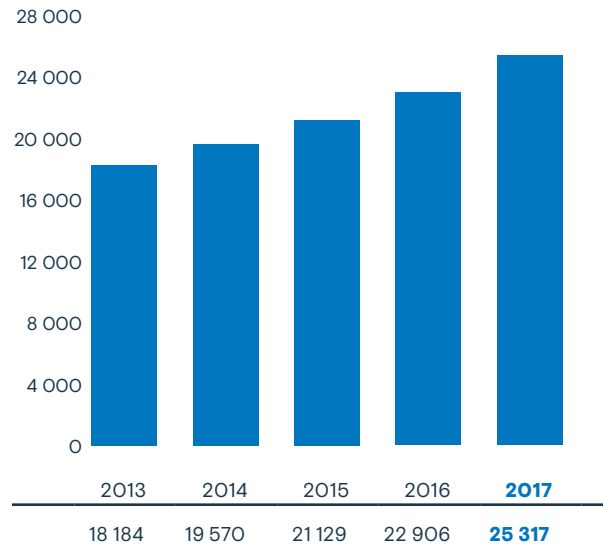
Le résultat net de 10,1 millions de dollars dépasse de 29,0 millions de dollars les prévisions, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs, qui s'établit à 25,3 milliards de dollars, a augmenté de 2,4 milliards de dollars comparativement à l'an dernier, en raison principalement d'une hausse de 2,0 milliards de dollars du portefeuille de prêts, conjuguée à une augmentation de 109,0 millions de dollars du portefeuille de placements de financement subordonné, à une augmentation de 251,6 millions de dollars des portefeuilles de placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque, ainsi qu'à une augmentation de 8,3 millions de dollars des titres adossés à des créances mobilières (TACM).

Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)



Le portefeuille de TACM s'établit à 518,1 millions de dollars au 31 mars 2017, comparativement à 509,8 millions de dollars au 31 mars 2016. L'augmentation de la valeur du portefeuille s'explique principalement par une croissance des achats de titres dans le cadre de la PFPI.

Le portefeuille de prêts de 21,7 milliards de dollars représente le principal actif de BDC (portefeuille brut de 22,4 milliards de dollars moins une provision cumulée pour pertes sur prêts de 0,7 milliard de dollars). Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 10,5 % depuis le 31 mars 2016. BDC s'engage toujours à soutenir activement les PME et à les aider à améliorer leur compétitivité, tout en continuant à repérer et à combler les lacunes du marché en matière de financement partout au Canada.

En ce qui concerne les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de placements de financement subordonné s'établit à 860,4 millions de dollars, soit une hausse de 14,5 % par rapport au 31 mars 2016. Le portefeuille de capital de risque totalise 1 015,7 millions de dollars au 31 mars 2017, comparativement à 928,0 millions de dollars au 31 mars 2016. Le portefeuille du plan d'action pour le capital de risque s'établit à 301,5 millions de dollars au 31 mars 2017, comparativement à 137,7 millions de dollars au 31 mars 2016.

Les actifs dérivés de 21,3 millions de dollars et les passifs dérivés de 1,8 million de dollars représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2017. La juste valeur nette des instruments financiers dérivés a diminué de 28,1 millions de dollars par rapport au 31 mars 2016, en raison principalement

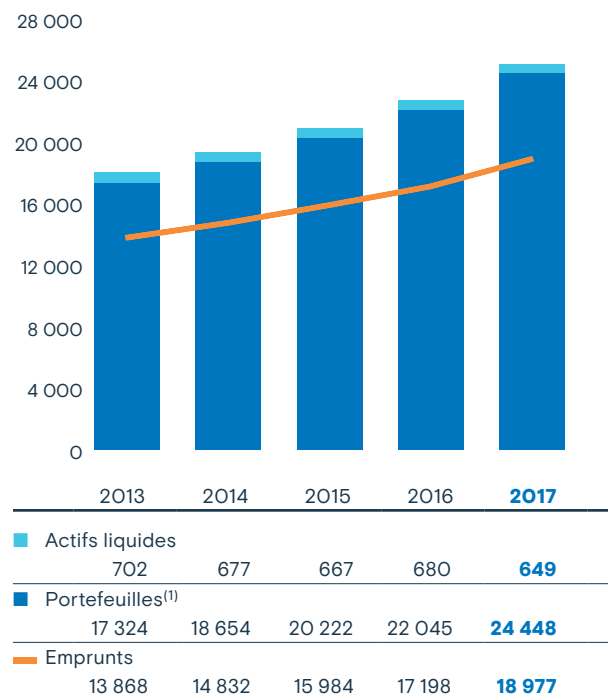
des positions arrivées à échéance et des rachats ainsi que d'une baisse de la juste valeur. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2017, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 121,1 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 231,5 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un passif net total au titre des prestations définies de 110,4 millions de dollars. Cela constitue une diminution de 53,6 millions de dollars par rapport au passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2016. Cette diminution découle principalement des profits sur les réévaluations comptabilisés pendant l'exercice. Pour en savoir plus, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisent 649,2 millions de dollars au 31 mars 2017, comparativement à 680,1 millions de dollars au 31 mars 2016.

Emprunts

au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent 360,7 millions de dollars. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'établissent à 1 850,1 millions de dollars, après remboursement de 164,3 millions de dollars de billets à long terme et émission de billets à court terme pour un montant net de 1 961,2 millions de dollars. BDC a également émis 125,0 millions de dollars d'actions ordinaires pour l'initiative Plan d'action pour le capital de risque. Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'élèvent à 1 520,3 millions de dollars. Pour en savoir plus, se reporter au tableau consolidé des flux de trésorerie, à la page 59.

Au 31 mars 2017, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide de 19,0 milliards de dollars d'emprunts et de 5,9 milliards de dollars de capitaux propres. Les emprunts comprennent 18,8 milliards de dollars de billets à court terme et 0,2 milliard de dollars de billets à long terme.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le régime de retraite, les régimes complémentaires et les autres avantages postérieurs à l'emploi des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies* des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 28,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2017, comparativement à 44,7 millions de dollars en 2016. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2018 s'élève à 32,4 millions de dollars. Pour en savoir plus sur le régime de retraite à prestations définies de BDC, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société* des états financiers consolidés.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratique actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des obligations au titre des prestations constituées. Au 31 mars 2017, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé est un excédent de capitalisation sur une base de continuité et un déficit de capitalisation sur une base de solvabilité. BDC continuera de cotiser au régime de retraite dans les années à venir pour

gérer sa situation de capitalisation, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Depuis l'exercice 2006, BDC capitalise les régimes complémentaires sur une base volontaire. Les régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi sont sans capitalisation.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

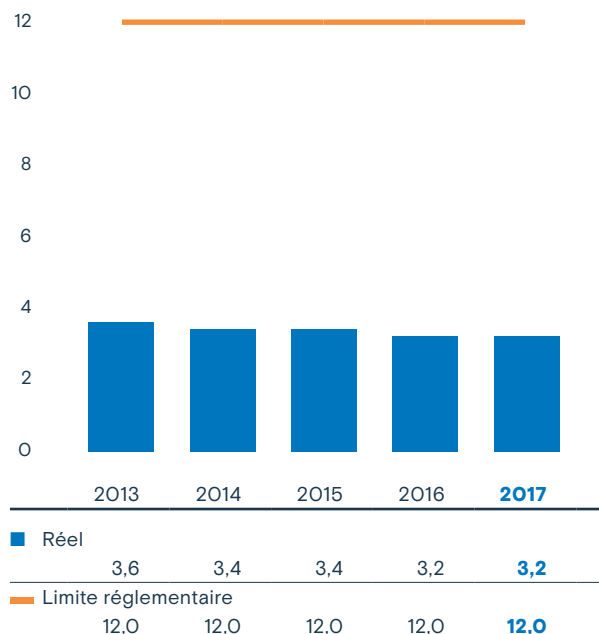
La Loi sur la BDC précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC au 31 mars 2017 s'établit à 3,2:1 et reste donc inchangé par rapport au 31 mars 2016.

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 31 mars 2017, ces montants totalisent 2,4 milliards de dollars, comparativement à 2,3 milliards de dollars au 31 mars 2016.

Au cours de l'exercice, l'actionnaire a injecté des capitaux totalisant 125 millions de dollars pour le déploiement du PACR.

Ratio d'endettement

au 31 mars



Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui respecte les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières et la nouvelle politique-cadre en matière de capitaux et de dividendes pour les sociétés d'État à vocation financière que met actuellement en place le ministre des Finances, avec le soutien du président du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne s'applique pas au PACR, car celui-ci est géré par BDC au moyen d'une allocation en capital particulière de l'actionnaire.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible à sa demande de capital. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (bénéfices non distribués et injections de capitaux) et les ajustements effectués conformément aux pratiques de l'industrie.

Demande de capital

La demande de capital représente le capital nécessaire pour soutenir le profil de risque de BDC, et comprend les trois éléments suivants :

- > le capital économique requis, qui quantifie le capital nécessaire pour couvrir les risques de crédit, opérationnels, stratégiques et de marché;
- > la réserve pour tests de tension, qui permet d'absorber la volatilité lors d'un ralentissement économique tout en maintenant la vigueur financière de BDC; et
- > la réserve pour capital de risque, qui est maintenue pour couvrir les investissements subséquents nécessaires.

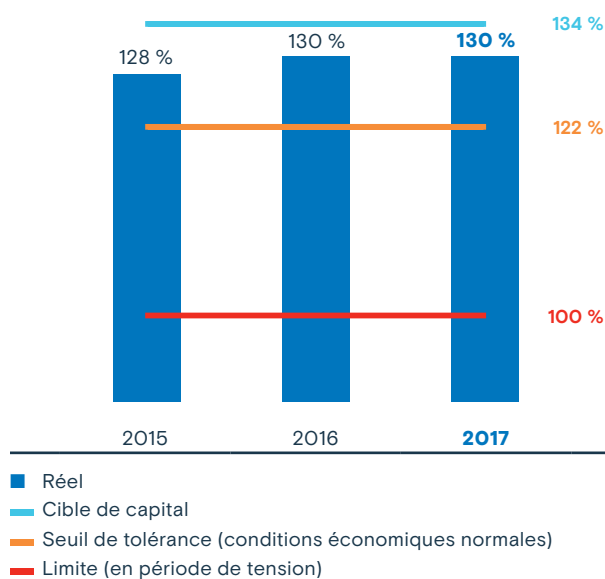
Fourchette opérationnelle

La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle prévoit le versement à l'actionnaire du capital excédant la cible de capital sous forme de dividendes au cours de l'exercice suivant.

Ratio interne de capital

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le cadre de gestion du capital de BDC définit différentes zones de gestion afin de surveiller étroitement, durant un cycle économique complet, le ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (100 %), d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (122 %) et du ratio interne de capital cible de BDC (134 %). Dans des conditions économiques normales, BDC devrait maintenir un ratio interne de capital à la fois proche du ratio de capital cible et compris dans la fourchette opérationnelle.

Ratio interne de capital⁽¹⁾
au 31 mars



(1) Capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis.

Au 31 mars 2017, le ratio interne de capital de BDC s'établit à 130 %, soit parfaitement dans la fourchette opérationnelle et légèrement en dessous de la cible de 134 %.

Dividendes

BDC a révisé sa politique en matière de dividendes pour qu'elle soit conforme à la méthodologie relative aux dividendes de la nouvelle politique-cadre en matière de capitaux et de dividendes pour les sociétés d'État à vocation financière. À compter de l'exercice 2017, le capital excédentaire, défini comme la différence entre le capital disponible et la demande de capital, moins la fourchette opérationnelle, sera déclaré comme dividendes et versé à l'actionnaire au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Au 31 mars 2017, le ratio interne du capital de BDC étant inférieur à la cible de 134 %, il n'y a aucun capital excédentaire à distribuer. Par conséquent, BDC ne déclare aucun dividende pour l'exercice 2017.

Perspectives pour l'exercice 2018

Au Canada, la croissance devrait se stabiliser à environ 2 %. Les faibles prix des marchandises, cours du brut compris, devraient rester sous pression, avec pour effet de maintenir la croissance canadienne à des niveaux modestes. La persistance de la faiblesse des taux d'intérêt et de la liquidité dans le marché devrait faciliter l'accès au crédit pour les PME canadiennes. L'activité économique devrait se raffermir dans les secteurs qui bénéficient de la faiblesse du dollar canadien et d'une forte demande en provenance des États-Unis, comme la fabrication, le tourisme et les transports. Étant donné la dynamique actuelle du marché, et conformément à son ambition d'être un leader qui fait en sorte que les entrepreneurs canadiens soient les plus concurrentiels au monde, BDC continuera de jouer son important rôle complémentaire.

Le résultat net consolidé de BDC devrait s'élever à 486 millions de dollars pour l'exercice 2018. Cette hausse du résultat net, par rapport à celui de 464,8 millions de dollars de l'exercice 2017, est principalement attribuable à la croissance continue du portefeuille de Financement et aux gains d'efficacité permis par les investissements dans les processus et les technologies. Après d'excellents résultats ces dernières années, il faut s'attendre à ce que Capital de risque subisse une légère perte à l'exercice 2018. Le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait être en hausse à l'exercice 2018, comparativement à l'exercice 2017. Compte tenu du capital nécessaire pour soutenir la croissance prévue de nos portefeuilles, BDC ne prévoit aucun capital excédentaire à déclarer en dividendes pour l'exercice 2018.

Financement

Lors des exercices précédents, BDC Financement et Titrisation étaient présentés comme des segments distincts. À compter de l'exercice 2018, BDC cessera de présenter séparément l'information financière de Titrisation, et les titres adossés à des créances mobilières (TACM) apparaîtront comme un produit de BDC Financement.

Financement continuera d'aider les petites entreprises, notamment celles qui ont de la difficulté à accéder au financement, que ce soit en raison de leur emplacement, de leur secteur d'activité ou du contexte démographique. À cette fin, BDC continuera d'accroître sa présence dans l'ensemble du Canada, d'améliorer la facilité, la rapidité et la commodité pour les clients de faire affaire avec elle, de soutenir les PME touchées par la chute des cours du pétrole et de développer une approche plus ciblée de prestation de ses services-conseils.

BDC s'attend à ce que les acceptations de financement nettes restent vigoureuses, avec 6,7 milliards de dollars pour l'exercice 2018, ce qui demeure stable par rapport à 2017. Le portefeuille brut devrait croître de 9,3 % et s'établir à 25,3 milliards de dollars à l'exercice 2018.

Le résultat net de Financement devrait augmenter pour s'établir à 518 millions de dollars à l'exercice 2018. La dotation à la provision pour pertes sur prêts devrait s'élever à 176 millions de dollars, soit 0,7 % de l'encours moyen du portefeuille de financement, en baisse par rapport à 0,8 % pour 2017. Les charges opérationnelles de Financement, en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille, devraient légèrement baisser et s'établir à 1,8 %, grâce aux gains d'efficacité dont BDC continuera de tirer profit.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise joue un rôle de plus en plus important dans le soutien des plans de croissance des PME grâce à des solutions de financement souples et à une offre de produits diversifiée.

Capital de croissance et transfert d'entreprise prévoit que la demande pour ses produits demeura forte. Le volume des acceptations devrait atteindre 340 millions de dollars pour l'exercice 2018, comparativement à 320,5 millions de dollars à l'exercice 2017. La juste valeur du portefeuille devrait passer de 860,4 millions de dollars en 2017 à 991 millions de dollars en 2018. Les charges opérationnelles, exprimées en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille au coût, devraient diminuer de 4,5 % à 4,0 % pour l'exercice 2018, en raison d'une efficacité accrue.

Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait continuer de contribuer de façon notable à la viabilité financière de BDC, avec un résultat net censé augmenter de 44,6 millions de dollars pour l'exercice 2017 à 53 millions de dollars à l'exercice 2018.

Capital de risque

Dans le but d'appuyer les entreprises innovantes du Canada et de créer des conditions favorisant la réussite dans l'écosystème du capital de risque, Capital de risque estime, pour l'exercice 2018, qu'il autorisera 215 millions de dollars, dont 115 millions de dollars en placements directs et 100 millions de dollars en placements indirects. La juste valeur du portefeuille de Capital de risque devrait atteindre 1 071 millions de dollars au 31 mars 2018, soit 109 % de son coût.

Pour l'exercice 2018, Capital de risque prévoit une perte nette de 10 millions de dollars. Les charges opérationnelles et administratives devraient rester stables par rapport à 2017 et s'élever à 25 millions de dollars. Les produits des placements devraient atteindre 120 millions de dollars pour l'exercice 2018. Le capital de risque est une catégorie d'actifs à risque sensible à la volatilité des conditions de marché. Cela peut entraîner des différences importantes par rapport aux prévisions.

Services-conseils

Services-conseils s'attend à ce que ses produits augmentent considérablement et passent de 20,4 millions de dollars à 26 millions de dollars entre l'exercice 2017 et l'exercice 2018, principalement grâce à l'accélération du rythme d'inscription au Programme direction croissance au sein des entreprises à impact élevé. Une perte nette de 54 millions de dollars est prévue pour l'exercice 2018, dans la mesure où les solutions offertes par Services-conseils sont considérées comme un investissement dans les entrepreneurs. Les produits générés par Services-conseils ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les coûts correspondants, mais la direction considère ces activités comme un investissement destiné à stimuler la compétitivité des PME et des entrepreneurs canadiens.

Plan d'action pour le capital de risque (PACR)

BDC continuera de gérer le PACR, une initiative du gouvernement fédéral visant à injecter 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque du secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Pour l'exercice 2018, BDC prévoit des décaissements de 85 millions de dollars, pour un total de 381 millions de dollars depuis le lancement du programme, ainsi que des pertes de 21 millions de dollars.

Budget fédéral 2017

Le budget 2017 du gouvernement fédéral prévoit diverses initiatives visant à faire du Canada un pôle mondial de l'innovation, et BDC est appelée à jouer un rôle de premier plan dans deux de celles-ci.

- > Dans le cadre de l'initiative de catalyse du capital de risque, le gouvernement rendra disponible une somme de 400 millions de dollars par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin de fournir du capital de risque aux entrepreneurs qui en sont à un stade plus avancé de développement et de stimuler ainsi la croissance des entreprises en démarrage innovantes. On estime que la réussite de cette initiative pourrait se traduire par l'injection de 1,5 milliard de dollars dans le marché canadien des capitaux d'innovation. Ce programme s'inscrit dans la foulée du succès du Plan d'action pour le capital de risque, entrepris en 2013 par le gouvernement fédéral et géré par BDC, dont l'objectif était d'accroître l'accès au capital pour les jeunes entreprises innovantes et prometteuses aux premiers stades de leur développement.
- > Le gouvernement injectera près de 1,4 milliard de dollars en nouveaux fonds pour aider les entreprises de technologies propres du Canada à croître et à prendre de l'expansion grâce à un financement sous forme de capitaux propres, de fonds de roulement et de fonds destinés aux projets, par l'entremise d'Exportation et développement Canada (EDC) et de BDC.

A large red shape with a rounded corner is on the left side of the page. A teal shape with a rounded corner is at the bottom right. A large red number 4 is centered on the page.

4

**Gestion
du risque**

BDC a pour mandat de promouvoir et de faciliter l'établissement et le développement des entreprises au Canada, notamment des PME

De ce fait, la Banque assume des risques plus élevés afin de mieux soutenir ces entreprises et ses activités peuvent tendre à relever son profil de risque. Cependant, les pratiques rigoureuses de gestion du risque de BDC, associées à sa solide culture du risque, lui permettent de prendre des risques appropriés tout en offrant des services pertinents pour s'acquitter de son mandat et garantir sa viabilité financière.

L'approche de BDC en matière de gestion du risque repose sur l'établissement d'une structure de gouvernance en matière de risque – structure organisationnelle, politiques, processus, contrôles, etc. –, afin de gérer efficacement le risque, conformément à son appétit pour le risque. Grâce à cette structure, BDC peut édifier un cadre de gestion du risque complet qui lui permet d'identifier, d'évaluer, de quantifier, d'analyser et de surveiller les risques ainsi que d'en rendre compte. Ce cadre de gestion est également conçu pour que BDC tienne compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants, ainsi que dans son processus annuel de planification d'entreprise.

Le risque est aussi un élément déterminant des activités entrepreneuriales. Comme nous entretenons des relations d'affaires avec les entrepreneurs du Canada, nous devons identifier et gérer dans toute la mesure du possible plusieurs types de risque pour assurer leur réussite.

BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

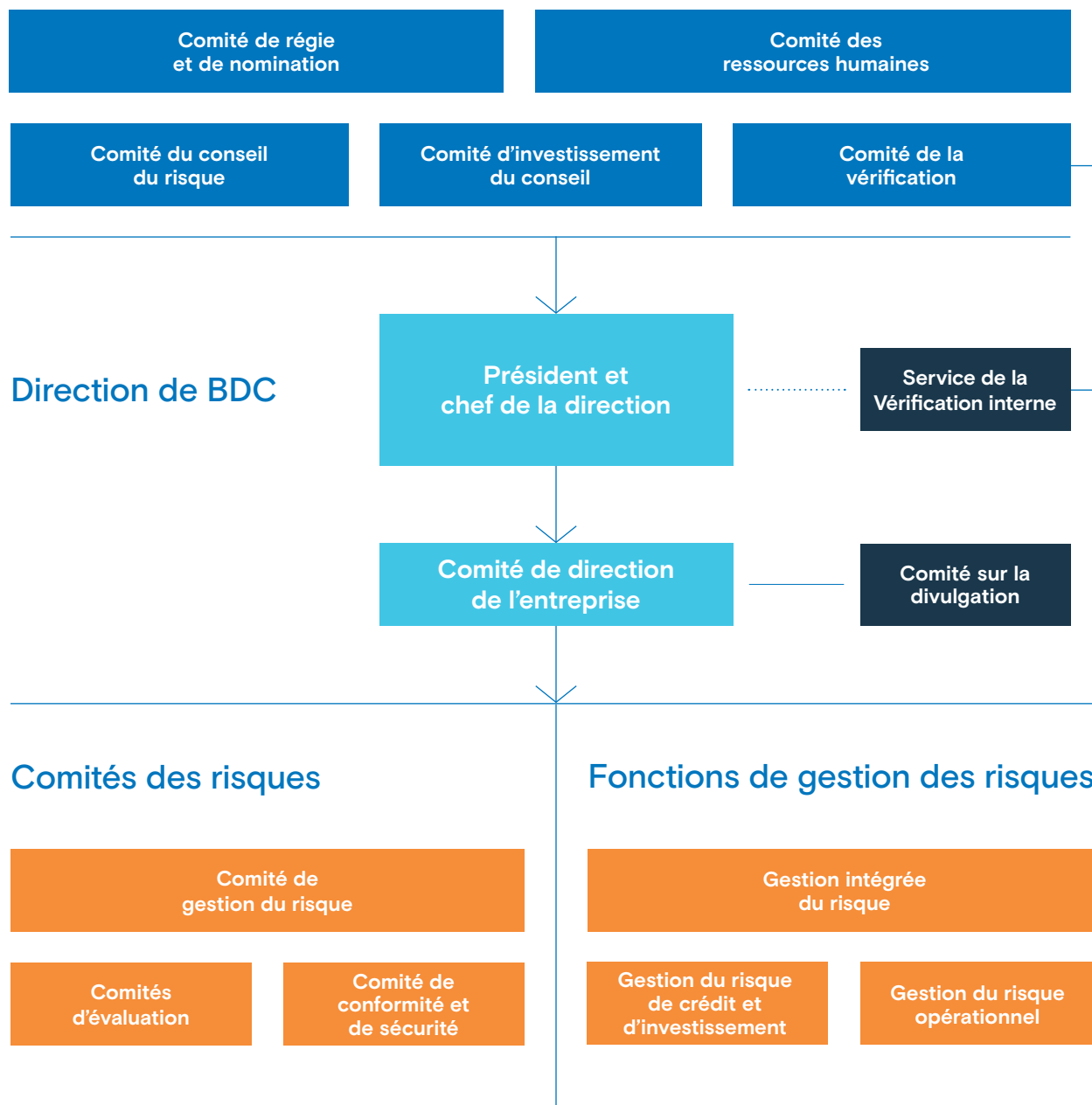
Notre conseil d'administration assure la supervision indépendante essentielle des risques auxquels BDC doit faire face.

Principes de la gestion des risques à BDC

- > **Responsabilité du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun, des membres du conseil d'administration aux employés exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
 - > **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des entrepreneurs canadiens et sa capacité de remettre des capitaux à l'actionnaire sous forme de dividendes.
 - > **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires, comme la planification stratégique, opérationnelle et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
 - > **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence, qui promeut et encourage activement l'analyse critique du risque. La transmission rapide des questions liées au risque à un échelon supérieur est essentielle à l'établissement d'un dialogue efficace en matière de risque.
 - > **Supervision indépendante** : BDC assure une supervision indépendante de la conformité aux politiques, de la surveillance des contrôles et des rapports sur le risque.
 - > **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient un processus complet, méthodique et continu pour identifier, analyser, accepter ou atténuer, et surveiller les risques dans le cadre de limites de risque approuvées. L'évaluation constante et objective du risque est assurée par des comités de surveillance, par des comptes rendus à la direction ainsi que par la responsabilité des membres de la direction qui doivent en rendre compte à un conseil d'administration indépendant.
-

Conseil d'administration : gouvernance

Conseil d'administration



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et les comités qui en relèvent supervisent la gouvernance et la gestion des risques.

En plus de l'énoncé sur l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, vérifie la suffisance du capital et l'analyse des tests de tension, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Bien que tous les comités tiennent compte, comme il convient, des considérations liées aux risques dans le cadre de leurs délibérations, trois d'entre eux, soit le Comité du conseil du risque, le Comité d'investissement du conseil et le Comité de la vérification, assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 121.

Le **Comité du conseil du risque** informe le conseil sur l'efficacité avec laquelle les risques importants de BDC sont identifiés et gérés. Il examine également les rapports sur le profil de risque de BDC, y compris les mesures, les cibles et les limites liées à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. Il passe régulièrement en revue les politiques et les rapports sur la gestion des risques. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité d'investissement du conseil** fait des recommandations au conseil sur l'efficacité avec laquelle BDC gère ses activités de placements de Capital de risque, du plan d'action pour le capital de risque et de Capital de croissance et transfert d'entreprise. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité de la vérification** du conseil d'administration aide le conseil à superviser les risques financiers auxquels BDC est exposée et à évaluer de façon objective le rendement financier de la Banque ainsi que ses états financiers, ses contrôles internes, sa présentation de l'information financière, les normes comptables qu'elle applique, sa conformité à la loi et à la réglementation, de même que l'indépendance et la qualité de ses auditeurs internes et externes.

Direction de BDC : comités et fonctions de gestion du risque

Un cadre de gouvernance a été mis en place afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires. Chaque comité participe à la satisfaction des impératifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'existence d'une culture et d'un cadre de gestion du risque efficaces à BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise (CDE)** est composé du président et chef de la direction, des chefs de la direction financière, de la gestion des risques et de l'exploitation et des premiers vice-présidents désignés. Il veille à ce que BDC établisse et respecte de saines stratégies et pratiques de gestion du risque. Le CDE a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels. Enfin, il supervise, par l'intermédiaire du Comité sur la divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité du conseil du risque et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier, de régler ou de transmettre à un échelon supérieur les risques et les problèmes s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres clés de la direction provenant de différentes unités d'affaires. Il a pour rôle principal la surveillance. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur du portefeuille de prêts, du portefeuille de titrisation et des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, s'assure que les activités de trésorerie et la gestion connexe de l'actif et du passif sont conformes aux politiques de BDC et reçoit régulièrement des comptes rendus sur la gestion des placements des caisses de retraite de BDC.

Le comité concentre ses efforts sur les risques importants qui requièrent une attention immédiate. Il informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil de ces risques et des plans visant à les atténuer.

Les **Comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur d'un portefeuille de placements. Des membres clés de la direction et un expert externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

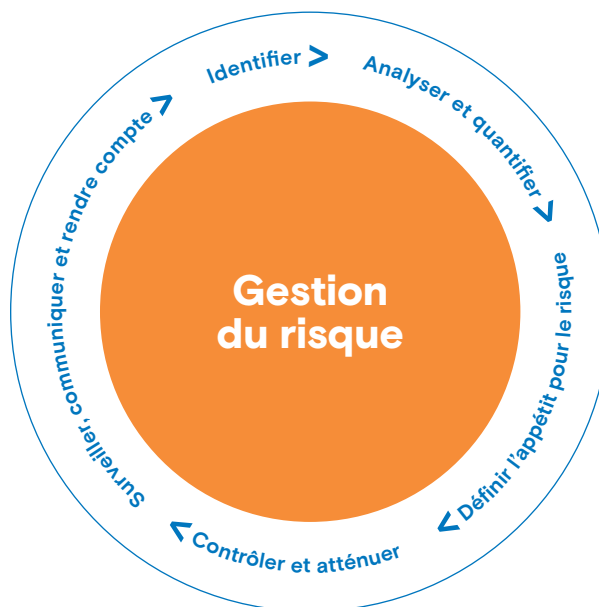
Le **Comité de la conformité et de la sécurité** examine la sécurité, la gestion de l'information, le cadre des politiques et des directives générales de BDC ainsi que la conformité aux lois applicables, et il propose des mesures à ces égards.

Les fonctions de gestion du risque de BDC sont la gestion intégrée du risque, laquelle comprend la gestion du risque du portefeuille, la gestion du risque de trésorerie et la gestion des risques de l'entreprise, la gestion du risque de crédit et d'investissement, ainsi que la gestion du risque opérationnel. Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- > veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;
- > créer des outils pour quantifier et suivre ces risques et en faire rapport;
- > fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur ces risques aux comités de gestion du risque de l'organisation.

Le **service de la Vérification interne** préconise de saines pratiques de gestion du risque, comme il est indiqué dans les politiques de gestion du risque de BDC. Par son plan d'audit annuel axé sur les risques, il veille à ce que BDC respecte ces pratiques.

Cadre de gestion du risque



Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une démarche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en garantissant que les résultats de ces activités qui comportent une notion de risque sont conformes à la stratégie et au mandat de BDC ainsi qu'à son énoncé sur l'appétit pour le risque.

Le CGR décrit la méthodologie utilisée par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque dans toute l'entreprise.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC fait partie du CGR et fait en sorte que les risques qu'assume BDC soient bien compris, contrôlés et atténués à l'échelle de l'organisation. Le conseil d'administration de BDC passe en revue et approuve chaque année l'énoncé sur l'appétit pour le risque.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, atténuons et surveillons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Elle définit également les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employés en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration de BDC passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Identifier

Chaque trimestre, les risques qui touchent l'ensemble de l'entreprise et ses unités fonctionnelles individuelles sont déterminés, évalués, documentés et classés par ordre de priorité. Ils sont ensuite présentés au Comité de gestion du risque, au CDE et au conseil d'administration aux fins de discussion. Les risques liés à tous les projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Analyser et quantifier

Les risques associés aux activités de BDC sont quantifiés et évalués de manière qualitative. BDC met à jour les outils et modèles d'évaluation en tenant compte des meilleures pratiques du secteur des services financiers. Les risques dans l'ensemble de l'organisation sont mesurés pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes et aux limites énoncées dans les politiques et directives générales de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Définir l'appétit pour le risque

L'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC énonce la vision du conseil et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques importants que BDC est disposée à assumer ou souhaite éviter dans l'exécution de sa stratégie. BDC communique les risques au moyen d'énoncés qualitatifs et de mesures quantitatives.

Contrôler et atténuer

BDC établit des seuils de tolérance au risque conformes à ses objectifs et stratégies. Elle codifie sa culture de gouvernance et de gestion du risque au moyen de politiques et de lignes directrices.

Pour atténuer ses risques, BDC s'appuie sur les composantes et activités suivantes :

- > des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs;
- > des fonctions et des comités de gestion du risque qui fournissent supervision et surveillance;
- > des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des opérations, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;
- > des examens de la qualité des activités et des audits internes qui donnent l'assurance que BDC utilise des pratiques de gestion du risque saines et appropriées (tous les trimestres, le service de la Vérification interne soumet les résultats de ses audits au Comité de la vérification du conseil).

Surveiller, communiquer et rendre compte

Nous surveillons les activités qui influent sur le profil de risque de BDC, les risques importants auxquels elle est exposée de même que les événements donnant lieu à une perte, et nous prenons des mesures pour faire correspondre nos expositions aux risques à notre appétit pour le risque.

Les responsables des risques effectuent la surveillance des risques et établissent les communications et les rapports connexes, avec le soutien et sous la supervision du Comité de gestion du risque et des fonctions de la gestion des risques. Ils préparent des rapports mensuels et trimestriels sur tous les risques importants et se réunissent dans le cadre des comités de gestion du risque et des comités du conseil pour rendre compte et discuter des risques sous leur responsabilité.

Grandes catégories de risques

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que BDC fixe des objectifs inappropriés, qu'elle adopte des stratégies fondées sur une connaissance inexacte du marché, qu'elle n'alloue pas des ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs ou qu'elle ne réussisse pas à mettre en œuvre les stratégies choisies et les exigences opérationnelles connexes.

Gestion du risque stratégique

Chaque année, notre équipe de Développement de l'entreprise met à jour notre Plan d'entreprise quinquennal selon un processus rigoureux. Ce plan est approuvé par la direction de l'entreprise, par le conseil d'administration et par notre actionnaire, le gouvernement du Canada. BDC publie un résumé du plan.

Suffisance du capital

L'évaluation de la suffisance de son capital permet à BDC de s'assurer qu'elle pourra couvrir les risques auxquels elle s'expose durant un cycle économique complet. Pour ce faire, elle vérifie régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible à sa demande de capital. La démarche adoptée par BDC à cet égard est conforme aux lignes directrices réglementaires et aux normes de l'industrie.

Gestion de la suffisance du capital

BDC alloue des capitaux aux secteurs d'activité en fonction de leurs besoins respectifs et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes, et tient compte de l'incidence des capitaux sur la prise de décisions relatives à sa stratégie et à ses transactions.

Afin de se conformer aux pratiques de l'industrie et aux principes clés d'une saine gestion financière et des risques, BDC veille aussi, par des analyses de tests de tension, à ce que le niveau de son capital soit suffisant pour lui permettre de demeurer financièrement viable durant une récession. BDC soumet les portefeuilles et les principaux risques de l'ensemble de l'entreprise à des tests de tension pour déterminer un niveau de capital suffisant pour lui permettre de résister à un ralentissement économique soutenu.

BDC a recours à des tests de tension pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques auxquels elle est exposée, et pour déterminer les limites à fixer pour gérer ses niveaux de risque et ses besoins en capital, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 22, *Gestion du capital* des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. La présente section doit être lue en parallèle avec la note 23, *Gestion du risque* des états financiers consolidés, qui décrit en détail les politiques de gestion des risques financiers de BDC ainsi que les mesures de quantification de ces risques.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte, directe ou indirecte, en cas de perte liée à une société en portefeuille ou en cas de défaut de la part d'un emprunteur, d'une contrepartie avec laquelle BDC fait des affaires ou de l'émetteur d'un instrument financier que BDC détient.

Gestion du risque de crédit

Le risque le plus important que BDC doit gérer est le risque de crédit relatif aux prêts à terme commerciaux qu'elle accorde, lesquels constituent la majeure partie de son portefeuille.

C'est à l'échelon des centres d'affaires, sous la supervision de l'équipe chargée de statuer sur le risque de crédit, que sont prises les décisions concernant les risques que nous choisissons d'assumer, d'atténuer ou d'éviter à l'égard de transactions individuelles. Tous nos directeurs ont reçu une formation sur l'évaluation du risque de crédit. Nous prenons nos décisions en nous fondant sur l'évaluation de clients semblables, selon notre expérience, et en nous appuyant sur des politiques, des directives générales, des lignes directrices, des règles d'affaires et des outils d'évaluation du risque.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaut (PD) au cours de la durée de vie du prêt. L'estimation de la PD est calibrée à l'aide d'une approche étalée sur le cycle. BDC utilise un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière de l'emprunteur, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle. Les résultats du modèle quantitatif peuvent être modifiés dans certains cas, selon le jugement des experts, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau à la page 43, établi en fonction de la PD annuelle, indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 10, *Prêts* des états financiers consolidés.

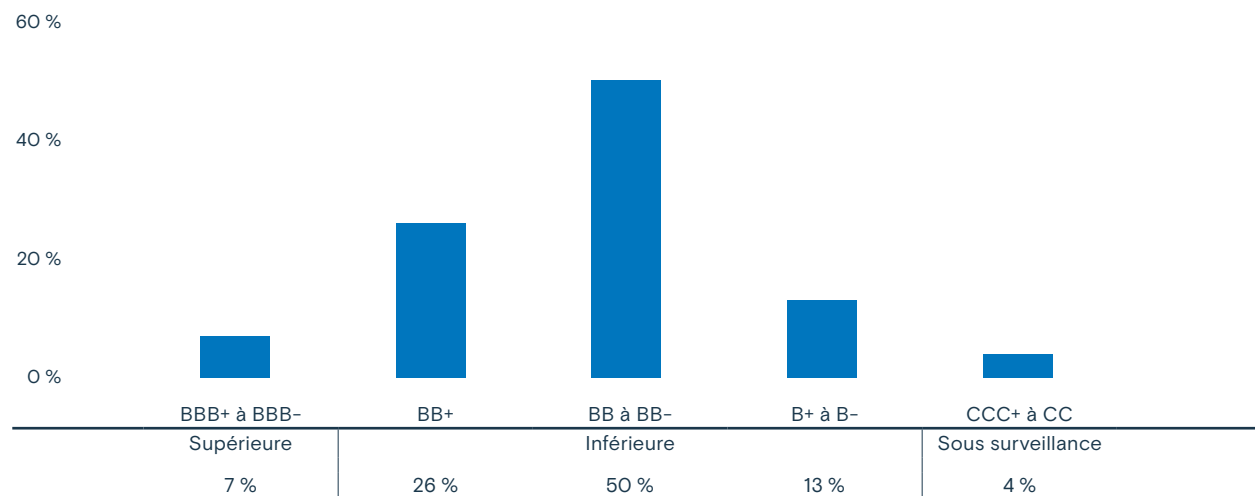
La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité de la part des emprunteurs. L'obtention de sûretés ne peut pas remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations, mais il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 10, *Prêts*.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction individuelle, BDC gère ce risque au niveau de son portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports, la Gestion du risque du portefeuille s'assure que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec le mandat de BDC, tout en lui permettant de réaliser ses objectifs financiers, conformément à son appétit pour le risque.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts de BDC

Cote de risque de BDC	PD annuelle	Qualité	Notation équivalente de S&P	Notation équivalente de Moody's
0,5 - 1,0	0,1 % - 0,3 %	Supérieure	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
1,5 - 2,0	0,3 % - 10,0 %	Inférieure	BB+	Ba1
2,5 - 4,0			BB à BB-	Ba2 à Ba3
4,5 - 5,0			B+ à B-	B1 à B3
5,5	10,0 % - 99,9 %	Sous surveillance	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
6,0 ou supérieure	100 %	Défaut	D	C

Portefeuille de prêts productifs de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit au 31 mars 2017 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts productifs)



Outre nos portefeuilles de placements à risque plus élevé de financement subordonné et de capital de risque, 93 % du portefeuille de prêts de BDC est de qualité inférieure.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution de la dynamique du marché ou de l'incapacité de prévoir des conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché de ses actifs et de ses passifs qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des prix des actions et des niveaux des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC soit incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements contractuels lorsqu'ils arrivent à échéance.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC investit dans des titres très liquides et de grande qualité sur des marchés secondaires actifs, qu'elle peut vendre à de multiples contreparties.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques de pertes imputables à des erreurs humaines au quotidien, à une défaillance des processus, à une panne des systèmes ou à des événements indépendants de notre volonté, comme des catastrophes naturelles. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les quatre catégories de risques suivantes : risque lié au capital humain, risque d'atteinte à la réputation, risque lié à l'environnement et risque juridique et réglementaire.

Les risques opérationnels sont présents dans toutes les activités courantes de BDC. Par conséquent, les politiques et les directives générales de BDC aident la Banque à identifier, à analyser, à atténuer et à surveiller ces risques. Elles régissent la façon dont BDC gère son capital humain et ses processus, protège l'information, administre les prêts et les investissements et mène ses activités commerciales.

Ces activités sont soumises à des audits internes. De plus, BDC a mis en place un cadre de contrôle interne fondé sur celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et sur un processus de certification des contrôles internes en matière de présentation et de communication de l'information financière.

Risque lié au capital humain

La réussite commerciale à long terme de BDC repose sur ses employés. L'aptitude de BDC à attirer, à perfectionner et à mobiliser les bonnes personnes détermine sa capacité organisationnelle et lui permet de remplir sa mission, c'est-à-dire aider les entrepreneurs canadiens à réussir.

Gestion du risque lié au capital humain

Pour optimiser les niveaux de rendement, nous évaluons continuellement les facteurs liés à la main-d'œuvre ainsi que les pratiques relatives aux ressources humaines. Nous élaborons des stratégies et des plans pour régler ces questions, notamment celle de la rémunération appropriée, et pour atténuer les risques liés au capital humain.

L'apprentissage et le perfectionnement constituent des moyens efficaces de favoriser l'engagement des employés et de les préparer à réaliser tout leur potentiel sur le plan professionnel. Ils permettent également à BDC de disposer du personnel qualifié dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs stratégiques et s'adapter à un contexte commercial dynamique et exigeant.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les activités ou les relations de BDC ou de ses employés enfreignent, ou semblent enfreindre, sa mission, sa culture, ses valeurs ou les lois applicables, ce qui pourrait nuire à sa réputation et menacer sa capacité à mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes des Canadiens de plusieurs façons, notamment :

- > en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;
- > en s'acquittant efficacement de son mandat;
- > en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;
- > en s'abstenant de soutenir des clients qui ne répondent pas aux attentes de la société en matière de conduite responsable;
- > en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le respect des principes du CGR de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation.

Pour gérer ce risque, BDC utilise les objectifs stratégiques et la rigueur de son cadre de responsabilité sociale d'entreprise.

Au niveau du siège social, BDC suit de près les intérêts des principaux leaders d'opinion et des parties prenantes clés grâce à un dialogue suivi avec ceux-ci et à un dépouillement des médias, y compris les médias sociaux.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'étudier la possibilité d'attribuer un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne le client éventuel et effectue un contrôle préalable avant d'approuver la transaction. BDC dispose de procédures bien établies qui lui permettent de déterminer si un client est impliqué dans des activités de blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Elle vérifie également si le client éventuel satisfait aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque, qui comprennent :

- > le Code de conduite du conseil d'administration;
- > le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC (y compris la Politique relative à la divulgation d'actes répréhensibles, la directive générale de lutte contre la fraude et la directive générale sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes);
- > la Politique relative aux transactions personnelles des employés et la Politique relative aux transactions personnelles des membres du conseil d'administration;
- > la Charte des droits du client;

- > la politique et les directives générales en matière de limites d'autorisation et de niveaux d'autorité;
- > la Politique de gestion des risques de l'entreprise;
- > la Politique en matière de gestion du risque de crédit;
- > la Politique sur l'environnement;
- > la directive générale en matière d'admissibilité, qui comprend les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;
- > la politique et la directive générale sur le capital de risque;
- > la politique et la directive générale en matière de divulgation;
- > la politique concernant le traitement des recommandations de clients et des demandes de renseignements présentées par les députés, les sénateurs, le personnel ministériel et les administrateurs de BDC.

Risque technologique et cyberrisque

Il s'agit du risque de perte découlant de l'état déficient, du mauvais fonctionnement, de l'utilisation inappropriée ou de l'indisponibilité de l'infrastructure technologique, des systèmes d'information ou des systèmes de données de BDC, ou découlant d'un accès non autorisé à ceux-ci.

Gestion du risque technologique et du cyberrisque

BDC identifie, évalue, contrôle, quantifie, surveille et documente les risques technologiques, et en fait rapport, au moyen de mécanismes efficaces de contrôle des applications et des infrastructures, de mécanismes de défense contre les risques de cybersécurité ainsi que d'une procédure d'actualisation continue de ses systèmes.

La direction est consciente de l'importance et de l'ampleur des cybermenaces ainsi que des dangers qu'elles présentent pour les organisations partout dans le monde. Dans le cadre d'un vaste programme de contrôle des cyberrisques appuyé par la direction, BDC a mis en œuvre une série d'activités visant à renforcer son système de défense opérationnelle contre les cybermenaces. Ce programme vise également à faire comprendre aux employés leur rôle en matière de protection de la Banque et à les sensibiliser à leurs responsabilités à cet égard.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est le risque de dommages à l'environnement ou d'atteinte à la réputation résultant d'activités ou de financements de BDC contrevenant aux lois applicables ou aux attentes de la société en matière de gestion environnementale. Il fait souvent partie intégrante d'autres risques, tels que le risque de crédit ou le risque juridique et réglementaire.

Gestion du risque lié à l'environnement

BDC dispose de processus bien définis pour identifier, évaluer et atténuer le risque lié à l'environnement tout au long du cycle de vie des prêts et des placements. Ces processus permettent de réduire le plus possible les pertes directes dues à des atteintes à l'environnement par des actifs que BDC a sous sa charge et de s'assurer que BDC ne traite qu'avec des clients qui respectent la réglementation et les meilleures pratiques en matière d'environnement. Ils permettent aussi de veiller à ce que BDC, conformément à ses responsabilités aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ne finance pas des projets qui pourraient nuire considérablement à l'environnement.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire réside dans la possibilité que le non-respect des lois, des règlements, des lignes directrices du secteur public, des codes applicables à l'industrie, de la gouvernance d'entreprise ou des normes d'éthique nuise à nos activités commerciales, à nos revenus, à nos relations avec les organismes de réglementation ou à notre réputation. Le risque juridique et réglementaire comprend l'efficacité avec laquelle nous prévenons et réglons les litiges.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Affaires juridiques et secrétariat général de BDC, par l'intermédiaire d'un cadre de gestion de la conformité législative, aide les employés et la direction de BDC à se conformer aux lois et aux règlements et gère tous les litiges concernant BDC. Ce groupe fournit au conseil d'administration l'information dont celui-ci a besoin pour assurer la conformité aux lois et aux règles de gouvernance d'entreprise et superviser la gestion du risque juridique et réglementaire de BDC.

En septembre 2015, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a examiné les pratiques de BDC en matière de gestion du risque et de gouvernance. Le BSIF est l'organisme de surveillance et de réglementation des institutions financières sous réglementation fédérale au Canada. BDC s'appuie sur les résultats de cet examen pour renforcer et améliorer ses pratiques de gestion du risque.



5

**Questions
relatives à la
comptabilité
et aux
contrôles**



Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables* des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Changements futurs aux méthodes comptables

IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui intègre les trois phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. L'IASB continue de travailler à son projet de comptabilité de macro-couverture dans le cadre d'un projet distinct de celui de l'IFRS 9.

La norme IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétroactive, sous réserve de certaines exceptions.

Classement et évaluation

L'IFRS 9 introduit une démarche du classement et de l'évaluation des actifs financiers fondée sur des principes. Les instruments d'emprunt, y compris les contrats hybrides, sont évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), en fonction du modèle économique que suit l'entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif financier. Ces catégories remplacent les catégories existantes « prêts et créances », « JVRN (détenus à des fins de transaction et désignés comme étant à la JVRN) » et « disponibles à la vente » selon l'IAS 39. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la JVRN, sauf s'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction, auquel cas il est possible de choisir, lors de la comptabilisation initiale, de les évaluer à la JVAERG sans qu'ils soient ultérieurement reclassés en résultat net.

L'IFRS 9 reprend pratiquement sans les changer les exigences de l'IAS 39 concernant les passifs financiers.

BDC ne s'attend pas à ce que les exigences en matière de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 aient une incidence notable sur le classement et l'évaluation actuels de ses instruments financiers selon l'IAS 39.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui diffère largement du modèle fondé sur les pertes subies actuellement prescrit par l'IAS 39 et qui devrait permettre une comptabilisation anticipée des pertes sur prêts.

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues institué par l'IFRS 9 s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la JVAERG, ainsi qu'aux engagements de prêts et garanties financières hors bilan, qui étaient précédemment visés par l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*.

Selon l'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit seront évaluées à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois étapes fondé sur les pertes de crédit attendues.

- > Étape 1 – Comptabilisation des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, pour les instruments productifs;
- > Étape 2 – Comptabilisation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, pour les instruments productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante;
- > Étape 3 – Comptabilisation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, pour les instruments financiers non productifs.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit des étapes 1 et 2 remplacent en fait les corrections de valeur collectives pour pertes subies mais non encore déterminées constatées en application de l'IAS 39, tandis que les corrections de valeur pour pertes de crédit de l'étape 3 remplacent en fait les corrections de valeur individuelles pour prêts douteux.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est égale à la valeur actualisée fondée sur des pondérations probabilistes des pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante prévue de l'instrument financier, en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables sur les événements passés, les circonstances actuelles, et les prévisions des événements et de la conjoncture économique encore à venir. Des scénarios fondés sur des pondérations probabilistes seront étudiés pour déterminer l'étape et évaluer les pertes de crédit attendues.

BDC est en train de mettre la dernière main à l'élaboration et à la validation des modèles de dépréciation pour le calcul des pertes de crédit attendues. Cependant, il est encore trop tôt pour quantifier l'impact financier potentiel de l'adoption de l'IFRS 9.

Comptabilité de couverture

Le nouveau modèle de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 a pour but de simplifier la comptabilité de couverture, de mieux harmoniser le traitement comptable des relations de couverture et les activités de gestion des risques d'une entité et de permettre une application plus large de la comptabilité de couverture à une gamme plus variée d'instruments de couverture et de risques admissibles à ce type de comptabilité.

BDC évalue actuellement s'il y a lieu d'adopter les prescriptions de l'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture ou d'abandonner complètement la comptabilité de couverture.

Phase de transition

Pour gérer le passage à la norme IFRS 9, BDC a formé une équipe de projet dirigée conjointement par les fonctions Finance et Gestion du risque. Cette équipe est chargée d'assurer la conformité des activités et éléments clés visés par la nouvelle norme, y compris la communication de l'information financière, la modélisation, les données, les systèmes et les processus. L'équipe de projet assurera également la formation des parties prenantes et tiendra celles-ci au courant de l'évolution de la situation.

Les travaux de l'équipe vont bon train, et BDC devrait satisfaire aux exigences de l'IFRS 9 lors de l'entrée en vigueur de cette norme le 1^{er} avril 2018.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Selon le principe fondamental à la base de la norme, l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires au moment du transfert des biens ou des services promis aux clients, pour le montant de la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En avril 2016, l'IASB a apporté des modifications à l'IFRS 15, afin de clarifier les principes sous-jacents de cette norme et d'offrir des mesures d'assouplissement transitoires supplémentaires pour l'application initiale. La nouvelle norme et ses modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

BDC a complété l'analyse de l'IFRS 15 et en a conclu que son adoption n'aurait pas d'incidence notable sur les états financiers consolidés.

IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. L'IFRS 16 prescrit les méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation ainsi que les informations à fournir sur les contrats de location, tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Cette norme établit un modèle unique de comptabilisation par le preneur en vertu duquel ce dernier comptabilise, dans l'état de la situation financière, les actifs et les passifs pour la plupart des contrats de location. Le bailleur continue d'établir une distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple, puisque le traitement comptable par le bailleur prescrit par l'IFRS 16 demeure essentiellement inchangé par rapport à celui de l'IAS 17.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants* des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la provision cumulée pour pertes sur prêts, à la juste valeur des instruments financiers, aux relations de couverture admissibles, à la perte de valeur des actifs disponibles à la vente, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (*Internal Control – Integrated Framework*) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2017, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2017, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	52
Rapport des auditeurs indépendants	53
État consolidé de la situation financière	54
État consolidé des résultats	55
État consolidé du résultat global	56
État consolidé des variations des capitaux propres	57
Tableau consolidé des flux de trésorerie	59
Notes afférentes aux états financiers consolidés	60

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la justesse et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control-Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel (p. 49).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, le chef exécutif, Vérification, la Vérification interne et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont exclusivement des administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeurs indépendants de BDC, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, et le vérificateur général du Canada, ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Michael Denham
Président et chef de la direction

Montréal, Canada
14 juin 2017



Paul Buron, CPA, CA
Vice-président exécutif et
chef de la direction financière



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Deloitte.

Rapport des auditeurs indépendants

Au ministre de l'Innovation, des Sciences et du
Développement économique

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de développement du Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, à la charte et aux règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,

Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116129

Le 14 juin 2017
Montréal, Canada

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2017	31 mars 2016
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	649 168	680 093
Actifs dérivés	8	21 332	51 687
Prêts et placements			
Titres adossés à des créances mobilières	9	518 088	509 758
Prêts	10	21 752 511	19 717 706
Placements de financement subordonné	11	860 448	751 404
Placements de capital de risque	12	1 015 713	928 000
Placements du plan d'action pour le capital de risque	13	301 541	137 668
Total des prêts et placements		24 448 301	22 044 536
Immobilisations corporelles	14	29 103	22 849
Immobilisations incorporelles	15	33 148	38 446
Actif net au titre des prestations définies	19	121 098	53 995
Autres actifs	16	14 615	14 297
Total des actifs		25 316 765	22 905 903
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Créditeurs et frais courus	17	119 035	96 966
Passifs dérivés	8	1 789	4 077
Emprunts	18		
Billets à court terme		18 809 436	16 848 041
Billets à long terme		167 391	350 268
Total des emprunts		18 976 827	17 198 309
Passif net au titre des prestations définies	19	231 498	217 996
Autres passifs	20	48 321	39 036
Total des passifs		19 377 470	17 556 384
Capitaux propres			
Capital social	21	2 413 400	2 288 400
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		3 473 612	3 003 483
Cumul des autres éléments du résultat global		2 710	3 812
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		5 917 500	5 323 473
Participations ne donnant pas le contrôle		21 795	26 046
Total des capitaux propres		5 939 295	5 349 519
Total des passifs et des capitaux propres		25 316 765	22 905 903

Garanties et passifs éventuels (note 26)

Engagements (note 27)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Michael Calyniuk
Administrateur
Président du Comité de la vérification



Michael Denham
Administrateur
Président et chef de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
Produits d'intérêts	1 169 576	1 091 897
Charges d'intérêts	79 435	75 556
Produits d'intérêts nets	1 090 141	1 016 341
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	6 744	(5 991)
Produits de Services-conseils	20 332	16 402
Frais et autres produits	54 103	48 555
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 392	957
Produits nets	1 173 712	1 076 264
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(179 545)	(160 909)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	2 897	86 020
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	10 940	8 305
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(1 210)	3 513
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 006 794	1 013 193
Salaires et avantages du personnel	371 417	331 096
Locaux et équipement	40 366	38 817
Autres charges	130 195	105 549
Charges opérationnelles et administratives	541 978	475 462
Résultat net	464 816	537 731
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	465 974	535 448
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 158)	2 283
Résultat net	464 816	537 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 24 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats et la note 25 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
Résultat net	464 816	537 731
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(1 668)	(2 990)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie	970	(956)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie	(404)	(176)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	566	(1 132)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(1 102)	(4 122)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	72 804	(39 531)
Autres éléments du résultat global	71 702	(43 653)
Résultat global total	536 518	494 078
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	537 676	491 795
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 158)	2 283
Résultat global total	536 518	494 078

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2016	2 288 400	27 778	3 003 483	957	2 855	3 812	5 323 473	26 046	5 349 519
Résultat global total									
Résultat net			465 974				465 974	(1 158)	464 816
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(1 668)		(1 668)	(1 668)		(1 668)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					566	566	566		566
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			72 804				72 804		72 804
Autres éléments du résultat global	-	-	72 804	(1 668)	566	(1 102)	71 702	-	71 702
Résultat global total	-	-	538 778	(1 668)	566	(1 102)	537 676	(1 158)	536 518
Dividendes sur les actions ordinaires			(68 649)				(68 649)		(68 649)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(4 971)	(4 971)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								1 878	1 878
Émission d'actions ordinaires	125 000						125 000		125 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	125 000	-	(68 649)	-	-	-	56 351	(3 093)	53 258
Solde au 31 mars 2017	2 413 400	27 778	3 473 612	(711)	3 421	2 710	5 917 500	21 795	5 939 295

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie				
Solde au 31 mars 2015	2 138 400	27 778	2 570 454	3 947	3 987	7 934	4 744 566	34 554	4 779 120
Résultat global total									
Résultat net			535 448				535 448	2 283	537 731
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(2 990)		(2 990)	(2 990)		(2 990)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(1 132)	(1 132)	(1 132)		(1 132)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			(39 531)				(39 531)		(39 531)
Autres éléments du résultat global	-	-	(39 531)	(2 990)	(1 132)	(4 122)	(43 653)	-	(43 653)
Résultat global total	-	-	495 917	(2 990)	(1 132)	(4 122)	491 795	2 283	494 078
Dividendes sur les actions ordinaires			(62 888)				(62 888)		(62 888)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(12 344)	(12 344)
Injectons de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								1 553	1 553
Émission d'actions ordinaires	150 000						150 000		150 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	150 000	-	(62 888)	-	-	-	87 112	(10 791)	76 321
Solde au 31 mars 2016	2 288 400	27 778	3 003 483	957	2 855	3 812	5 323 473	26 046	5 349 519

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
Activités opérationnelles		
Résultat net	464 816	537 731
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	(1 169 576)	(1 091 897)
Charges d'intérêts	79 435	75 556
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	(6 744)	5 991
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	179 545	160 909
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	(2 897)	(86 020)
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	(10 940)	(8 305)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	1 210	(3 513)
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	19 203	5 235
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15 708	17 580
Pertes sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles	46	2 387
Autres	(20 061)	(13 650)
Charges d'intérêts payées	(79 993)	(76 386)
Produits d'intérêts reçus	1 136 337	1 063 294
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des prêts	(2 157 463)	(1 433 535)
Variation nette des créditeurs et frais courus	22 069	(5 030)
Variation nette des autres actifs et autres passifs	8 967	1 392
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	(1 520 338)	(848 261)
Activités d'investissement		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	(227 631)	(317 238)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	217 721	212 222
Décaissements sur les placements de financement subordonné	(286 486)	(254 076)
Remboursements sur les placements de financement subordonné	162 691	146 023
Décaissements sur les placements de capital de risque	(184 719)	(232 169)
Produits de la vente de placements de capital de risque	127 686	100 795
Décaissements sur les placements du plan d'action pour le capital de risque	(157 794)	(86 367)
Produits de la vente de placements du plan d'action pour le capital de risque	4 519	229
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 136)	(7 866)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 574)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(360 723)	(438 447)
Activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	1 961 227	1 412 518
Remboursements de billets à long terme	(164 349)	(189 122)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(4 971)	(12 344)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle	1 878	1 553
Émission d'actions ordinaires	125 000	150 000
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(68 649)	(62 888)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	1 850 136	1 299 717
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30 925)	13 009
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	680 093	667 084
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	649 168	680 093

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 400, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2017 ni au 31 mars 2016.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre des exigences de l'article 89 de la LGFP et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces modifications ont pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime entre les employés et l'employeur, en plus d'augmenter l'âge normal de la retraite à 65 ans. Pour se conformer aux instructions reçues, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications qui seront instaurées graduellement d'ici le 31 décembre 2017. Les employés admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, dont deux comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et une troisième proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les employés embauchés après le 31 décembre 2014 ont été automatiquement inscrits à la troisième option.

1. Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société (suite)

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Conformément à cette instruction, BDC doit également faire rapport de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain Plan d'entreprise. Afin d'exécuter cette instruction, BDC a modifié sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et a instauré ces changements en deux phases. La première phase, entrée en vigueur le 8 septembre 2015, introduisait des indemnités quotidiennes de repas et des lignes directrices relativement aux repas et rafraîchissements fournis lors des réunions d'équipe internes planifiées, des activités de formation et de divers autres événements, ainsi que la cessation des activités sociales subventionnées destinées aux employés. Le 31 décembre 2015, BDC a commencé à publier sur son site Web des renseignements sur les dépenses de voyages et d'accueil du président du conseil, du président et chef de la direction ainsi que de chaque membre de son équipe de direction. La deuxième phase, lancée pendant l'exercice 2017, couvrait l'autorisation préalable des voyages et des événements ainsi que l'entrée en vigueur de plafonds pour les frais de repas et de rafraîchissements lors de l'accueil de clients et de parties prenantes ou de la tenue de conférences internes avec les employés. BDC a également fait rapport de la mise en œuvre de l'instruction dans ses Plans d'entreprise et a publié sa Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC sur son site Web en mai 2017.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 14 juin 2017 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur; et
- > le passif ou l'actif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur la société bénéficiant d'investissements de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds d'investissement AlterInvest Inc.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de capital de risque	Canada	20 %	Droits de vote et accords contractuels

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

2. Base d'établissement (suite)

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

Au cours de l'exercice 2014, Fonds AlterInvest, s.e.c. et Fonds d'investissement AlterInvest Inc. ont atteint le terme prévu de leurs activités et ont commencé à liquider leurs investissements. Les investissements qui n'ont pas été remboursés par leurs clients respectifs ont été transférés à Fonds AlterInvest II, s.e.c. Comme chaque associé détient des participations égales dans les fonds pris dans leur ensemble, leurs participations dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. n'ont pas été modifiées par suite de ces transactions. BDC est en voie de dissoudre ces entités.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui permet à une organisation ayant une participation dans une entreprise associée détenue par un organisme de capital-risque ou une entité similaire de choisir d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribués directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers (suite)

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Classement des instruments financiers

Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

Instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- > s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir; ou
- > si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- > les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- > la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait; ou
- > l'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section sur les principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que :

- > variation nette de la plus ou moins-valeur latente sur les placements ou en tant que profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque; ou
- > en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- > sont détenus avec l'intention d'être conservés pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou du cours des actions; et
- > ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées à l'état consolidé des résultats dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de la juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans l'état consolidé des résultats à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture des flux de trésorerie. Elle documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. La Banque détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de la juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul des autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers. Les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Ils sont comptabilisés dans les postes des états financiers associés à l'élément couvert connexe.

Lorsque ces instruments de couverture arrivent à échéance, sont vendus ou ne satisfont plus aux critères de comptabilité de couverture, les profits ou pertes latents comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois, si on s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se produise plus, le profit ou la perte cumulé qui était présenté en capitaux propres est immédiatement reclassé en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers dans l'état consolidé des résultats.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans la catégorie des passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité.

Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les TACM de qualité de premier rang sont classés comme actifs disponibles à la vente, et les billets TACM subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Dépréciation des titres adossés à des créances mobilières

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les possibles pertes de valeur ou renversements de pertes de valeur comptabilisées antérieurement. BDC détermine que des TACM se sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Les pertes de valeur et les renversements de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats durant la période où l'indication objective de la dépréciation ou du renversement de dépréciation est constatée.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour pertes sur prêts sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans l'état consolidé des résultats. Pour BDC, il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard depuis au moins trois mois consécutifs ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Prêts (suite)

Provision cumulée pour pertes sur prêts (suite)

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, la constatation de l'intérêt couru cesse et la valeur comptable du prêt est ramenée à la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant. Lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie est utilisée, que la saisie soit probable ou non.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de provision cumulée. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes sur prêts.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle cumulée n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la provision cumulée, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque (PACR) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné, de capital de risque et du PACR s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Le PACR comprend des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui, autrement, devraient être séparés, puisqu'ils modifient significativement les flux de trésorerie imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, des prix des produits de base ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Produits d'intérêts, charges d'intérêts et autres produits

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux sont déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des services de consultation aux entrepreneurs. Les produits de Services-conseils sont comptabilisés comme tels au moment de la prestation des services.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	5 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du bail	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des gains ou pertes actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Services-conseils, Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque (PACR).

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.

4.

Modifications comptables futures

À la date d'autorisation des présents états financiers, certaines nouvelles normes et certaines modifications et interprétations aux normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur et n'avaient pas fait l'objet d'une application anticipée par BDC. Ces normes incluent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ainsi que l'IFRS 16, *Contrats de location* décrites ci-après. D'autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de BDC.

IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, qui intègre les trois phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. Cette version définitive présente de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, la comptabilisation des passifs financiers et la comptabilité de couverture générale ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. L'IASB continue de travailler à son projet de comptabilité de macro-couverture. La norme IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sous réserve de certaines exceptions.

4. Modifications comptables futures (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers* (suite)

BDC est en train de mettre la dernière main à l'élaboration et à la validation des modèles de dépréciation pour le calcul des pertes de crédit attendues. Cependant, il est encore trop tôt pour quantifier l'impact financier potentiel de l'adoption de l'IFRS 9.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Selon le principe fondamental à la base de la norme, l'entité comptabilisera les produits des activités ordinaires au moment du transfert des biens ou des services promis aux clients, au montant de la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

BDC a complété l'analyse de l'IFRS 15 et conclu que son adoption n'aura aucun impact important sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'IFRS 16 prescrit les méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation ainsi que les informations à fournir sur les contrats de location tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Cette norme propose un modèle unique de comptabilisation par le preneur en vertu duquel ce dernier comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée de 12 mois ou moins ou dont les actifs sous-jacents ont une valeur peu élevée. Le bailleur continue d'établir une distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple, puisque le traitement comptable par le bailleur prescrit par l'IFRS 16 demeure essentiellement inchangé par rapport à celui de l'IAS 17.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

5.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et utilise des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, les estimations et les hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Estimations et hypothèses

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC examine ses prêts individuellement pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt et à l'estimation des flux de trésorerie futurs et de la valeur des garanties.

Les prêts qui ont été évalués individuellement et qui n'ont pas perdu de valeur, ainsi que tous les autres prêts, sont ensuite évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue, mais non encore identifiée. Lorsqu'elle évalue la dépréciation collectivement, BDC utilise des modèles statistiques des tendances historiques du portefeuille, comme les taux de délinquance et de pertes, ajustés selon les jugements formulés par la direction quant à la possibilité que la situation économique et les conditions de crédit actuelles soient telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être supérieures ou inférieures à ce que suggèrent les modèles historiques.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la provision cumulée pour pertes sur prêts, se reporter à la note 10, *Prêts*.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Relations de couverture admissibles

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Jugements

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

BDC détermine que les actifs disponibles à la vente sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016.

31 mars 2017							
Note	Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		Total
	JVRN ⁽¹⁾		Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN					
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7					649 168	649 168
Actifs dérivés	8	21 332					21 332
Titres adossés à des créances mobilières	9		10 048	508 040			518 088
Prêts	10					21 752 511	21 752 511
Placements de financement subordonné	11		860 448				860 448
Placements de capital de risque	12		1 015 713				1 015 713
Placements du plan d'action pour le capital de risque	13		301 541				301 541
Autres actifs ⁽²⁾	16					6 231	6 231
Total des actifs financiers		21 332	2 187 750	508 040	–	22 407 910	–
Passifs financiers							
Créditeurs et frais courus	17					119 035	119 035
Passifs dérivés	8	1 789					1 789
Billets à court terme	18					18 809 436	18 809 436
Billets à long terme	18		161 785			5 606	167 391
Autres passifs ⁽²⁾	20					38 786	38 786
Total des passifs financiers		1 789	161 785	–	–	– 18 972 863	19 136 437

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

31 mars 2016							
Note	Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		Total
	JVRN ⁽¹⁾		Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN					
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7					680 093	680 093
Actifs dérivés	8	48 963			2 724		51 687
Titres adossés à des créances mobilières	9		7 152	502 606			509 758
Prêts	10					19 717 706	19 717 706
Placements de financement subordonné	11		751 404				751 404
Placements de capital de risque	12		928 000				928 000
Placements du plan d'action pour le capital de risque	13		137 668				137 668
Autres actifs ⁽²⁾	16					9 350	9 350
Total des actifs financiers		48 963	1 824 224	502 606	2 724	20 407 149	– 22 785 666
Passifs financiers							
Créditeurs et frais courus	17					96 966	96 966
Passifs dérivés	8	4 068			9		4 077
Billets à court terme	18					16 848 041	16 848 041
Billets à long terme	18		251 916			98 352	350 268
Autres passifs ⁽²⁾	20					28 908	28 908
Total des passifs financiers		4 068	251 916	–	9	– 17 072 267	17 328 260

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

		31 mars 2017			31 mars 2016		
	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	
Actifs financiers classés comme prêts et créances							
Prêts	2	21 707 892	21 752 511	2	19 781 297	19 717 706	
Passifs financiers classés comme passifs financiers							
Billets à court terme	1	18 805 781	18 809 436	1	16 847 836	16 848 041	
Billets à long terme	2	5 601	5 606	2	98 450	98 352	

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Prêts classés comme prêts et créances

La valeur comptable des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été approuvé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables*, sous *Provision cumulée pour pertes sur prêts*.

Billets à court terme classés en tant que passifs financiers

La juste valeur des billets à court terme classés en tant que passifs financiers est déterminée en utilisant des cours cotés sur des marchés.

Billets à long terme classés en tant que passifs financiers

La juste valeur des billets à long terme classés en tant que passifs financiers est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- > Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et
- > Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 ni entre le niveau 2 et le niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

				31 mars 2017
Évaluation de la juste valeur selon le				Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		21 332		21 332
Titres adossés à des créances mobilières		518 088		518 088
Placements de financement subordonné	1 405		859 043	860 448
Placements de capital de risque	13 475		1 002 238	1 015 713
Placements du plan d'action pour le capital de risque			301 541	301 541
	14 880	539 420	2 162 822	2 717 122
Passifs				
Passifs dérivés		1 789		1 789
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		161 785		161 785
	–	163 574	–	163 574

				31 mars 2016
Évaluation de la juste valeur selon le				Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		51 687		51 687
Titres adossés à des créances mobilières		509 758		509 758
Placements de financement subordonné	824		750 580	751 404
Placements de capital de risque	11 905		916 095	928 000
Placements du plan d'action pour le capital de risque			137 668	137 668
	12 729	561 445	1 804 343	2 378 517
Passifs				
Passifs dérivés		4 077		4 077
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		251 916		251 916
	–	255 993	–	255 993

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque classés dans le niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements de financement subordonné, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 9,1 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (8,9 millions de dollars en 2016). Les placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque ne sont pas sensibles au taux sans risque.

	31 mars 2017			
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements du plan d'action pour le capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2016	750 580	916 095	137 668	1 804 343
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	1 839	2 796	–	4 635
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	(18 400)	13 699	10 532	5 831
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	10 864	66	10 930
Décassements sur les placements	286 486	180 719	157 794	624 999
Remboursements sur les placements et autres	(161 462)	(116 027)	(4 519)	(282 008)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	–	(5 908)	–	(5 908)
Juste valeur au 31 mars 2017	859 043	1 002 238	301 541	2 162 822

	31 mars 2016			
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements du plan d'action pour le capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2015	642 203	707 768	47 643	1 397 614
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	394	(6 545)	–	(6 151)
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	258	82 792	3 958	87 008
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	8 258	(71)	8 187
Décassements sur les placements	254 076	228 915	86 367	569 358
Remboursements sur les placements et autres	(146 351)	(95 478)	(229)	(242 058)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	–	(9 615)	–	(9 615)
Juste valeur au 31 mars 2016	750 580	916 095	137 668	1 804 343

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le niveau 3 qui peuvent être attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2017	2016
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(6 404)	1 545
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	4 101	80 815
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	10 781	8 098
Total des profits (pertes) relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	8 478	90 458

7.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, il n'y avait aucune restriction sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Trésorerie	–	30 453
Billets bancaires à court terme	649 168	649 640
Trésorerie et équivalents de trésorerie	649 168	680 093

8.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC conclut des accords généraux de compensation avec des contreparties, mais n'effectue pas de compensation sur les actifs et les passifs financiers.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- > swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant; et
- > swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Risque de change

BDC a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir ses emprunts à long terme et à des contrats de change à terme pour couvrir ses prêts et placements de financement subordonné. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Taux d'intérêt

BDC conclut des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications apportées à la composition du portefeuille de prêts. Ces contrats sont classés comme couvertures des flux de trésorerie. Aucune inefficacité importante des couvertures des flux de trésorerie n'a été rapportée en 2017 ni en 2016.

BDC utilise également des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments incluent les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et de taux d'intérêt. Ces instruments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts.

	31 mars 2017		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Détenus à des fins de transaction			
Contrats de swap de taux d'intérêt	18 765	1 709	17 056
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	1 997	–	1 997
Contrats de change à terme	570	80	490
Total des instruments détenus à des fins de transaction	21 332	1 789	19 543
Total	21 332	1 789	19 543

	31 mars 2016		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Couvertures			
Contrats de swap de taux d'intérêt	2 724	9	2 715
Total des couvertures	2 724	9	2 715
Détenus à des fins de transaction			
Contrats de swap de taux d'intérêt	39 482	3 833	35 649
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	2 134	–	2 134
Contrats de change à terme	7 347	235	7 112
Total des instruments détenus à des fins de transaction	48 963	4 068	44 895
Total	51 687	4 077	47 610

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance ou à la date de révision des prix. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance ou à la révision				31 mars 2017	31 mars 2016
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur nominale	Valeur nominale
Couvertures						
Contrats de swap de taux d'intérêt						
Payables en \$ CAD, montant fixe	-	-	-	-	-	150 000
<i>Payables en %, montant fixe</i>	-	-	-	-	-	-
Recevables en \$ CAD, montant fixe	-	-	-	-	-	275 000
<i>Recevables en %, montant fixe</i>	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	425 000
Détenus à des fins de transaction						
Contrats de swap de taux d'intérêt						
Payables en \$ CAD, montant fixe	60 000	-	-	-	60 000	60 000
<i>Payables en %, montant fixe</i>	4,17	-	-	-	-	-
Recevables en \$ CAD, montant fixe	-	-	124 139	-	124 139	195 988
<i>Recevables en %, montant fixe</i>	-	-	4,63	-	-	-
	60 000	-	124 139	-	184 139	255 988
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt						
	10 875	-	7 254	-	18 129	18 129
	70 875	-	131 393	-	202 268	274 117
Contrats de change à terme						
	335 462	-	-	-	335 462	254 728
Total des instruments détenus à des fins de transaction	406 337	-	131 393	-	537 730	528 845
Total	406 337	-	131 393	-	537 730	953 845

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que BDC s'est engagée, par contrat, à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou à la révision des prix. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9.

Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les titres adossés à des créances mobilières selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2017, 53 101 \$ en titres adossés à des créances mobilières étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (3 389 \$ au 31 mars 2016) et 464 987 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (506 369 \$ au 31 mars 2016). Les titres adossés à des créances mobilières peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, les soldes des billets, sont amortis à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2017 ni au 31 mars 2016. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de titres adossés à des créances mobilières, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Disponible à la vente		
Montant nominal	508 751	501 649
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(711)	957
Valeur comptable	508 040	502 606
Rendement	1,86 %	1,77 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	10 010	7 105
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	38	47
Valeur comptable	10 048	7 152
Rendement	6,94 %	6,95 %
Titres adossés à des créances mobilières	518 088	509 758

10.

Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	2017							
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	203 598	2 581 400	18 946 099	21 731 097	(396 000)	–	(396 000)	21 335 097
Douteux	23 222	143 872	551 202	718 296	–	(300 882)	(300 882)	417 414
Prêts au 31 mars 2017	226 820	2 725 272	19 497 301	22 449 393	(396 000)	(300 882)	(696 882)	21 752 511

	2016							
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	220 222	2 292 473	17 256 082	19 768 777	(390 000)	–	(390 000)	19 378 777
Douteux	19 837	74 442	460 374	554 653	–	(215 724)	(215 724)	338 929
Prêts au 31 mars 2016	240 059	2 366 915	17 716 456	20 323 430	(390 000)	(215 724)	(605 724)	19 717 706

10. Prêts (suite)

Prêts douteux

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde des prêts douteux à l'ouverture de l'exercice	554 653	490 556
Déclassement	544 613	431 914
Reclassement	(78 620)	(88 942)
Radiations	(85 655)	(81 127)
Liquidation et autres	(216 695)	(197 748)
Solde à la clôture de l'exercice	718 296	554 653

Provision cumulée pour pertes sur prêts

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde à l'ouverture de l'exercice	605 724	529 923
Radiations	(85 655)	(81 127)
Effet de l'actualisation	(14 948)	(13 395)
Recouvrements et autres	12 216	9 414
	517 337	444 815
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	179 545	160 909
Solde à la clôture de l'exercice	696 882	605 724

Risque de crédit

Les principales sûretés données en garantie et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les diverses garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2017, un montant de 32,8 millions de dollars (26,2 millions de dollars au 31 mars 2016) en prêts douteux est garanti par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour satisfaire les engagements de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

Le tableau suivant indique les prêts productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2017		31 mars 2016	
0,5 à 1,0	Supérieure	1 438 371	7 %	1 365 463	7 %
1,5 à 2,0	Inférieure	5 687 648	26 %	5 552 109	28 %
2,5 à 4,0		10 961 110	50 %	9 350 134	47 %
4,5 à 5,0		2 819 576	13 %	2 731 331	14 %
5,5	Sous surveillance	824 392	4 %	769 740	4 %
Prêts productifs en cours		21 731 097	100 %	19 768 777	100 %

Le tableau suivant présente un sommaire des prêts productifs en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	31 mars 2017		31 mars 2016	
Financement garanti ⁽¹⁾	16 615 622	76 %	15 205 053	77 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	2 058 817	10 %	2 027 749	10 %
Financement levier ⁽³⁾	3 056 658	14 %	2 535 975	13 %
Prêts productifs en cours	21 731 097	100 %	19 768 777	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2017	129 856	36 303	9 541	175 700
Au 31 mars 2016	135 723	29 251	8 889	173 863

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés est inférieure à 1 % au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016.

Répartition géographique	31 mars 2017	31 mars 2016
Terre-Neuve-et-Labrador	889 754	849 591
Île-du-Prince-Édouard	60 087	56 456
Nouvelle-Écosse	547 775	528 651
Nouveau-Brunswick	446 742	467 311
Québec	7 040 483	6 496 866
Ontario	5 979 102	5 242 987
Manitoba	689 135	653 069
Saskatchewan	767 651	701 224
Alberta	3 381 974	3 000 998
Colombie-Britannique	2 515 417	2 200 621
Yukon	100 326	95 400
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30 947	30 256
Total des prêts en cours	22 449 393	20 323 430

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2017	31 mars 2016
Fabrication	5 178 805	4 503 108
Commerce de gros et de détail	4 314 423	4 109 247
Industries de services	3 073 195	2 681 948
Tourisme	2 772 742	2 562 826
Immeubles commerciaux	2 345 410	2 166 365
Construction	1 888 205	1 714 697
Transport et entreposage	1 257 632	1 221 123
Ressources	918 982	811 028
Autres	699 999	553 088
Total des prêts en cours	22 449 393	20 323 430

11.

Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2017	83 498	664 213	145 202	892 913	860 448
Au 31 mars 2016	76 089	565 188	124 772	766 049	751 404

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société. Les sûretés données en garantie et les autres rehaussements de crédit pour les placements de financement subordonné comprennent : i) les diverses garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les cessions d'assurance vie et iv) les reports de prêts de tiers. Lorsque c'est possible, la garantie de BDC inclut un droit de premier rang sur la propriété intellectuelle de l'emprunteur.

Les concentrations des placements de financement subordonné par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés au 31 mars 2017 était de 2,2 % du total des placements de financement subordonné au coût (2,4 % au 31 mars 2016). Le portefeuille de financement subordonné est composé majoritairement de débentures.

	31 mars 2017		31 mars 2016	
Répartition géographique	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	5 710	6 730	5 252	5 773
Nouvelle-Écosse	18 154	19 695	16 963	17 108
Nouveau-Brunswick	30 421	27 630	29 135	25 426
Québec	323 096	341 323	302 632	319 494
Ontario	310 532	310 909	262 383	260 106
Manitoba	7 195	5 856	14 097	7 260
Saskatchewan	18 091	18 181	14 957	14 529
Alberta	96 892	112 265	72 650	80 877
Colombie-Britannique	46 089	46 009	29 776	31 715
Yukon	3 264	3 210	2 548	2 656
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 004	1 105	1 011	1 105
Placements de financement subordonné	860 448	892 913	751 404	766 049

	31 mars 2017		31 mars 2016	
Répartition par secteur d'activité	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fabrication	267 839	280 376	259 348	267 869
Industries de services	218 745	228 135	170 955	179 235
Commerce de gros et de détail	156 008	158 579	133 656	135 052
Construction	63 388	60 859	68 130	60 652
Ressources	62 298	75 313	45 820	53 125
Industries de l'information	34 749	35 060	28 237	28 473
Transport et entreposage	14 076	14 404	10 350	10 850
Services éducatifs	10 133	10 076	2 796	2 728
Tourisme	9 589	9 981	5 229	5 866
Autres	23 623	20 130	26 883	22 199
Placements de financement subordonné	860 448	892 913	751 404	766 049

12.

Placements de capital de risque

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de capital de risque par type de placement.

Type de placement	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	53 814	84 690	60 298	80 567
Actions préférentielles	523 231	452 858	438 341	394 025
Déventures	27 028	34 905	54 215	56 389
Total des placements directs	604 073	572 453	552 854	530 981
Fonds ⁽¹⁾	411 640	312 450	375 146	287 271
Placements de capital de risque	1 015 713	884 903	928 000	818 252

(1) En date du 31 mars 2017, BDC avait effectué des placements dans 64 fonds (comparativement à 55 fonds au 31 mars 2016).

Les concentrations des placements directs selon le secteur d'activité sont illustrées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2017 était de 5,68 % du total des placements directs de capital de risque au coût (5,27 % au 31 mars 2016).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Technologie de l'information	253 274	218 443	200 706	188 322
Biotechnologie et pharmacologie	159 309	129 523	140 414	102 042
Électronique	63 289	79 060	81 986	92 041
Communications	53 710	51 891	43 887	43 484
Médecine et soins de santé	25 001	51 407	40 763	52 739
Produits industriels	15 755	16 783	12 135	17 785
Énergie	11 668	9 762	23 457	26 073
Autres	22 067	15 584	9 506	8 495
Total des placements directs	604 073	572 453	552 854	530 981

13.

Placements du plan d'action pour le capital de risque

Le Plan d'action pour le capital de risque est une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Le Plan d'action pour le capital de risque investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire, et directement dans des sociétés partout au Canada. Le Plan d'action pour le capital de risque appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Au 31 mars 2017, la juste valeur des placements du plan d'action pour le capital de risque s'élevait à 301 541 \$ (137 668 \$ au 31 mars 2016), et leur coût se chiffrait à 291 180 \$ (137 905 \$ au 31 mars 2016).

14.

Immobilisations corporelles

	2017		
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives
	Total		
Coût			
Solde au 31 mars 2016	17 527	19 268	31 186
Acquisitions	3 141	2 338	6 657
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(7 166)	(3 715)	(9 022)
Solde au 31 mars 2017	13 502	17 891	28 821
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2016	12 566	10 385	22 181
Amortissement	2 129	1 543	2 164
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(7 166)	(3 700)	(8 991)
Solde au 31 mars 2017	7 529	8 228	15 354
Immobilisations corporelles au 31 mars 2017	5 973	9 663	13 467

(1) La décomptabilisation de 19,9 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées et qui sont complètement amorties.

	2016		
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives
	Total		
Coût			
Solde au 31 mars 2015	25 641	18 402	32 623
Acquisitions	2 388	2 513	2 965
Décomptabilisation ⁽²⁾	(10 502)	(1 647)	(4 402)
Solde au 31 mars 2016	17 527	19 268	31 186
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2015	16 819	10 676	24 736
Amortissement	3 862	1 356	1 847
Décomptabilisation ⁽²⁾	(8 115)	(1 647)	(4 402)
Solde au 31 mars 2016	12 566	10 385	22 181
Immobilisations corporelles au 31 mars 2016	4 961	8 883	9 005

(2) La décomptabilisation de 16,6 millions de dollars comprend 11,6 millions de dollars liés à des immobilisations corporelles entièrement amorties qui ne sont plus utilisées, ainsi que 5,0 millions de dollars liés au matériel informatique, ce qui se traduit par une perte de 2,4 millions de dollars comptabilisée comme autres dépenses sous *Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements*, comme indiqué à la note 24, *Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats*.

Aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur au 31 mars 2017 ni au 31 mars 2016.

15.

Immobilisations incorporelles

			2017
	Systèmes et applications logicielles acquis	Projets en cours	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2016	96 030	–	96 030
Acquisitions séparées	–	4 574	4 574
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(373)	–	(373)
Solde au 31 mars 2017	95 657	4 574	100 231
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2016	57 584	–	57 584
Amortissement	9 872	–	9 872
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(373)	–	(373)
Solde au 31 mars 2017	67 083	–	67 083
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2017	28 574	4 574	33 148

(1) La décomptabilisation de 0,4 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et qui sont complètement amorties.

			2016
	Systèmes et applications logicielles acquis	Projets en cours	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2015	98 188	–	98 188
Décomptabilisation ⁽²⁾	(2 158)	–	(2 158)
Solde au 31 mars 2016	96 030	–	96 030
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2015	49 227	–	49 227
Amortissement	10 515	–	10 515
Décomptabilisation ⁽²⁾	(2 158)	–	(2 158)
Solde au 31 mars 2016	57 584	–	57 584
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2016	38 446	–	38 446

(2) La décomptabilisation de 2,2 millions de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées et qui sont complètement amorties.

16.

Autres actifs

	31 mars 2017	31 mars 2016
Instruments financiers		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	967	1 407
Comptes à recevoir des clients de Services-conseils	1 375	1 583
Autres	3 889	6 360
	6 231	9 350
Charges payées d'avance	8 384	4 947
Autres actifs	14 615	14 297

17.

Créditeurs et frais courus

	31 mars 2017	31 mars 2016
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	56 552	44 912
Créditeurs	6 067	2 007
Autres	19 085	17 791
	81 704	64 710
Frais courus à long terme	37 331	32 256
Créditeurs et frais courus	119 035	96 966

18.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	31 mars 2017		31 mars 2016	
			Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable
Billets à court terme						
2017	0,42 % - 0,44 %	CAD			16 844 000	16 847 175
	0,13 %	USD			667	866
2018	0,38 % - 0,45 %	CAD	18 805 000	18 808 311		
	0,70 %	USD	844	1 125		
Total des billets à court terme				18 809 436		16 848 041

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

18. Emprunts (suite)

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance. Certains billets à long terme peuvent être remboursables. Au 31 mars 2017, des billets à long terme d'un montant de 4 856 \$ étaient remboursables avant l'échéance (4 840 \$ au 31 mars 2016).

Date d'échéance			Devise	31 mars 2017		31 mars 2016	
	2017	2016		Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable
	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾					
Billets à long terme/ passifs financiers							
2017		0,45 % - 1,12 %	CAD			92 500	92 746
2018	0,55 %	0,55 %	CAD	5 600	5 606	5 600	5 606
					5 606		98 352
Billets à long terme/ désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
2018	0,65 %	0,64 %	JPY	1 000 000	12 322	1 000 000	12 022
2021	0,63 % - 0,64 %	0,60 % - 0,62 %	JPY	660 000	7 963	660 000	8 043
2022	0,53 % - 3,98 %	0,52 % - 2,62 %	CAD	124 139	141 500	195 988	231 851
					161 785		251 916
Total des billets à long terme					167 391		350 268

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Au 31 mars 2017, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 19 517 \$ au montant nominal total dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs (supérieure de 37 799 \$ au 31 mars 2016).

Le tableau qui suit présente les billets à long terme selon le type de billet.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Billets portant intérêt	147 106	330 203
Billets liés à des taux de change	12 322	12 022
Autres billets structurés	7 963	8 043
Total des billets à long terme	167 391	350 268

19.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les employés admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les employés embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé d'employés qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Le risque que de telles variations défavorables surviennent est pris en compte par les actuaires et la direction lorsqu'ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle.

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- > Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies d'investissement des fonds des régimes de retraite ainsi que pour gérer le fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par le trésorier.
- > Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. En collaboration avec un retraité, qui agit à titre d'observateur, il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite des employés de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- > Le conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation ou de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paye l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participants au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2018 se chiffre à 32,4 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2018 s'élève à 7,2 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2018 s'élève à 6,2 millions de dollars.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Juste valeur des actifs									
des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 296 096	1 305 953	60 541	61 218	–	–	1 356 637	1 367 171	
Produits d'intérêts	51 961	49 956	2 541	2 408	–	–	54 502	52 364	
Cotisations de l'employeur	28 363	44 709	6 649	5 616	–	–	35 012	50 325	
Cotisations des participants	19 331	14 794	–	–	–	–	19 331	14 794	
Versements de prestations par le régime	(40 561)	(40 894)	(3 845)	(3 957)	–	–	(44 406)	(44 851)	
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 290)	(1 250)	(139)	(146)	–	–	(1 429)	(1 396)	
Réévaluations									
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	98 748	(77 172)	3 964	(4 598)	–	–	102 712	(81 770)	
Juste valeur des actifs									
des régimes à la clôture de l'exercice	1 452 648	1 296 096	69 711	60 541	–	–	1 522 359	1 356 637	
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice									
	1 242 101	1 205 524	119 093	117 569	159 444	163 313	1 520 638	1 486 406	
Coût des services rendus au cours de l'exercice									
	42 748	47 315	3 193	3 156	6 555	6 596	52 496	57 067	
Charges d'intérêts									
	48 873	45 033	4 686	4 392	6 260	6 076	59 819	55 501	
Versements de prestations par le régime									
	(40 561)	(40 894)	(3 845)	(3 960)	–	–	(44 406)	(44 854)	
Versements de prestations par l'employeur									
	–	–	–	–	(5 027)	(6 037)	(5 027)	(6 037)	
Cotisations des participants									
	19 331	14 794	–	–	–	–	19 331	14 794	
Réévaluations									
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	2 052	(5 706)	2 052	(5 706)	
Effet des variations des hypothèses financières	22 137	(37 233)	2 109	(3 918)	2 749	(5 220)	26 995	(46 371)	
Effet des ajustements liés à l'expérience									
	(3 079)	7 562	3 650	1 854	290	422	861	9 838	
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice									
	1 331 550	1 242 101	128 886	119 093	172 323	159 444	1 632 759	1 520 638	
Total de l'actif net au titre des prestations définies	121 098	53 995	–	–	–	–	121 098	53 995	
Total du passif net au titre des prestations définies	–	–	(59 175)	(58 552)	(172 323)	(159 444)	(231 498)	(217 996)	

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	42 748	47 315	3 193	3 156	6 555	6 596	52 496	57 067
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	48 873	45 033	4 686	4 392	6 260	6 076	59 819	55 501
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(51 961)	(49 956)	(2 541)	(2 408)	-	-	(54 502)	(52 364)
Charges administratives	1 290	1 250	139	146	-	-	1 429	1 396
Charges comptabilisées en résultat net	40 950	43 642	5 477	5 286	12 815	12 672	59 242	61 600
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	-	-	-	-	(2 052)	5 706	(2 052)	5 706
Effet des variations des hypothèses financières	(22 137)	37 233	(2 109)	3 918	(2 749)	5 220	(26 995)	46 371
Effet des ajustements liés à l'expérience	3 079	(7 562)	(3 650)	(1 854)	(290)	(422)	(861)	(9 838)
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	98 748	(77 172)	3 964	(4 598)	-	-	102 712	(81 770)
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	79 690	(47 501)	(1 795)	(2 534)	(5 091)	10 504	72 804	(39 531)

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les actifs du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement ⁽¹⁾	31 mars 2017			31 mars 2016		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Trésorerie	31 056	–	31 056	22 178	–	22 178
Placements à court terme	–	5 716	5 716	–	12 672	12 672
Obligations						
Gouvernement du Canada	–	314 045	314 045	–	279 944	279 944
Provinces canadiennes	–	185 244	185 244	–	165 473	165 473
Sociétés et municipalités canadiennes	–	63 094	63 094	–	59 253	59 253
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	155 432	117 435	272 867	207 422	112 492	319 914
Actions mondiales	492 129	46 802	538 931	169 748	230 195	399 943
Marchés privés	–	78 507	78 507	–	67 029	67 029
Autres	–	32 899	32 899	–	30 231	30 231
Juste valeur des actifs des régimes	678 617	843 742	1 522 359	399 348	957 289	1 356 637

(1) Les catégories sous Type de placement ont été modifiées afin de mieux refléter la composition de l'actif visée par la politique de placement. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence.

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dépasser, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements de capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40 % (40 % en 2016) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 53,5 % (54,5 % en 2016) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 30 % en actions mondiales (30 % en 2016) et 23,5 % en actions canadiennes (24,5 % en 2016). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 6,5 % (5,5 % en 2016) de la juste valeur de marché du portefeuille. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement afin d'évaluer la nécessité d'un rééquilibrage.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Taux d'actualisation	3,90 %	4,00 %	3,90 %	4,00 %	3,90 %	4,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s.o.	s.o.

Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

La table de mortalité suivante a été utilisée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- > La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B, tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2016 et 2017.

Au 31 mars 2017, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 17,3 ans (18,6 ans en 2016).

Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- > 6,0 % en 2017, diminuant de 0,125 % chaque exercice jusqu'à 4 % en 2033
 (6,125 % en 2016, diminuant de 0,125 % chaque exercice jusqu'à 4 % en 2033)

Autres coûts médicaux

- > 3,8 % par exercice
 (3,8 % par exercice pour l'exercice 2016)

Frais dentaires

- > 4 % par exercice
 (4 % par exercice pour l'exercice 2016)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé

- > 4,8 % en 2017, diminuant de 0,056 % chaque exercice jusqu'à 3,9 % en 2033
 (4,8 % en 2016, diminuant de 0,053 % chaque exercice jusqu'à 3,9 % en 2033)

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

	31 mars 2017			31 mars 2016		
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	(194 851)	(18 246)	(24 711)	(204 854)	(17 170)	(22 567)
diminution de 1 %	259 143	24 442	31 737	277 251	23 180	28 950
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	31 048	11 040	689	28 315	10 482	716
diminution de 1 %	(30 982)	(6 762)	(645)	(28 443)	(6 319)	(668)
Taux d'inflation						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	237 504	18 654	1 104	256 886	17 984	1 090
diminution de 1 %	(183 536)	(14 378)	(964)	(195 312)	(13 853)	(955)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	193 115	21 752	–	214 122	21 192	–
diminution de 1 %	(153 387)	(16 377)	–	(167 199)	(15 701)	–
Taux d'augmentation des soins de santé						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	–	–	24 775	–	–	22 368
diminution de 1 %	–	–	(19 707)	–	–	(17 825)
Mortalité après la retraite						
Incidence d'une :						
année de plus	(31 163)	(3 360)	(5 052)	(28 580)	(3 018)	(4 534)
année de moins	30 990	3 329	5 154	28 431	2 995	4 631

20.

Autres passifs

	31 mars 2017	31 mars 2016
Instruments financiers		
Dépôts des clients	36 812	26 945
Autres ⁽¹⁾	1 974	1 963
	38 786	28 908
Produits différés	6 620	6 409
Autres ⁽¹⁾	2 915	3 719
Total des autres passifs	48 321	39 036

(1) Tous les autres passifs sont non courants.

21.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2017, 24 134 000 actions ordinaires étaient en circulation (22 884 000 au 31 mars 2016).

Conformément à la nouvelle politique en matière de gestion du capital et des dividendes, aucun dividende n'a été déclaré compte tenu des résultats de l'exercice 2017. Pour de plus amples renseignements sur la nouvelle politique, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*. Des dividendes totalisant 68,6 millions de dollars se rapportant aux actions ordinaires ont été versés au cours de l'exercice 2017 compte tenu des résultats de BDC à l'exercice 2016.

Au cours de l'exercice 2017, BDC a émis 1 250 000 actions ordinaires pour un montant de 125,0 millions de dollars (1 500 000 pour un montant de 150,0 millions de dollars en 2016).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2017	2016
À l'ouverture de l'exercice	22 884 000	21 384 000
Actions émises	1 250 000	1 500 000
À la clôture de l'exercice	24 134 000	22 884 000

22.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2017, le ratio de BDC s'établissait à 3,2:1 (3,2:1 au 31 mars 2016).

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 31 mars 2017, ces montants totalisaient 2,4 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 mars 2016).

Au cours des exercices 2017 et 2016, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est fondé sur le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque. Ce processus est lui-même dérivé de la ligne directrice E-19 du BSIF et est conforme à la nouvelle politique-cadre en matière de capitaux et de dividendes pour les sociétés d'État à vocation financière que le Ministre des Finances est en train de mettre en œuvre, avec la collaboration du président du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Conseil du Trésor). À compter du 23 mars 2017, ce nouveau cadre remplace la décision 823988 du Conseil du Trésor, qui définissait les ratios minimums de suffisance du capital de BDC. Ces ratios ont été respectés au cours des exercices 2016 et 2017, jusqu'à la date de publication mentionnée ci-dessus.

Au cours de l'exercice 2017, le cadre de gestion du capital de BDC a été officialisé sous forme d'une nouvelle politique en matière de gestion du capital et des dividendes et peaufiné afin d'être davantage conforme à la politique-cadre en matière de capitaux et de dividendes pour les sociétés d'État à vocation financière et aux exigences de Bâle III. Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les principes clés suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique; et
- > le capital excédant la cible de capital doit être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) puisque ce dernier est géré par BDC en vertu d'une allocation en capital particulière de l'actionnaire.

BDC surveille la situation de son capital en comparant le capital disponible à la demande de capital.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie. Ces ajustements ont été peaufinés au cours de l'exercice 2017 afin de tenir compte des exigences de Bâle III. Par conséquent, les immobilisations incorporelles sont maintenant déduites du capital disponible et seule une partie de la provision cumulée pour pertes sur prêts est prise en compte. Ces changements sont apportés prospectivement.

22. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital (suite)

Le tableau qui suit présente le rapprochement du capital disponible de BDC :

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	5 917 500
Ajustements du capital disponible	
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(3 421)
Ajustements relatifs à la provision cumulée pour pertes sur prêts	114 250
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(33 148)
Partie des capitaux propres attribuables au PACR	(332 691)
Capital disponible au 31 mars 2017	5 662 490
Capital disponible au 31 mars 2016 ⁽¹⁾	5 513 095

(1) En raison de méthodologies d'évaluation du risque différentes, le capital disponible selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC est différent de celui déterminé par les lignes directrices du Conseil du Trésor en matière de suffisance du capital, de 5 266 623 \$, qui était présenté dans les états financiers consolidés de l'exercice précédent.

La demande de capital de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend les trois éléments suivants :

- > le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, opérationnels, stratégiques et de marché;
- > la réserve pour tests de tension sert à absorber la volatilité lors d'un ralentissement économique tout en maintenant la vigueur financière de BDC; et
- > la réserve pour capital de risque est maintenue pour tenir compte de la nécessité d'investissements subséquents.

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 21, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible.

23.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de trésorerie.

Émetteurs de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquentement, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque.

Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 9, *Titres adossés à des créances mobilières*.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- > une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- > les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- > la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, au président et chef de la direction et au Comité de la vérification;
- > le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité du conseil du risque et du Comité d'investissement du conseil;
- > les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- > l'exposition à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- > les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel afin de vérifier que leur classement est approprié;
- > les investissements sont évalués tous les semestres; et
- > une liste de surveillance répertoriant les comptes qui présentent des faiblesses, ainsi qu'un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts, des placements de financement subordonné et des placements de capital de risque en débetures. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements, se reporter à la note 10, *Prêts*, à la note 11, *Placements de financement subordonné*, à la note 12, *Placements de capital de risque*, et à la note 13, *Placements du plan d'action pour le capital de risque*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 26, *Garanties et passifs éventuels*, et à la note 27, *Engagements*.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Contreparties aux activités de trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie			Total
	AA- à AA+	A- à A+	BBB à BBB+	
Valeur de remplacement positive brute	11 356	9 377	599	21 332
Effet des accords généraux de compensation	-	(1 789)	-	(1 789)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2017	11 356	7 588	599	19 543
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2016	26 112	20 754	744	47 610
Nombre de contreparties				
31 mars 2017	2	6	1	9
31 mars 2016	2	6	1	9

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un émetteur d'équivalents de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés financiers, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des produits de base ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de capital de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque lié au marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques de marché (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*).

Pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, tient des rencontres régulières pour faire le suivi de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Au 31 mars 2017, l'impact sur le résultat net et les capitaux propres était de 1 % ou 14 millions de dollars (3 % ou 24 millions de dollars au 31 mars 2016).

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les tableaux suivants résument la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. Le rendement effectif représente le rendement réel moyen pondéré à la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

Transactions en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois ⁽²⁾	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽³⁾	Provision cumulée et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie (découvert) et équivalents de trésorerie	(2 546)	649 277						646 731
Rendement effectif (%)		0,84						
Actifs dérivés		18 764						18 764
Titres adossés à des créances mobilières				53 101	461 041			514 142
Rendement effectif (%)				1,80	1,69			
Prêts	16 219 104	277 441	657 270	2 950 368	1 333 557	705 456	(687 475)	21 455 721
Rendement effectif (%)	4,86	4,60	4,73	4,47	4,47			
Placements de financement subordonné	342 648	8 031	43 017	299 460	26 111	149 387	(34 030)	834 624
Rendement effectif (%) ⁽¹⁾	9,85	9,08	9,56	9,77	11,79			
Placements de capital de risque						493 781	49 673	543 454
Placements du plan d'action pour le capital de risque						287 891	11 292	299 183
Autres						197 964		197 964
	16 559 206	953 513	700 287	3 302 929	1 820 709	1 834 479	(660 540)	24 510 583
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés			1 709					1 709
Billets à court terme		18 808 311						18 808 311
Rendement effectif (%)		0,43						
Billets à long terme			5 606	141 500				147 106
Rendement effectif (%)			0,55	2,32				
Autres						398 111		398 111
Total des capitaux propres						5 939 295		5 939 295
	–	18 808 311	7 315	141 500	–	6 337 406	–	25 294 532
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2017	16 559 206	(17 854 798)	692 972	3 161 429	1 820 709	(4 502 927)	(660 540)	(783 949)
31 mars 2016	15 448 280	(15 833 601)	653 801	2 758 570	1 188 784	(4 271 363)	(547 477)	(603 006)
Position totale en instruments dérivés								
		(64 139)	(60 000)	124 139				–
Écart total au 31 mars 2017	16 559 206	(17 918 937)	632 972	3 285 568	1 820 709	(4 502 927)	(660 540)	(783 949)
Écart total au 31 mars 2016	15 448 280	(16 054 589)	668 801	2 768 570	1 384 772	(4 271 363)	(547 477)	(603 006)

(1) Exclut les rendements autres qu'en intérêts.

(2) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant.

(3) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Transactions en devises exprimées en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois ⁽²⁾	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽³⁾	Provision cumulée et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 437							2 437
Actifs dérivés		1 998				570		2 568
Titres adossés à des créances mobilières					3 946			3 946
Rendement effectif (%)					3,47			
Prêts	166 564	119 482		7 311		12 840	(9 407)	296 790
Rendement effectif (%)	4,58	3,42		4,72				
Placements de financement subordonné	24 259						1 565	25 824
Rendement effectif ⁽¹⁾ (%)	10,29							
Placements de capital de risque						391 122	81 137	472 259
Placements du plan d'action pour le capital de risque						3 289	(931)	2 358
	193 260	121 480	–	7 311	3 946	407 821	72 364	806 182
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés						80		80
Billets à court terme		1 125						1 125
Rendement effectif (%)		0,70						
Billets à long terme			12 322	7 963				20 285
Rendement effectif (%)			0,65	0,63				
Autres						743		743
	–	1 125	12 322	7 963	–	823	–	22 233
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2017	193 260	120 355	(12 322)	(652)	3 946	406 998	72 364	783 949
31 mars 2016	218 599	24 784	2 233	(13 889)	–	334 660	36 619	603 006
Position totale en instruments dérivés								
	–	(18 129)	10 875	7 254	–	–	–	–
Écart total au 31 mars 2017	193 260	102 226	(1 447)	6 602	3 946	406 998	72 364	783 949
Écart total au 31 mars 2016	218 599	6 655	2 233	4 240	–	334 660	36 619	603 006

(1) Exclut les rendements autres qu'en intérêts.

(2) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant.

(3) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Total des transactions exprimées en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Provision cumulée et juste valeur	Total
Écart total des transactions en dollars canadiens	16 559 206	(17 918 937)	632 972	3 285 568	1 820 709	(4 502 927)	(660 540)	(783 949)
Écart total des transactions en devises	193 260	102 226	(1 447)	6 602	3 946	406 998	72 364	783 949
Écart total au 31 mars 2017	16 752 466	(17 816 711)	631 525	3 292 170	1 824 655	(4 095 929)	(588 176)	-
Écart total au 31 mars 2016	15 666 879	(16 047 934)	671 034	2 772 810	1 384 772	(3 936 703)	(510 858)	-

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements de financement subordonné et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en réalisant des coinvestissements avec d'autres investisseurs de capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

La direction examine toutes les opérations de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces opérations au conseil, s'il y a lieu. Dans les autres cas, le chef de la gestion des risques recommande directement les opérations au Comité du conseil du risque aux fins d'examen.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base des montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	81 704	37 331			119 035
Passifs dérivés ⁽¹⁾	2 501				2 501
Billets à court terme ⁽²⁾	18 806 582				18 806 582
Billets à long terme ⁽²⁾	54 648	260 983			315 631
Autres passifs financiers	38 786				38 786
Engagements					
Prêts	2 861 028				2 861 028
Placements de financement subordonné	79 603				79 603
Placements de capital de risque ⁽³⁾				345 102	345 102
Placements du plan d'action pour le capital de risque ⁽³⁾				99 178	99 178
Titres adossés à des créances mobilières	427 000				427 000
Garanties	341 754				341 754
Total au 31 mars 2017	22 693 606	298 314	–	444 280	23 436 200

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	64 710	32 256			96 966
Passifs dérivés ⁽¹⁾	2 501	2 501			5 002
Billets à court terme ⁽²⁾	16 875 926				16 875 926
Billets à long terme ⁽²⁾	152 578	252 037	224 398		629 013
Autres passifs financiers	28 908				28 908
Engagements					
Prêts	2 250 670				2 250 670
Placements de financement subordonné	72 316				72 316
Placements de capital de risque ⁽³⁾				360 069	360 069
Placements du plan d'action pour le capital de risque ⁽³⁾				252 254	252 254
Titres adossés à des créances mobilières	297 000				297 000
Garanties	352 406				352 406
Total au 31 mars 2016	20 097 015	286 794	224 398	612 323	21 220 530

(1) Les passifs dérivés reflètent les versements d'intérêts jusqu'à échéance des dérivés.

(2) Les billets à court terme et à long terme reflètent le montant nominal qui sera payé aux termes des ententes contractuelles.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans escompte important.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- > prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- > réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- > réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la Loi sur la BDC définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- > Le niveau minimum de liquidité devrait au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Le niveau maximum de liquidité devrait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours ouvrables.
- > D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- > D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reçus des contreparties de dérivés pour couvrir le risque de crédit d'après la Credit Support Annex des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association ne font pas partie du niveau ou des limites de liquidité. Au 31 mars 2017, la valeur comptable de ces garanties s'élevait à 1 125 \$ (866 \$ au 31 mars 2016).

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2017	159	650	1 189
Au 31 mars 2016	162	650	1 355

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2017	31 mars 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	0 %	0 %

Le groupe de la Gestion des risques de trésorerie repère, mesure et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Il rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

24.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

		JVRN ⁽¹⁾	Autre classement des instruments financiers		Total
	2017	2016	2017	2016	2017
Produits d'intérêts ⁽²⁾	75 550	63 097	1 094 026	1 028 800	1 169 576
Charges d'intérêts	3 036	3 603	76 399	71 953	79 435
Frais et autres produits	30 637	31 588	23 466	16 967	54 103

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Les produits d'intérêts incluent un montant de 37 875 \$ pour les prêts douteux en 2017 (32 637 \$ en 2016).

	JVRN ⁽¹⁾						2017
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Total des profits (pertes)							
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	-	6 744	-	-	-	-	6 744
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(11)	1 996	-	407	-	-	2 392
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	-	2 940	(43)	-	-	-	2 897
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	10 936	4	-	-	-	10 940
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(19 566)	18 533	35	(181)	-	(31)	(1 210)
	(19 577)	41 149	(4)	226	-	(31)	21 763
							2016
	JVRN ⁽¹⁾						2016
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Total des profits (pertes)							
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	-	(5 991)	-	-	-	-	(5 991)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(72)	854	-	175	-	-	957
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	-	86 020	-	-	-	-	86 020
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	8 305	-	-	-	-	8 305
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(6 838)	10 299	-	16	-	36	3 513
	(6 910)	99 487	-	191	-	36	92 804

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

24. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

Autres informations complémentaires

	2017	2016
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	312 175	269 496
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 19)	59 242	61 600
	371 417	331 096
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	53 112	37 123
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	26 729	29 296
Communications, publicité et promotion	26 003	15 749
Autres	24 351	23 381
	130 195	105 549

25.

Informations sectorielles

BDC compte six secteurs, décrits ci-dessous, qui correspondent aux six secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.
- > **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.
- > **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC effectue aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.
- > **Services-conseils** (auparavant, BDC Avantage) offre des services de consultation, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- > **Titrisation** achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks. BDC offre aussi des prêts entièrement garantis à de petites et moyennes entreprises de financement et de crédit-bail.
- > **Plan d'action pour le capital de risque** appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

25. Informations sectorielles (suite)

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la Banque en matière de suffisance du capital et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	31 mars 2017						
	BDC	Financement	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Services-conseils	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	1 169 576	1 084 465	74 989	–	–	10 122	–
Charges d'intérêts	79 435	71 223	4 073	–	–	4 139	–
Produits (charges) d'intérêts nets	1 090 141	1 013 242	70 916	–	–	5 983	–
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	6 744	–	1 839	4 905	–	–	–
Produits de Services-conseils	20 332	–	–	–	20 332	–	–
Frais et autres produits	54 103	23 258	25 967	4 469	103	251	55
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 392	2 403	–	(11)	–	–	–
Produits (pertes) nets	1 173 712	1 038 903	98 722	9 363	20 435	6 234	55
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(179 545)	(179 545)	–	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	2 897	–	(17 819)	10 192	–	(8)	10 532
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	10 940	–	–	10 870	–	4	66
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(1 210)	(1 110)	–	(137)	–	37	–
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 006 794	858 248	80 903	30 288	20 435	6 267	10 653
Salaires et avantages du personnel	371 417	276 545	31 576	17 746	42 832	2 251	467
Locaux et équipement	40 366	32 617	1 649	1 810	4 088	148	54
Autres charges	130 195	102 070	3 047	5 505	19 299	217	57
Charges opérationnelles et administratives	541 978	411 232	36 272	25 061	66 219	2 616	578
Résultat (perte) net	464 816	447 016	44 631	5 227	(45 784)	3 651	10 075
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	465 974	447 016	44 371	6 645	(45 784)	3 651	10 075
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 158)	–	260	(1 418)	–	–	–
Résultat (perte) net	464 816	447 016	44 631	5 227	(45 784)	3 651	10 075
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars⁽¹⁾	24 448 301	21 706 109	860 448	1 015 713	–	564 490	301 541

(1) Le portefeuille de titrisation à la clôture de la période comprenait 46 402 \$ en prêts et 518 088 \$ en titres adossés à des créances mobilières.

25. Informations sectorielles (suite)

	31 mars 2016						
	BDC	Financement	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Services-conseils	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	1 091 897	1 020 092	62 717	–	–	9 088	–
Charges d'intérêts	75 556	66 918	4 615	–	–	4 023	–
Produits (charges) d'intérêts nets	1 016 341	953 174	58 102	–	–	5 065	–
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(5 991)	–	394	(6 385)	–	–	–
Produits de Services-conseils	16 402	–	–	–	16 402	–	–
Frais et autres produits	48 555	16 673	26 922	3 914	351	357	338
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	957	1 029	–	(72)	–	–	–
Produits (pertes) nets	1 076 264	970 876	85 418	(2 543)	16 753	5 422	338
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(160 909)	(160 909)	–	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	86 020	–	475	81 619	–	(32)	3 958
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	8 305	–	–	8 376	–	–	(71)
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	3 513	3 287	–	226	–	–	–
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 013 193	813 254	85 893	87 678	16 753	5 390	4 225
Salaires et avantages du personnel	331 096	254 249	27 434	14 323	32 355	1 916	819
Locaux et équipement	38 817	32 674	1 742	1 774	2 456	117	54
Autres charges	105 549	84 537	3 020	4 141	13 511	272	68
Charges opérationnelles et administratives	475 462	371 460	32 196	20 238	48 322	2 305	941
Résultat (perte) net	537 731	441 794	53 697	67 440	(31 569)	3 085	3 284
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	535 448	441 794	49 162	69 692	(31 569)	3 085	3 284
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 283	–	4 535	(2 252)	–	–	–
Résultat (perte) net	537 731	441 794	53 697	67 440	(31 569)	3 085	3 284
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars⁽¹⁾	22 044 536	19 703 039	751 404	928 000	–	524 425	137 668

(1) Le portefeuille de titrisation à la clôture de la période comprenait 14 667 \$ en prêts et 509 758 \$ en titres adossés à des créances mobilières.

26.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. Les honoraires d'administration sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie de l'instrument et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats. L'obligation contractuelle maximale aux termes des garanties s'établissait à 341,8 millions de dollars au 31 mars 2017 (352,4 millions de dollars au 31 mars 2016) et les durées actuelles arrivent à échéance dans un délai de 151 mois (163 mois au 31 mars 2016). Toutefois, en date du 31 mars 2017, l'exposition réelle était de 41,7 millions de dollars (17,8 millions de dollars au 31 mars 2016).

Ces garanties financières ont été initialement comptabilisées à la juste valeur à la date où elles ont été accordées. La juste valeur était réputée nulle, car toutes les garanties ont été conclues dans des conditions de concurrence normale et aucun honoraire n'a été reçu initialement. De plus, aucune créance pour les honoraires prévus n'a été comptabilisée. La comptabilisation subséquente d'un passif survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable que le client ne respectera pas ses engagements contractuels. Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, aucun passif n'a été comptabilisé au titre de ces garanties dans l'état consolidé de la situation financière de BDC.

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

27.

Engagements

Prêts et placements

Prêts

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 2 861 028 \$ au 31 mars 2017 (539 411 \$ à taux fixe et 2 321 617 \$ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 4,3 % sur les engagements relatifs aux prêts (4,4 % au 31 mars 2016). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	31 mars 2017	31 mars 2016
Terre-Neuve-et-Labrador	69 330	63 612
Île-du-Prince-Édouard	447	544
Nouvelle-Écosse	36 820	34 865
Nouveau-Brunswick	38 899	19 884
Québec	830 057	545 850
Ontario	730 349	685 774
Manitoba	128 287	55 091
Saskatchewan	47 707	53 655
Alberta	650 029	546 708
Colombie-Britannique	320 360	240 861
Yukon	6 003	1 298
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2 740	2 528
Total	2 861 028	2 250 670

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2017	31 mars 2016
Fabrication	811 767	572 285
Ressources	352 548	258 051
Commerce de gros et de détail	343 864	291 608
Industries de services	343 336	229 252
Tourisme	297 127	278 287
Construction	267 307	268 499
Transport et entreposage	152 138	172 942
Immeubles commerciaux	144 257	70 284
Autres	148 684	109 462
Total	2 861 028	2 250 670

Placements de financement subordonné

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de financement subordonné s'établissaient à 79 603 \$ au 31 mars 2017 (33 845 \$ à taux fixe et 45 758 \$ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 9,7 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (10,8 % au 31 mars 2016), excluant le rendement autre qu'en intérêts. Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les placements autorisés de financement subordonné par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	31 mars 2017	31 mars 2016
Terre-Neuve-et-Labrador	209	1 209
Nouvelle-Écosse	2 000	750
Nouveau-Brunswick	1 500	-
Québec	15 471	15 131
Ontario	43 422	35 571
Manitoba	2 000	-
Saskatchewan	3 890	-
Alberta	2 950	16 200
Colombie-Britannique	8 161	3 455
Total	79 603	72 316

27. Engagements (suite)

Prêts et placements (suite)

Placements de financement subordonné (suite)

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2017	31 mars 2016
Industries de services	25 856	9 720
Fabrication	25 748	28 796
Commerce de gros et de détail	12 090	2 675
Industries de l'information	6 059	8 425
Construction	4 900	1 650
Ressources	2 100	14 750
Transport et entreposage	2 100	2 400
Tourisme	750	3 900
Total	79 603	72 316

Placements de capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de capital de risque sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2017	31 mars 2016
Électronique	3 884	4 811
Biotechnologie et pharmacologie	3 734	16 030
Médecine et soins de santé	2 433	4 000
Technologie de l'information	1 702	1 914
Produits industriels	318	–
Total	12 071	26 755

Les montants non déboursés sur les fonds de capital de risque autorisés s'établissent à 333 031 \$ au 31 mars 2017 (333 314 \$ au 31 mars 2016).

Placements du plan d'action pour le capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés du plan d'action pour le capital de risque s'établissent à 99 178 \$ au 31 mars 2017 (252 254 \$ au 31 mars 2016).

Titres adossés à des créances mobilières

Les montants non déboursés sur les titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissent à 427 000 \$ au 31 mars 2017 (297 000 \$ au 31 mars 2016).

Immobilisations incorporelles

Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants pour l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles.

Immobilisations corporelles

Au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016 il n'y avait pas d'engagements contractuels importants pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

27. Engagements (suite)

Contrats de location

BDC a conclu un certain nombre de contrats de location pour fournir des locaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les paiements minimaux futurs au titre de la location ainsi que le coût des services exigibles de BDC en vertu des contrats de location simple de locaux s'établissent approximativement comme suit.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Moins d'un an	29 290	28 529
De 1 à 5 ans	95 222	87 860
Après 5 ans	203 979	184 305
Total	328 491	300 694

Au cours de l'exercice, les paiements de location comptabilisés en charges se sont élevés à 27,7 millions de dollars (26,7 millions de dollars en 2016). Ce montant est composé des paiements minimaux exigibles. Aucun paiement important au titre de la sous-location ou de loyers conditionnels n'a été effectué ou reçu.

28.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes au ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées dans la note 19. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la Loi sur la BDC et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 18, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Solde à l'ouverture de l'exercice	16 846 936	15 435 363	98 352	244 256	16 945 288	15 679 619
Variation nette des billets à court terme	1 961 000	1 412 000	–	–	1 961 000	1 412 000
Variation nette des intérêts courus	375	(427)	(246)	(304)	129	(731)
Émission de billets à long terme	–	–	–	–	–	–
Remboursements de billets à long terme	–	–	(92 500)	(145 600)	(92 500)	(145 600)
Solde à la clôture de l'exercice	18 808 311	16 846 936	5 606	98 352	18 813 917	16 945 288

Au cours de l'exercice, BDC a enregistré 81,7 millions de dollars de charges d'intérêts relatives à ces emprunts (76,2 millions de dollars en 2016). De plus, aucun emprunt auprès du ministère des Finances n'a été racheté en 2017 et en 2016.

28. Transactions entre parties liées (suite)

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ceux-ci. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	2017	2016
Salaires et avantages du personnel à court terme	6 094	4 529
Avantages postérieurs à l'emploi	1 306	1 229
Autres avantages à long terme	1 557	827
Total	8 957	6 585

Les prêts ou placements suivants ont été approuvés par le conseil d'administration de BDC, car un de ses membres est un administrateur ou un dirigeant du client de BDC ou détient une participation dans cette entreprise. Ce membre du conseil a informé le conseil de sa participation, n'était pas présent lorsque le prêt ou le placement a été discuté et n'a pas voté sur la résolution du conseil d'administration recommandant l'approbation de la transaction connexe.

Nom du client	Montant du prêt ou du placement
TravelEdge ULC	270
Total	270

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale.

29.

Chiffres comparatifs

BDC a révisé la présentation des décaissements sur les prêts et des remboursements sur les prêts du Tableau consolidé des flux de trésorerie. Auparavant, ces postes figuraient sur deux lignes distinctes, sous Activités opérationnelles, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, soit décaissements sur les prêts pour un montant de 4 587 299 \$ et remboursements de prêts pour un montant de 3 153 764 \$. Afin de se conformer aux pratiques de l'industrie, et dans la mesure permise par la norme IAS 7, BDC a décidé de présenter ces flux de trésorerie sur une base nette, sous le titre Variation nette des prêts dans la section Variation des actifs et des passifs opérationnels des activités opérationnelles. Cette modification n'a aucun impact sur les flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles puisqu'elle est effectuée dans la même section du Tableau consolidé des flux de trésorerie.

Gouvernance d'entreprise

Comités	124
Conseil d'administration	128
Équipe de direction de l'entreprise	129

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, notamment les entrepreneurs, ses employés, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

Nos principales lignes directrices découlent de trois sources. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et les devoirs de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Enfin, les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. Le mandat du conseil d'administration, le Code de conduite du conseil d'administration et les mandats des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, le rôle d'intendance, le pouvoir décisionnel et la responsabilité du conseil. Celui-ci se compose d'administrateurs dévoués et appliqués dont l'expertise, l'intégrité et l'engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique transforment les principes en actions qui renforcent la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil d'administration possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour s'acquitter de leur rôle d'intendance. Ils apportent une diversité de points de vue qui nous aide à répondre aux objectifs et aux aspirations de nos clients.

Tous les comités du conseil procèdent à des vérifications approfondies dans leurs domaines de responsabilité respectifs et en rendent compte régulièrement au conseil d'administration. Le conseil et ses comités procèdent aussi régulièrement à l'évaluation de leur efficacité ainsi qu'à des évaluations entre pairs. À l'exception du président et chef de la direction, tous les administrateurs sont indépendants de la direction. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et du président et chef de la direction reflètent les pratiques exemplaires existantes. Les membres du conseil collaborent très étroitement avec la direction de l'entreprise. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions à huis clos – auxquelles la direction n'assiste pas – ainsi qu'avec les responsables des fonctions de surveillance du risque.

Gouvernance en matière de risque

Le principal défi de BDC consiste à promouvoir son rôle de banque de développement qui soutient les entrepreneurs – ce qui comporte intrinsèquement des risques – tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil d'administration travaille en étroite collaboration avec la direction pour instituer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. BDC continue de perfectionner son cadre de gestion des risques. Au cours de l'exercice, la Banque a recruté un chef de la gestion des risques pour piloter les activités dans ce domaine, diriger les fonctions de surveillance du risque et définir plus précisément leurs attributions et leurs responsabilités.

Transparence et éthique

Les administrateurs, les dirigeants et les employés de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées, et les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture de la gouvernance ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés établissent des principes en matière d'éthique à tous les niveaux de l'organisation. Ces documents sont appuyés par des politiques relatives aux transactions personnelles, à la divulgation des actes répréhensibles et à la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Des processus rigoureux sont en place pour gérer les conflits d'intérêts.

Chaque année, les administrateurs et les employés déclarent qu'ils ont lu, compris et respecté nos codes de conduite.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui a été approuvé par le conseil d'administration, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le Parlement reçoit également le Rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers audités à la fois par le vérificateur général du Canada et un cabinet d'auditeurs externes.

Le vérificateur général du Canada effectue, au moins tous les 10 ans, un examen spécial de BDC. Cet examen va au-delà des questions strictement financières et examine les systèmes et pratiques liés à l'économie, à l'efficacité et à l'efficacé. Le prochain examen spécial doit normalement débiter à l'automne 2017. Tous les 10 ans, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique examine les dispositions et l'application de la Loi sur la BDC, en consultation avec le ministre des Finances. Le dernier examen législatif a été réalisé en 2014.

Faits saillants concernant la gouvernance

Durant l'exercice, le conseil d'administration s'est employé principalement à fournir des opinions éclairées sur la gouvernance et la stratégie en matière de risque. Le Comité de régie et de nomination s'est concentré sur la recherche de nouveaux administrateurs en vertu du nouveau processus de recrutement de l'actionnaire.

Le conseil a supervisé la transformation en cours de BDC Services-conseils, qui a introduit des services de mentorat et des services-conseils destinés aux entreprises à impact élevé. Le conseil d'administration a continué de suivre les nouvelles tendances sur les marchés du financement ainsi que le déploiement réussi du Plan d'action pour le capital de risque. Il a également mis en œuvre sa stratégie de modernisation et de promotion de la marque en vue de renforcer la notoriété de BDC et d'atteindre un nombre accru de clients partout au Canada. Par ailleurs, la fonction de conformité de l'entreprise a continué de mettre en place son cadre de conformité réglementaire en s'inspirant des pratiques exemplaires dans ce domaine.

Le président et chef de la direction, Michael Denham, a mis l'accent sur les priorités qu'il avait présentées à nos parties prenantes, à savoir : développer des solutions technologiques innovantes afin d'améliorer la prestation des services, de faciliter les interactions des clients avec la Banque et d'accélérer l'approbation des prêts; augmenter le nombre de centres d'affaires de BDC au Canada afin de rapprocher davantage de directeurs de comptes d'un plus grand nombre de clients; stimuler l'innovation et encourager les entrepreneurs à investir dans les nouvelles technologies; et aider plus d'entreprises à exporter et à se développer à l'international.

Enfin, le conseil d'administration a collaboré avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique afin de recommander des administrateurs potentiels. Sandra Bosela, forte d'une vaste expérience dans le domaine financier, principalement dans le secteur du capital-investissement, s'est jointe au conseil d'administration le 15 juin 2016 et fait partie du Comité d'investissement et du Comité des ressources humaines. Elle a été nommée présidente du Comité d'investissement du conseil le 6 décembre 2016 et s'est jointe au Comité de régie et de nomination à la même date. Anne Whelan, qui a à son actif une grande expérience comme entrepreneure ainsi que dans le secteur du capital de risque, fait partie du conseil d'administration depuis le 18 juin 2016. Elle siège au Comité d'investissement du conseil et au Comité de la vérification. Ces deux nouvelles administratrices ont remplacé Eric Boyko et Bryan Hayward.

Mandat du conseil d'administration

Le conseil d'administration assume les responsabilités suivantes :

- > approuver l'orientation stratégique et le Plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- > établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- > approuver le cadre régissant l'appétit pour le risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée;
- > veiller au respect des normes de gouvernance d'entreprise les plus élevées;
- > établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- > examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres de la direction de l'entreprise;
- > établir les objectifs du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- > passer en revue les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion de BDC;
- > superviser les communications et la divulgation de l'information;
- > superviser les régimes de retraite de BDC et établir les politiques et pratiques de financement de la caisse de retraite;
- > approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et de consultation;
- > assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

Comités

Comité de la vérification

Président

Michael Calyniuk

Nombre de réunions

6

Membres

Nancy M. Laird
Claude Mc Master
Anne Whelan
Rosemary Zigrossi

Le Comité de la vérification prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- > examiner les états financiers annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil d'administration;
- > examiner le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne et, tout particulièrement, des contrôles liés aux systèmes de rapports comptables et financiers importants;
- > faire des recommandations pour la nomination, la destitution ou la planification de la relève du chef exécutif, Vérification;
- > superviser les activités du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- > fournir des avis et faire des recommandations en ce qui a trait à la nomination et aux mandats des auditeurs et des examinateurs;
- > examiner le champ d'action et le mandat des auditeurs et examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- > superviser les activités des auditeurs externes et évaluer leur rendement;
- > superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement;
- > superviser la gestion du capital ainsi que la suffisance du capital;
- > superviser les normes d'intégrité et de conduite de BDC, y compris le processus de divulgation des actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- > examiner les dépenses des administrateurs et des membres de la direction de l'entreprise.

Comité du conseil du risque (CCR)

Président	Membres
Robert H. Pitfield	Michael Calyniuk
Nombre de réunions	Samuel L. Duboc
16	Shahir Guindi
	Claude Mc Master

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner et recommander au conseil d'administration toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- > déterminer et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- > approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, veiller à ce qu'il soit respecté et en évaluer l'efficacité, y compris en ce qui concerne les modèles et limites connexes;
- > superviser le travail du chef de la gestion des risques et des fonctions de surveillance du risque;
- > examiner périodiquement la politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation et le risque opérationnel;
- > examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques nouveaux et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- > approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne le capital de risque;
- > examiner périodiquement le plan de continuité des affaires;
- > approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de capital de risque.

Comité de régie et de nomination

Président	Membres
Samuel L. Duboc	Sandra Bosela
Nombre de réunions	Michael Calyniuk
7	Robert H. Pitfield
	Mary-Alice Vuicic

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- > examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications de l'approche utilisée par BDC;
- > revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC;
- > évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil;
- > surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel;
- > procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités;
- > définir des critères de sélection pour le poste de président et chef de la direction;
- > recommander au conseil, pour étude par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, le renouvellement du mandat du président du conseil, du président et chef de la direction et des membres du conseil;
- > retenir les services d'une agence de recrutement pour repérer des candidats aux postes de président du conseil, de président et chef de la direction et d'administrateur;
- > examiner et approuver annuellement la liste des compétences que doivent posséder les administrateurs pour exercer leurs fonctions;
- > élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- > veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé à l'intention des nouveaux administrateurs ainsi que des programmes de formation continue soient en place.

Comité des ressources humaines

Présidente	Membres
Mary-Alice Vuicic	Sandra Bosela Shahir Guindi Robert H. Pitfield
Nombre de réunions	
7	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > évaluer le ton donné par la direction de l'entreprise en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel;
- > recommander au conseil d'administration la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif;
- > analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil d'administration, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par le chef de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre de l'équipe de direction de l'entreprise, de chef exécutif, Vérification, de chef de la gestion des risques et d'ombudsman;
- > évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux du chef de la direction;
- > examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- > étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- > approuver les mesures du rendement;
- > recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations de provisionnement;
- > veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés, notamment ceux de chef de la gestion des risques et de chef exécutif, Vérification;
- > évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement des employés;
- > soumettre des recommandations au conseil d'administration sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de provisionnement et de conception;
- > surveiller l'état de provisionnement des régimes de retraite;
- > recommander au conseil d'administration les états financiers des fonds des régimes de retraite;
- > formuler des avis à l'intention du conseil d'administration au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif des fonds.

Comité d'investissement du conseil (CIC)

Présidente	Membres
Sandra Bosela	Nancy M. Laird Anne Whelan Rosemary Zigrossi
Nombre de réunions	
17	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > passer en revue périodiquement la politique en matière d'investissement et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- > examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- > passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- > approuver les plans d'affaires des trois fonds de capital de risque internes, ainsi que les stratégies, les allocations en capital et les balises d'investissement en capital de risque;
- > examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- > examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- > surveiller le rendement du portefeuille;
- > approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Les mandats des comités du conseil d'administration peuvent être consultés à l'adresse www.bdc.ca.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et des comités

Administrateurs	Conseil			Vérification		CCR		Régie et nomination		Ressources humaines		CIC		Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	%
Samuel L. Duboc ⁽¹⁾	8	8	100 %	–	–	13	16	7	7	–	–	–	–	20	23	87 %
Sandra Bosela ⁽²⁾	6	6	100 %	–	–	–	–	2	2	5	5	9	10	16	17	94 %
Eric Boyko ⁽³⁾	1	2	50 %	2	2	–	–	–	–	–	–	3	5	5	7	71 %
Michael Calyniuk	8	8	100 %	6	6	16	16	7	7	–	–	–	–	29	29	100 %
Michael Denham ⁽⁴⁾	8	8	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Shahir Guindi	8	8	100 %	–	–	16	16	–	–	7	7	–	–	23	23	100 %
Brian Hayward ⁽⁵⁾	1	2	50 %	1	2	1	4	–	–	–	–	–	–	2	6	33 %
Nancy M. Laird ⁽⁶⁾	8	8	100 %	3	4	–	–	–	–	3	3	15	17	21	24	88 %
Claude Mc Master ⁽⁷⁾	8	8	100 %	6	6	8	8	–	–	–	–	7	7	21	21	100 %
Prashant Pathak ⁽⁸⁾	7	8	88 %	–	–	–	–	4	4	4	7	15	16	23	27	85 %
Robert H. Pitfield	8	8	100 %	–	–	14	16	6	7	7	7	–	–	27	30	90 %
Mary-Alice Vuicic	7	8	88 %	–	–	–	–	6	7	7	7	–	–	13	14	93 %
Anne Whelan	4	6	67 %	3	4	–	–	–	–	–	–	5	9	12	19	63 %
Rosemary Zigrossi ⁽⁹⁾	8	8	100 %	4	4	–	–	–	–	3	4	15	17	22	25	88 %

Sommaire final des présences – Exercice 2017

- (1) Le président du conseil d'administration, Samuel L. Duboc, est membre du Comité du conseil du risque et président du Comité de régie et de nomination. En tant que président du conseil, il a assisté régulièrement aux réunions d'autres comités du conseil pendant l'exercice.
- (2) Sandra Bosela a été nommée présidente du Comité d'investissement du conseil le 6 décembre 2016, en remplacement de Prashant Pathak, qui a continué de siéger au comité. M^{me} Bosela fait également partie du Comité des ressources humaines et du Comité de régie et de nomination.
- (3) Eric Boyko a terminé son mandat en juin 2016 et a été remplacé par M^{me} Bosela le 15 juin 2016.
- (4) Michael Denham est le président et chef de la direction de BDC. Il ne siège à aucun des comités, mais il assiste régulièrement à leurs réunions.
- (6) Brian Hayward a terminé son mandat en juin 2016 et a été remplacé par Anne Whelan le 18 juin 2016.
- (7) Nancy M. Laird, qui siégeait auparavant au Comité des ressources humaines, a été nommée au Comité de la vérification le 26 juillet 2016.
- (8) Claude Mc Master a été nommé au Comité d'investissement du conseil le 18 juin 2016, avant d'être transféré de ce comité au Comité du conseil du risque le 29 août 2016.
- (9) Prashant Pathak a démissionné du conseil d'administration de BDC le 8 février 2017.
- (10) Rosemary Zigrossi, qui siégeait auparavant au Comité des ressources humaines, a été nommée au Comité de la vérification le 26 juillet 2016.

Remarque : Edward Gordon est décédé en avril 2016.

Conseil d'administration

(31 mars 2017)



Samuel L. Duboc
Président du conseil
d'administration
BDC
Toronto (Ontario)

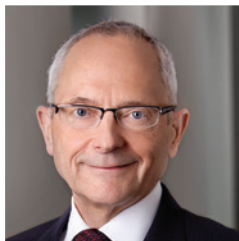
Président et
chef de la direction
Elkland Capital Inc.
Toronto (Ontario)



Michael Denham
Président et
chef de la direction
BDC
Montréal (Québec)



Sandra Bosela
Cochef, directrice
générale et
chef mondiale du
capital-investissement
OPTrust Private
Markets Group
Toronto (Ontario)



Michael Calyniuk
Président
MEC Dynamics Inc.
Vancouver
(Colombie-Britannique)



Shahir Guindi
Associé directeur
Osler, Hoskin
& Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Montréal (Québec)



Nancy M. Laird
Administratrice
de sociétés
Calgary (Alberta)



Claude Mc Master
Président et
chef de la direction
Technologies
D-BOX inc.
Longueuil (Québec)



Robert H. Pitfield
Président exécutif
du conseil
d'administration de
TravelEdge Group
Toronto (Ontario)



Mary-Alice Vuicic
Chef des
ressources humaines
Victoria's Secret
(L Brands)
Columbus (Ohio)



Anne Whelan
Présidente-
directrice générale
Seafair Capital Inc.
St. John's
(Terre-Neuve-
et-Labrador)



Rosemary Zigrossi
Présidente-
directrice générale
Odaamis Inc.
Toronto (Ontario)

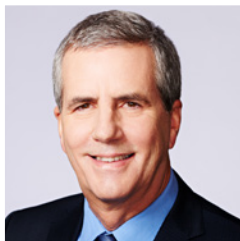
Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2017)



Michael Denham
Président et
chef de la direction



Paul Buron
Vice-président exécutif
et chef de la direction
financière



Pierre Dubreuil
Vice-président exécutif,
Financement



Peter Lawler
Vice-président exécutif,
BDC Services-conseils



Jérôme Nycz
Vice-président exécutif,
BDC Capital



Christopher Rankin
Vice-président exécutif
et chef de la gestion
des risques



Chantal Belzile
Première
vice-présidente et
chef des technologies
de l'information et
de l'innovation



Michel Bergeron
Premier vice-président,
Marketing et
Affaires publiques



Mary Karamanos
Première
vice-présidente,
Ressources humaines



François Lecavalier
Premier vice-président,
Développement de
l'entreprise



Louise Paradis
Première
vice-présidente,
Affaires juridiques et
secrétaire générale

Les biographies des membres de l'équipe de direction de BDC peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾					
au 31 mars					
Montant	25 766 208	23 013 157	21 256 479	19 723 747	18 341 604
Nombre de clients	39 203	34 428	32 213	29 929	28 056
Acceptations					
Montant	6 620 880	4 800 062	4 711 675	4 102 065	4 110 703
Nombre	16 432	14 434	12 012	10 976	9 195
Financement subordonné					
(incluant la part de BDC et de la Caisse)					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾					
au 31 mars					
Montant	953 833	816 452	706 866	636 277	583 816
Nombre de clients	594	537	471	427	400
Acceptations					
Montant	320 527	259 060	231 514	186 606	189 757
Nombre	180	174	177	126	113
Capital de risque					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾					
au 31 mars					
Montant	1 230 005	1 178 321	1 026 967	861 881	821 882
Nombre de clients	253	235	209	183	149
Autorisations					
Montant	160 812	253 086	185 421	154 754	145 267
Nombre	91	130	101	94	87
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les clients ⁽¹⁾	945 000	805 000	630 000	530 000	907 048
au 31 mars					
Montant autorisé (annulé) et reconduit	140 000	575 000	100 000	(175 000) ⁽²⁾	265 000
Plan d'action pour le capital de risque					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾					
au 31 mars	390 358	390 159	324 746	210 000	–
Montant	8	8	8	5	–
Nombre de clients					
Autorisations					
Montant	–	64 976	114 845	210 000	–
Nombre	–	–	3	5	–
BDC					
Engagement total envers les clients	29 295 404	26 203 089	23 945 058	21 961 905	20 654 350

(1) Le montant engagé envers les clients correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(2) Le montant annulé comprend 25 000 \$ au titre des autorisations et 200 000 \$ au titre des annulations.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat net et résultat global, selon le secteur d'activité⁽¹⁾					
Pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	447 016	441 794	453 428	433 833	433 124
Capital de croissance et transfert d'entreprise	44 631	53 697	38 525	23 305	34 685
Capital de risque	5 227	67 440	23 268	(12 075)	(8 559)
Services-conseils	(45 784)	(31 569)	(24 245)	(16 855)	(12 450)
Titrisation	3 651	3 085	3 965	5 822	11 355
Plan d'action pour le capital de risque	10 075	3 284	(4 251)	(1 418)	-
Résultat net	464 816	537 731	490 690	432 612	458 155
Résultat net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	465 974	535 448	490 516	425 968	454 661
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 158)	2 283	174	6 644	3 494
Résultat net	464 816	537 731	490 690	432 612	458 155
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾	71 702	(43 653)	(30 247)	49 633	(24 906)
Résultat global total	536 518	494 078	460 443	482 245	433 249
Résultat global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	537 676	491 795	460 269	475 601	429 755
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 158)	2 283	174	6 644	3 494
Résultat global total	536 518	494 078	460 443	482 245	433 249
Information portant sur la situation financière au 31 mars					
Titres adossés à des créances mobilières	518 088	509 758	407 731	336 477	437 453
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts	21 752 511	19 717 706	18 414 044	17 241 064	15 871 635
Placements de financement subordonné	860 448	751 404	642 810	576 677	557 840
Placements de capital de risque	1 015 713	928 000	709 639	495 096	456 708
Placements du plan d'action pour le capital de risque	301 541	137 668	47 643	5 169	-
Total des actifs	25 316 765	22 905 903	21 129 017	19 569 957	18 183 905
Total des passifs	19 377 470	17 556 384	16 349 896	15 179 908	14 228 230
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	5 917 500	5 323 473	4 744 566	4 338 910	3 872 902
Aux participations ne donnant pas le contrôle	21 795	26 046	34 554	51 139	82 773
Total des capitaux propres	5 939 295	5 349 519	4 779 120	4 390 049	3 955 675

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2017 et 2016, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2017 et 2016, se reporter à l'état consolidé du résultat global (p. 56).

Glossaire

Acceptation – Point où le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Dotation à la provision pour pertes sur prêts – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la provision cumulée pour pertes sur prêts déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement subordonné – Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs – Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de BDC pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-valeur latente des placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

Provision collective cumulée – Provision établie par la direction pour tenir compte des pertes sur prêts existant dans le portefeuille de prêts productifs à la date de la situation financière, mais qui n'ont pas encore été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Provision cumulée pour pertes sur prêts – Réserve jugée suffisante par la direction pour couvrir entièrement les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille de prêts. La provision cumulée pour pertes sur prêts peut être individuelle ou collective et apparaît à l'état de la situation financière comme une déduction des prêts.

Provision individuelle cumulée – Provision établie par la direction pour tenir compte des pertes sur prêts existant dans les portefeuilles de prêts actuels à la date de la situation financière et qui ont été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Ratio d'efficacité de Financement – Mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits d'intérêts nets et autres produits. Les autres produits comprennent les frais et les profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires – Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle.

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org Cert no. SW-COC-952
© 1996 Forest Stewardship Council

